

2022/
2023



15

Éducation
et science

Neuchâtel 2024

Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes des adultes en Suisse

Premiers résultats de l'enquête PIAAC 2022/2023

Domaine «Éducation et science»

Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (+41 58 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).

La formation tout au long de la vie en Suisse,

Neuchâtel 2022, 28 pages, Numéro OFS: 1326-2100

Domaine «Éducation et science» sur Internet

www.statistique.ch → Statistiques → Éducation et science

PIAAC en Suisse

www.statistique.ch → Statistiques → Éducation et science → Enquêtes → PIAAC Suisse – Compétences des adultes

Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes des adultes en Suisse

Premiers résultats de l'enquête PIAAC 2022/2023

Rédaction Anouk Widmer, OFS; Emiliano Stolz, OFS;
Audrey Bovier-Michelet, OFS; Emanuel von Erlach, OFS
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2024

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Audrey Bovier-Michelet, OFS, tél. +41 58 460 52 37
PIAAC@bfs.admin.ch

Rédaction: Anouk Widmer, OFS; Emiliano Stolz, OFS;
Audrey Bovier-Michelet, OFS; Emanuel von Erlach, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Éducation et science

Langue du texte original: allemand, français

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: Publishing et diffusion PUB, OFS

Graphiques: Publishing et diffusion PUB, OFS

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2024
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 2334-2300

ISBN: 978-3-303-15701-5

Table des matières

L'essentiel en bref	5
<hr/>	
1 Introduction	7
<hr/>	
2 Répartition des compétences en comparaison internationale et nationale	8
<hr/>	
2.1 Les compétences du PIAAC	8
2.2 Comparaison internationale	12
2.3 Comparaison nationale	14
<hr/>	
3 Répartition des compétences en relation avec les caractères socio-démographiques	17
<hr/>	
3.1 Âge, sexe, formation et statut sur le marché du travail	17
3.2 Migration et contexte linguistique	22
3.3 Personnes ayant de faibles compétences	26
<hr/>	
Annexe A – Graphiques et tableaux	32
<hr/>	
Graphiques	32
Tableaux	36
<hr/>	
Annexe B – Informations sur le PIAAC	45
<hr/>	
Informations de base concernant l'enquête	45
Méthodologie	45
<hr/>	
Annexe C – Définitions	52
<hr/>	

L'essentiel en bref

En 2023, la Suisse a participé pour la première fois au Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Réalisée dans une première édition en 2011, puis reconduite en 2023 dans 31 pays, l'enquête PIAAC étudie les compétences des adultes à maîtriser des informations écrites et chiffrées du quotidien et à les mobiliser dans la vie de tous les jours, à la maison et au travail. Elle offre ainsi une vue d'ensemble des compétences existantes et manquantes en lecture, calcul et résolution adaptative de problèmes de la population résidente permanente de Suisse âgée de 16 à 65 ans ainsi qu'en comparaison internationale.

Compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes, en comparaison internationale et interrégionale

En comparaison internationale, la Finlande, le Japon, la Suède, la Norvège et les Pays-Bas enregistrent les meilleurs résultats dans les trois domaines de compétences (littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes). Les scores moyens obtenus en Suisse dépassent significativement la moyenne de l'OCDE dans tous les domaines. C'est le cas également au Canada, au Danemark, en Angleterre (Royaume-Uni), en Estonie, en Flandre (Belgique) et en Allemagne. Onze pays atteignent par contre des scores significativement inférieurs à la moyenne de l'OCDE dans les trois domaines: Chili, Croatie, France, Hongrie, Italie, Israël, Corée du Sud, Lituanie, Portugal, Pologne et Espagne.

En Suisse, les profils de performance des trois régions linguistiques sont très proches les uns des autres dans tous les domaines de compétences testés. La Suisse alémanique réalise les performances moyennes les plus élevées dans les trois domaines, même si les différences avec les autres régions ne sont statistiquement significatives qu'en numératie. La Suisse romande et la Suisse italienne affichent des résultats similaires dans toutes les compétences testées. Entre les grandes régions également, les différences sont modestes en ce qui concerne les performances dans les trois domaines de compétences étudiés; peu d'entre elles sont statistiquement significatives. Zurich et l'Espace Mittelland obtiennent des résultats relativement meilleurs que la moyenne suisse, tandis que les performances sont légèrement inférieures à la valeur nationale dans la région lémanique et en Suisse orientale.

Répartition des compétences en relation avec les caractères socio-démographiques

Les différences entre les sexes varient en fonction de la compétence. En littératie, hommes et femmes ont des capacités plus ou moins égales. En numératie par contre, on note des différences marquées entre les deux sexes, clairement en défaveur des femmes. Pour ce qui est de la résolution adaptative de problèmes, les différences entre les sexes ne sont pas très importantes, bien que le nombre d'hommes soit plus grand lorsqu'il s'agit de compétences très élevées dans ce domaine.

Les compétences diminuent avec l'âge dans les deux sexes. Si un peu plus de 30% des personnes entre 56 et 65 ans ont de faibles compétences en littératie, la part n'est que de 10% parmi les 16 à 25 ans. La situation est analogue pour les autres compétences.

Une corrélation positive est observée d'une manière générale entre le niveau de formation le plus élevé atteint et les compétences. Les résultats d'études antérieures ont montré que les compétences acquises jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire influent sur le parcours de formation consécutif. Mais les compétences peuvent être consolidées et étendues par des formations subséquentes.

Il y a également un lien entre les profils migratoire et linguistique et les performances dans les compétences. Les personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse ont tendance à avoir des compétences supérieures à celles qui ont immigré dans notre pays. Cette différence a été constatée également entre les personnes dont la langue principale est identique à la langue du test et celles pour qui ce n'est pas le cas. Une partie des différences relevées s'explique par d'autres caractères (notamment l'âge et le niveau de formation).

Personnes ayant de faibles compétences

Un peu moins de 30% de la population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans, soit 1,67 million de personnes, atteignent des scores bas dans au moins l'une des trois compétences considérées.

Parmi les personnes qui ont de faibles compétences, il n'y a pratiquement aucune différence entre les sexes. Par contre, la part de personnes affichant de faibles compétences augmente avec l'âge et diminue avec le niveau de formation. La part de

personnes ayant de faibles compétences est élevée également parmi celles dont la langue principale ne correspond pas à la langue du test et parmi les personnes de nationalité étrangère qui ont immigré en Suisse il y a plus de cinq ans.

Dans une considération globale, la population ayant de faibles compétences constitue un groupe très hétérogène, composé de personnes présentant des caractères différents s'agissant de l'âge, de l'origine, de la formation et du profil linguistique.

Environ 3% de la population résidante permanente de la Suisse âgée de 16 à 65 ans n'ont pas de connaissances suffisantes dans au moins l'une des langues du test (français, allemand ou italien) pour participer à la mesure des compétences du PIAAC. On suppose que ces personnes atteindraient des scores bas, du moins si elles passaient le test dans l'une des langues proposées. Leur part parmi les personnes ayant de faibles compétences est estimée à 14% en littératie, à 16% en numératie et à 13% en résolution de problèmes. En outre, elles représentent un cinquième des personnes atteignant des scores bas dans les trois compétences.

En comparaison de la population totale, les personnes qui ont des connaissances suffisantes dans l'une des langues du test, mais qui ont une autre langue principale, sont surreprésentées dans le groupe ayant de faibles compétences. Leur part est de 42% parmi les personnes qui ont obtenu des résultats faibles dans les trois compétences, contre 19% seulement dans la population totale.

Dans le groupe ayant de faibles compétences, la part des personnes dont la langue principale correspond à la langue du test se situe entre 38% (scores bas dans les trois compétences) et 50% (résolution de problèmes), et donc nettement en dessous du pourcentage dans la population totale (78%).

1 Introduction

En 2023, la Suisse a participé pour la première fois au Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En Suisse, l'enquête PIAAC a été réalisée dans le cadre d'une collaboration entre le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce dernier était responsable de la réalisation de l'enquête.

Menée dans une première édition en 2011, puis reconduite en 2023 dans 31 pays, l'enquête PIAAC étudie les compétences des adultes à maîtriser des informations écrites et chiffrées du quotidien et à les mobiliser dans la vie de tous les jours, à la maison et au travail. Les compétences évaluées dans cette enquête couvrent des connaissances et des aptitudes fondamentales dans les domaines de la lecture (littératie), des mathématiques élémentaires (numératie) et la gestion de défis quotidiens dans un contexte dynamique (résolution adaptative de problèmes).¹ Ces compétences-clés en traitement de l'information jouent un rôle très important dans le quotidien de chaque individu, car elles contribuent à leur intégration sociale, économique et politique dans un contexte toujours plus marqué par l'innovation technologique, la numérisation et le manque de personnel qualifié.

Vu l'importance croissante des compétences dans la société et dans le monde professionnel, la Suisse a adopté en 2014 la nouvelle loi fédérale sur la formation continue (LFco)² qui vise notamment à encourager l'acquisition et le maintien de compétences de base chez l'adulte ainsi qu'à renforcer la formation continue tout au long de la vie.

L'enquête PIAAC offre ainsi une vue d'ensemble des compétences existantes et manquantes en lecture, calcul et résolution adaptative de problèmes de la population résidente permanente de Suisse âgée de 16 à 65 ans ainsi qu'en comparaison internationale. L'évaluation est complétée par un questionnaire renseignant sur de nombreuses caractéristiques des participants, notamment les principaux caractères socio-démographiques, le parcours de formation, la situation professionnelle, le contexte familial, les contextes linguistique et migratoire, l'utilisation des différentes compétences au quotidien et au travail ou encore

les compétences socio-émotionnelles. En Suisse, des données actualisées sur le sujet n'avaient plus été collectées depuis 2003, avec l'enquête ALL (Adult Literacy and Life Skills)³.

Le présent rapport a pour objectif de présenter les premiers résultats principaux de l'enquête PIAAC obtenus en Suisse, d'une part en comparaison internationale, et d'autre part par grande région et par région linguistique (voir chap. 2). Il s'intéresse ensuite plus en détail aux niveaux de compétences obtenus par la population en Suisse selon différents caractères socio-démographiques: sexe, classe d'âge, niveau de formation, statut sur le marché du travail, profils migratoire et linguistique et temps écoulé depuis l'arrivée en Suisse. Enfin, il s'agit d'identifier les catégories de population dont les compétences sont les plus faibles et de déterminer leurs caractères socio-démographiques (voir chap. 3) afin de disposer d'une base d'information robuste pour offrir, de manière ciblée, les meilleures ressources à la population et au marché du travail pour pallier ces déficits.

¹ pour une définition précise des compétences mesurées, voir annexe B

² <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2016/132/fr>

³ www.statistique.ch → Statistiques → Éducation et science → Enquêtes → Adult Literacy and Life Skills Survey 2003

2 Répartition des compétences en comparaison internationale et nationale

Dans le présent chapitre, nous décrivons brièvement les trois compétences examinées – littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes¹ – et nous classons les compétences des adultes en Suisse en comparaison internationale et nationale.

2.1 Les compétences du PIAAC

Les aptitudes en littératie, en numératie et en résolution adaptative de problèmes permettent aux adultes de se débrouiller dans la vie de tous les jours et de faire face aux tâches qui se présentent à eux. Les compétences de la population dans ces trois domaines ont été mesurées à l'aide de différents exercices. Ces compétences sont définies comme suit dans le PIAAC.

Littératie

Les compétences en littératie jouent un rôle important dans la vie personnelle, sociale et professionnelle des adultes; elles sont présumées pour la vie quotidienne. Dans le cadre du programme PIAAC, la littératie est définie comme suit: «utiliser, comprendre, évaluer et étudier des textes écrits afin d'atteindre ses propres objectifs, d'étendre ses connaissances et son potentiel et de participer à la vie en société».² Toutes les personnes interrogées ont finalement obtenu un score sur une échelle allant de 0 à 500 points. Pour simplifier l'interprétation, six niveaux ont été définis, le plus bas étant le «niveau inférieur à 1» et le plus élevé le «niveau 5».

Niveaux en littératie	
	Les adultes atteignant ce niveau sont capables...
Niveau inférieur à 1 0–175 points	d'appréhender la signification au niveau de la phrase et d'évaluer la valeur des phrases; de lire des paragraphes courts et simples, et de choisir un mot approprié parmi deux solutions proposées; de répondre à des questions simples et univoques à partir d'informations tirées de textes très courts (un mot ou un chiffre).

Niveaux en littératie	
	Les adultes atteignant ce niveau sont capables...
Niveau 1 176–225 points	de saisir des informations isolées dans des textes courts (une page); de trouver un lien sur un site Web; de trouver des informations pertinentes lorsqu'elles sont explicitement précisées; de comprendre la signification de phrases et de textes courts ainsi que l'articulation d'une liste ou de plusieurs paragraphes sur une page.
Niveau 2 226–275 points	de naviguer dans des textes numériques simples comportant plusieurs pages afin d'y trouver les informations ciblées à différents endroits du texte; de comprendre des contenus, au moyen de paraphrases ou d'inférences, en se basant sur des informations isolées ou voisines; de tenir compte de plus d'un critère ou d'une restriction dans une réponse.
Niveau 3 276–325 points	de comprendre des textes plus longs; de procéder à des opérations en plusieurs étapes afin de trouver des réponses; d'identifier une/plusieurs informations, de les interpréter et de les comparer et de les évaluer en fonction de leur pertinence.
Niveau 4 326–375 points	de lire des textes longs et denses, présentés sur plusieurs pages, afin de résoudre des tâches requérant une démarche en plusieurs étapes pour l'accès, la compréhension, l'évaluation et la réflexion sur le contenu et les sources; de déduire ce qui est requis à partir d'énoncés complexes et implicites; d'exécuter des tâches nécessitant souvent des conclusions basées sur la connaissance.
Niveau 5 376–500 points	de chercher, en réponse à des énoncés de tâches exigeants, des informations dans des ensembles de documents très longs et complexes, par exemple à l'aide de moteurs de recherche; de résumer des idées similaires et contradictoires, des arguments ou des points de vue étayés par des données factuelles; d'évaluer la fiabilité de sources inconnues.

¹ La section B de l'annexe donne un aperçu plus détaillé de la conception de l'enquête et de la manière de mesurer les compétences.

² OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 42, traduction libre

Numératie

La numératie (du terme anglais «numeracy» utilisé au plan international) désigne une compréhension générale des contenus et des concepts mathématiques ainsi qu'une familiarité avec les chiffres. Elle ne couvre pas uniquement la compréhension d'informations numériques, mais également la prise de décisions fondées sur des quantités, des prix, des données temporelles et des grandeurs. Les experts définissent cette compétence comme suit pour le PIAAC: «accéder à des contenus, des idées et des informations mathématiques représentés de diverses manières, les utiliser et s'en servir pour une argumentation critique afin de répondre à des exigences mathématiques qui peuvent se présenter dans différents contextes et situations de la vie quotidienne à l'âge adulte».³ Les participants ont également obtenu un score pour ce domaine, sur une échelle allant de 0 à 500 points. Là aussi, six niveaux ont été définis, du «niveau inférieur à 1» au «niveau 5».

Niveaux en numératie	
	Les adultes atteignant ce niveau sont capables...
Niveau inférieur à 1 0–175 points	de résoudre des problèmes à un seul niveau; d'appréhender les nombres entiers de façon élémentaire; de compter jusqu'à 20 objets qui sont organisés à des degrés divers (c.-à-d. classés au hasard, répartis en groupes); de classer des événements dans l'ordre chronologique; de comparer des listes de chiffres non ordonnées; de faire des additions et des soustractions avec de petits nombres entiers.
Niveau 1 176–225 points	de comprendre les nombres entiers, les fractions courantes, les pourcentages ou les nombres décimaux; d'effectuer une ou deux étapes pour déterminer la solution; d'interpréter une représentation spatiale simple, une échelle sur une carte ou d'identifier des informations dans un tableau ou un graphique; d'effectuer des opérations arithmétiques simples, y compris des multiplications et des divisions, avec des nombres entiers, de l'argent et des pourcentages courants (p. ex. 50%).

Niveaux en numératie	
	Les adultes atteignant ce niveau sont capables...
Niveau 2 226–275 points	d'interpréter des informations et d'évaluer des affirmations; d'accomplir des processus mathématiques multiniveaux; d'interpréter et d'utiliser des informations représentées sous une forme légèrement plus complexe (p. ex. diagrammes à barres empilées, échelles linéaires); de faire des estimations ou des calculs en utilisant des fractions, des nombres décimaux, des heures, des mensurations et des pourcentages moins courants; d'exécuter des algorithmes de routine (p. ex. calculer des moyennes); de reconnaître des schémas.
Niveau 3 276–325 points	d'évaluer et d'utiliser des informations; d'élaborer des solutions pour un problème; de maîtriser des processus comportant deux ou davantage d'étapes; d'évaluer plusieurs sources de données; de faire des estimations ou des calculs en utilisant des nombres entiers, des nombres décimaux, des fractions, des pourcentages, des valeurs de mesures et des proportions; de déterminer, à l'aide de la moyenne, des valeurs manquantes dans un jeu de données; de reconnaître des schémas sur les plans visuel et numérique, et d'estimer des valeurs sur cette base; de tirer des conclusions et de les justifier mathématiquement.
Niveau 4 326–375 points	d'appliquer des stratégies pour résoudre des problèmes multiniveaux; de calculer des rapports et de les interpréter; d'élaborer des stratégies pour comparer des jeux de données de grande ampleur; de lire et d'interpréter des données multivariées représentées dans un diagramme; d'appliquer des formules algébriques complexes; de comprendre les rapports entre des variables; d'argumenter mathématiquement et d'évaluer la validité d'arguments statistiques.
Niveau 5 376–500 points	d'utiliser des stratégies de résolution de problèmes; d'analyser et d'évaluer des informations mathématiques formelles et des représentations dynamiques, et de les utiliser pour étayer des arguments; de comprendre des concepts statistiques et de mener des réflexions critiques pour déterminer si un jeu de données peut être utilisé pour appuyer ou pour réfuter une affirmation; de déterminer quelle est la meilleure représentation graphique pour des jeux de données relationnels.

³ OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 93, traduction libre

Résolution adaptative de problèmes

L'un des défis de la société de l'information numérique réside dans l'utilisation efficace de la multitude d'informations et d'outils existants. Il est dès lors essentiel d'être en mesure de s'orienter dans de nouveaux environnements, d'identifier les informations pertinentes et de résoudre des problèmes dynamiques. Dans le PIAAC, ces aptitudes sont regroupées sous la notion de «résolution adaptative de problèmes» et sont définies comme suit : «la capacité d'atteindre ses buts dans une situation dynamique où la méthode pour la solution n'est pas d'emblée disponible. Il faut exécuter des processus cognitifs et métacognitifs pour définir le problème, rechercher des informations et appliquer une solution dans une variété de champs d'informations et de contextes». ⁴ Toutes les personnes interrogées ont finalement obtenu un score sur une échelle allant de 0 à 500 points. Pour le domaine de la résolution adaptative de problèmes, cinq niveaux de compétence ont été définis (au lieu de six dans les deux autres domaines), le plus bas étant le «niveau inférieur à 1» et le plus élevé le «niveau 4».

Niveaux en résolution adaptative de problèmes	
	Les adultes atteignant ce niveau sont capables...
Niveau inférieur à 1 0–175 points	exécuter des processus cognitifs de base pour la résolution de problèmes, à condition de bénéficier d'un soutien explicite, d'être invité à le faire et qu'une seule étape soit requise pour résoudre le problème.
Niveau 1 176–225 points	élaborer des modèles mentaux simples des problèmes, dont la résolution ne requiert que peu d'étapes; établir un lien entre la tâche et le stimulus, qui doivent s'inscrire dans un contexte bien structuré; résoudre des problèmes qui ne changent pas et dont le but est explicite.
Niveau 2 226–275 points	reconnaître et appliquer des solutions comprenant plusieurs étapes; adapter légèrement une stratégie pour résoudre des problèmes dynamiques; trouver une solution optimale en évaluant des alternatives.
Niveau 3 276–325 points	résoudre des problèmes avec plusieurs restrictions ou plusieurs objectifs; adapter la stratégie aux changements continus et ignorer les changements négligeables; identifier des solutions multiniveaux et définir des objectifs partiels; prédire des évolutions futures sur la base d'informations sur le passé.
Niveau 4 326–500 points	identifier et évaluer des sources d'information dans des contextes non structurés et riches en renseignements qui changent continuellement; élaborer des modèles mentaux complexes s'appuyant sur plusieurs sources; élaborer des stratégies pour plusieurs objectifs à la fois; traiter immédiatement des changements inattendus et adapter la stratégie sans attendre.

⁴ OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 159, traduction libre

Mesure des compétences

Pour la mesure des compétences, les participants ont dû accomplir des tâches de degrés de difficulté variés. Des valeurs de test ont été estimées pour tous les participants, pour tous les domaines de compétences, au moyen de modèles statistiques fondés sur la théorie des réponses aux items (TRI)⁵, sur la base des réponses et des informations tirées du questionnaire initial. Les personnes qui n'avaient pas de connaissances suffisantes dans au moins l'une des langues de test proposées (français, allemand, italien) n'ont pas été automatiquement exclues de l'enquête. De brèves interviews ont été menées avec ces personnes pour réunir les principales informations de base les concernant. Elles ont permis d'évaluer les valeurs de test et donc les scores sur les échelles de compétences (voir encadré Interview courte). Pour plus d'informations sur la mesure des compétences, voir les annexes (section B).

Interview courte

Dans le cadre du PIAAC, les compétences en littératie et en numératie ainsi que l'aptitude à la résolution adaptative de problèmes sont relevées dans la langue nationale courante, vu que celle-ci joue un rôle primordial dans la vie quotidienne et pour la participation à la vie professionnelle. En Suisse, le test de compétence était proposé en français, allemand ou italien. Pour limiter autant que possible les non-réponses dues à des barrières linguistiques, de brèves interviews ont été menées à titre d'alternative au questionnaire détaillé à remplir au début de l'enquête. Elles ne duraient que quelques minutes et le questionnaire pouvait être rempli sur le pas de la porte, d'où son nom en anglais «doorstep interview». Cette interview courte est un questionnaire bref, auto-administré, qui était proposé dans les langues parlées le plus souvent par les minorités linguistiques en Suisse : albanais, arabe, croate, anglais, portugais, somali, espagnol et turc. Elle visait à saisir les principales informations personnelles concernant le sexe, l'âge, la formation, le statut sur le marché du travail, le pays d'origine et la durée du séjour en Suisse. L'introduction de ces interviews courtes a permis de réduire au maximum la part de non-réponses. Les informations saisies ont été utilisées pour estimer les compétences des personnes interrogées. En d'autres termes, ces personnes se sont également vu attribuer des scores en littératie, en numératie et en résolution adaptative de problèmes, bien qu'elles n'aient pas pu faire les exercices. Il en résulte une image plus précise de la répartition des compétences dans la population adulte totale. Vu que seul un nombre restreint d'informations a été recueilli dans ces interviews, les personnes qui n'ont répondu qu'à ce bref questionnaire doivent obligatoirement être exclues de certaines analyses. Ce fait est précisé pour tous les graphiques du document où c'est le cas.

(Source: OCDE (2024), L'évaluation des compétences des adultes 2023. Manuel à l'usage des lecteurs.)

⁵ Pour plus de précisions sur la théorie des réponses aux items, voir OFS (2008). Les domaines de compétence de ALL et leur estimation, p. 16–25

2.2 Comparaison internationale

En comparaison internationale, ce sont les cinq mêmes pays – Finlande, Japon, Suède, Norvège et Pays-Bas – qui obtiennent les meilleurs résultats dans les trois domaines de compétences (littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes). Les performances moyennes en Suisse dépassent significativement la moyenne de l’OCDE dans tous les domaines.⁶ Cette affirmation vaut également pour six autres pays : Canada, Danemark, Angleterre (Royaume-Uni), Estonie, Flandre (Belgique) et Allemagne. Onze pays atteignent par contre des scores significativement inférieurs à la moyenne de l’OCDE dans les trois domaines : Chili, Croatie, France, Hongrie, Italie, Israël, Corée du Sud, Lituanie, Portugal, Pologne et Espagne.

Littératie

En moyenne, les adultes des 31 pays participants obtiennent un score en lecture de 260 points (voir graphique G.2.2.1a), ce qui correspond au niveau 2. La Finlande se classe en tête pour la littératie, avec 296 points; les Finlandais atteignent en moyenne le niveau 3. La Suisse, elle, se range en onzième position avec 266 points, ce qui équivaut au niveau 2 et donc à la moyenne de l’OCDE. Il convient de relever à cet endroit que le graphique G.2.2.1a ne se veut pas un classement. Bien que la Suisse se situe juste avant l’Allemagne, aucune différence significative n’a été mesurée entre les deux pays en ce qui concerne la compétence en littératie.

Outre le score moyen, il est important de considérer également la répartition des personnes entre les six niveaux définis pour la compétence en littératie. Les niveaux représentent certaines compétences et permettent d’estimer le nombre de personnes qui disposent des capacités correspondantes dans un pays et de savoir où se situent les problèmes (voir encadré Niveaux en littératie). Il est difficile de distinguer entre les niveaux 4 et 5 dans le PIAAC, raison pour laquelle ils sont souvent représentés ensemble. Ils comprennent les personnes qui ont de très bonnes compétences en littératie. La part de ces personnes par rapport à la population totale varie d’un pays à l’autre. Ainsi, 35% des Finlandais lisent à un niveau 4/5, contre seulement 2% des Chiliens. Là encore, la Suisse (14%) se situe légèrement au-dessus de la moyenne de l’OCDE (12%).

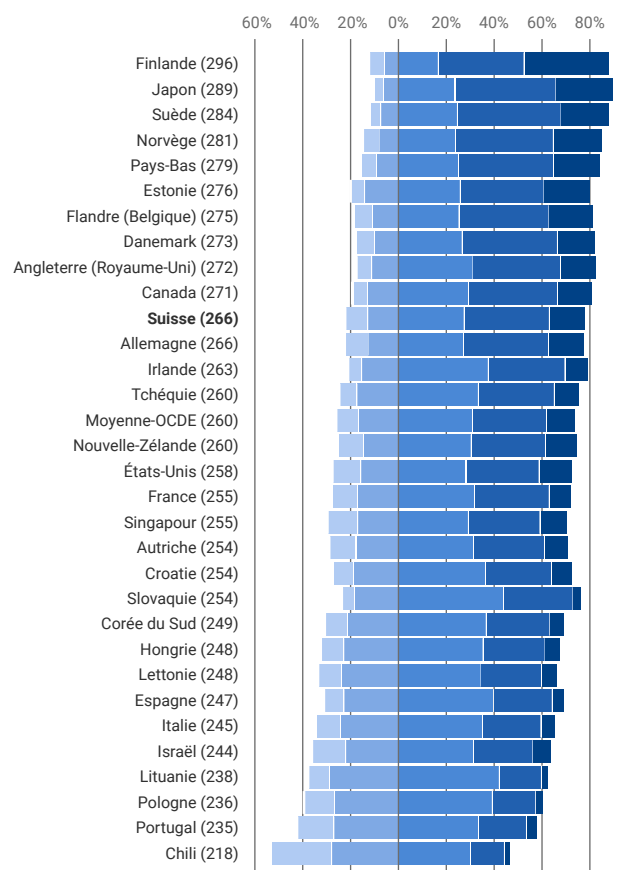
Un autre résultat revêtant une importance primordiale est la part des personnes rencontrant des difficultés en lecture dans la vie de tous les jours. Ces personnes sont réunies ici dans les «niveau 1» et «inférieur à 1». Elles sont capables de comprendre des phrases isolées ou des textes courts, mais éprouvent de la peine dès que les textes sont plus complexes, sont répartis sur plusieurs pages ou requièrent une interprétation. En Suisse, 22% atteignent au plus le niveau 1 (moyenne de l’OCDE : 26%).

Littératie – Répartition en pourcentage des niveaux de compétences et score moyen (entre parenthèses) en comparaison internationale

G.2.2.1a

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Niveau inférieur à 1 ■ Niveau 1 ■ Niveau 2 ■ Niveau 3 ■ Niveau 4/5



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.03
© OFS 2024

Numératie

Les scores dans les trois compétences ne peuvent pas être comparés directement. Il est cependant possible de dire que les résultats en numératie obtenus en Suisse sont meilleurs par rapport aux autres pays qu'ils ne le sont en littératie et en résolution adaptative de problèmes.⁷ Le score moyen atteint en numératie en Suisse est de 276 points (voir graphique G.2.2.1b). Il est significativement plus élevé que la moyenne de l’OCDE (263). La Suisse se situe ainsi en neuvième position pour les aptitudes en mathématiques. Dans ce domaine, c’est encore la Finlande qui occupe la première place (294).

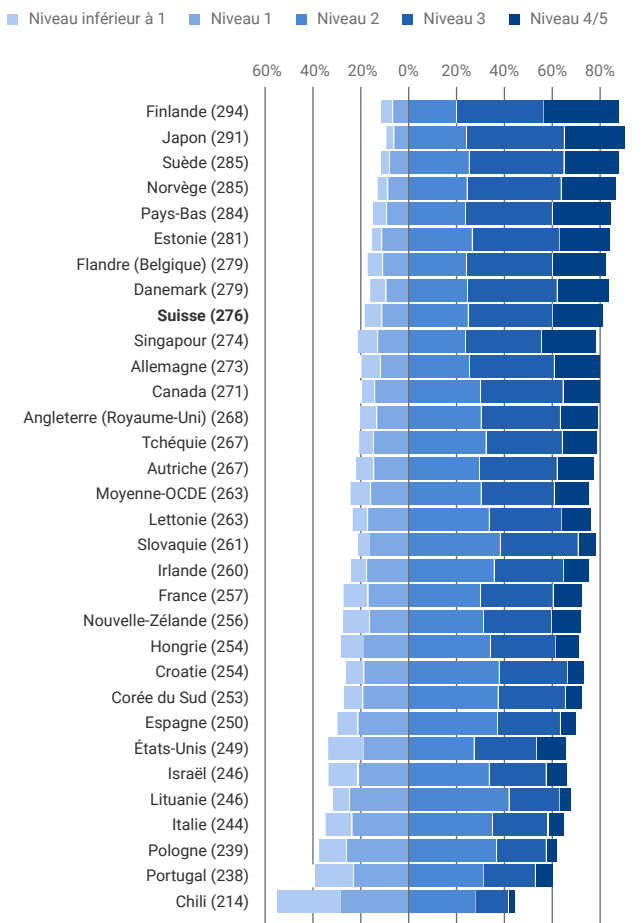
⁶ Ces résultats correspondent à ceux de l’enquête PISA 2022, qui visait à relever les compétences de base de la population âgée de 15 ans (voir Erzinger, A. B., Pham, G., Prosperi, O., & Salvisberg, M. (Hrsg.) (2023). PISA 2022. Die Schweiz im Fokus. Université de Berne. <https://dx.doi.org/10.48350/187037>).

⁷ Correspond également aux résultats de l’enquête PISA 2022 (Erzinger, A. B., Pham, G., Prosperi, O., & Salvisberg, M. (Hrsg.) (2023). PISA 2022. Die Schweiz im Fokus. Université de Berne. <https://dx.doi.org/10.48350/187037>).

Numératie – Répartition en pourcentage des niveaux de compétences et score moyen (entre parenthèses) en comparaison internationale

G2.2.1b

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.04
© OFS 2024

En Suisse, 21% des adultes atteignent un niveau 4/5 en numératie, tandis que 19% se situent au niveau inférieur à 1 ou 1. Dans l'OCDE, ces moyennes sont de respectivement 14% et 25%. Les personnes se classant au niveau 1 ou inférieur à 1 peuvent tout au plus appliquer des concepts mathématiques simples tels que les additions et les soustractions avec des nombres entiers ou des fractions et des pourcentages courants. Elles ont de la peine dès qu'une tâche requiert plusieurs étapes, qu'un résultat doit être interprété ou si des connaissances de concepts statistiques sont nécessaires.

Résolution adaptative de problèmes

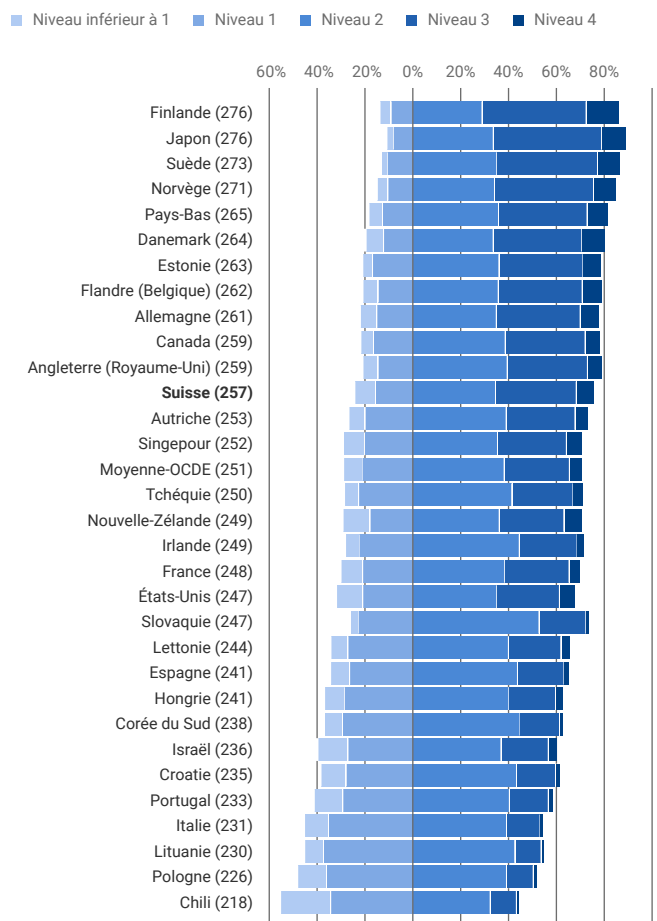
La Suisse obtient également un score moyen significativement supérieur (257) à la moyenne de l'OCDE (251) pour la résolution adaptative de problèmes (voir graphique G2.2.1c). Le Japon et la Finlande enregistrent les scores moyens les plus élevés (276).

Comme l'indique déjà le résultat moyen, passablement de personnes en Suisse (35%) se rangent dans le niveau 2 pour cette compétence. Un quart (25%) par contre atteint au plus le niveau 1, soit un peu moins que le résultat moyen dans l'OCDE (30%). Le Chili quant à lui compte la plus grande part (56%) de personnes rencontrant des difficultés dans la résolution adaptative de problèmes. Ces personnes sont en mesure de résoudre des problèmes clairement définis, dont la résolution ne requiert que peu d'étapes et qui ne changent pas en cours de route. Elles ont

Résolution adaptative de problèmes – Répartition en pourcentage des niveaux de compétences et score moyen (entre parenthèses) en comparaison internationale

G2.2.1c

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.05
© OFS 2024

en effet de la peine à remplir une tâche dès qu'elle exige une démarche en plusieurs phases, que les problèmes sont susceptibles de changer au cours de l'exercice et exigent la définition d'objectifs intermédiaires.

Une part relativement faible des participants atteint le niveau le plus élevé en résolution adaptative de problèmes. En Suisse, 7% des personnes ont des aptitudes de niveau 4 dans ce domaine, contre 5% en moyenne dans l'OCDE. C'est la Finlande qui compte la plus grande part (13%).

2.3 Comparaison nationale

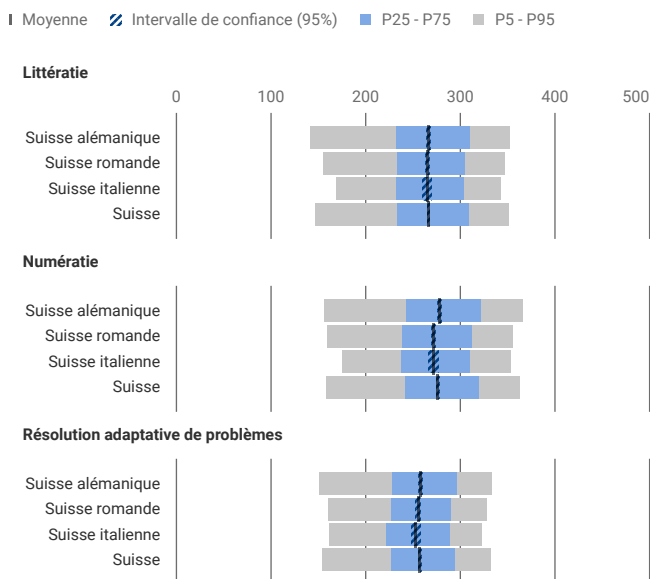
Après avoir situé les compétences des personnes en Suisse en comparaison internationale à la section 2.2, nous abordons ici les différences au plan national. L'accent est mis sur les régions linguistiques et les grandes régions.

2.3.1 Régions linguistiques

À l'intérieur de la Suisse, les profils de performance des trois régions linguistiques sont très proches les uns des autres dans tous les domaines de compétences testés.⁸ Le graphique G2.3.1 représente la répartition des performances en littératie,

Littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) par région linguistique G2.3.1

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.06
© OFS 2024

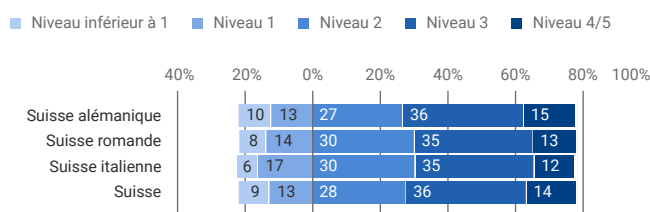
⁸ Dans la présente analyse, la région «Suisse alémanique» comprend également la Suisse romanche.

numératie et résolution adaptative de problèmes par région linguistique et montre les scores moyens avec un intervalle de confiance de 95% et les scores aux 5^e, 25^e, 75^e et 95^e centiles. Les bandes les plus courtes indiquent une variation plus petite du score moyen et les bandes les plus longues une variation plus importante. Dans les trois domaines mesurés, la Suisse alémanique réalise les performances moyennes les plus élevées (267 points en littératie, 278 en numératie et 258 en résolution adaptative de problèmes), même si les différences avec les autres régions ne sont statistiquement significatives qu'en numératie. La Suisse romande et la Suisse italienne affichent des résultats similaires dans toutes les compétences testées (265 points en littératie, 272 en numératie, 256 et 253 respectivement en résolution adaptative de problèmes).

La répartition des niveaux de compétences en littératie montre que la moitié de la population suisse atteint au moins le niveau 3, avec des différences relativement minimales entre les régions (voir graphique G2.3.2a). En revanche, on voit dans les graphiques G2.3.2b et G2.3.2c que la Suisse alémanique présente une proportion d'adultes atteignant au moins le niveau 3 en numératie et en résolution adaptative de problèmes significativement supérieure aux autres régions (numératie: 57% contre 53% en Suisse romande et 51% en Suisse italienne; résolution adaptative de problèmes: 41% contre 37% en Suisse romande et 36% en Suisse italienne). La part de personnes se situant dans les deux niveaux les plus bas est similaire dans toutes les régions et pour tous les domaines testés; on ne relève pas de différences significatives par rapport à la moyenne nationale.

Littératie – Répartition en pourcentage des niveaux de compétences par région linguistique G2.3.2a

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

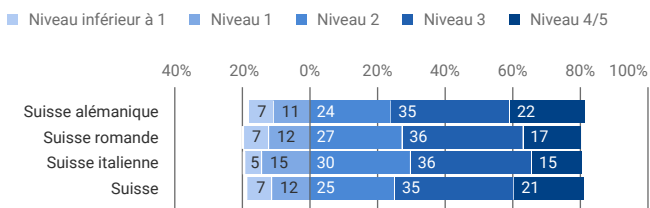
Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.07
© OFS 2024

Numératie – Répartition en pourcentage des niveaux de compétences par région linguistique G2.3.2b

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

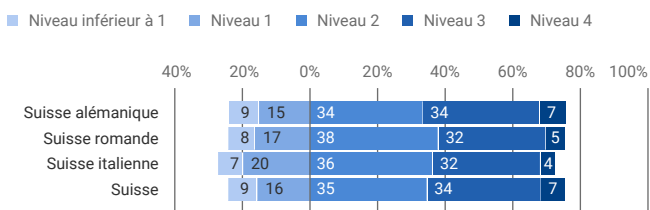


Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024 gr-f-15.08.01.08
Source: PIAAC – 2022/23 © OFS 2024

Résolution adaptative de problèmes – Répartition en pourcentage des niveaux de compétences par région linguistique G2.3.2c

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024 gr-f-15.08.01.09
Source: PIAAC – 2022/23 © OFS 2024

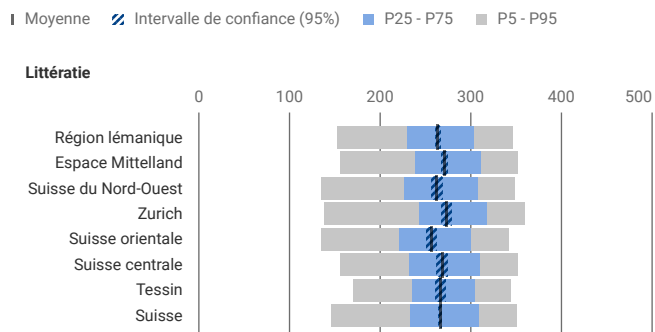
2.3.2 Grandes régions

En Suisse, les différences entre les grandes régions pour ce qui est du score sont relativement petites, même si quelques-unes sont statistiquement significatives (voir graphique G2.3.3). Dans les trois domaines de compétences testés, la région Espace Mittelland obtient des résultats statistiquement supérieurs (de 4 à 5 points) à la moyenne suisse. Les performances en Suisse orientale sont par contre inférieures à la moyenne nationale de 10 points en littératie, de 7 en numératie et de 6 en résolution adaptative de problèmes. Zurich obtient également un score plus élevé d'environ 7 points à la moyenne en littératie et numératie, tandis que la région lémanique se situe légèrement au-dessous de la moyenne nationale en numératie (7 points) et en résolution adaptative de problèmes (4 points).

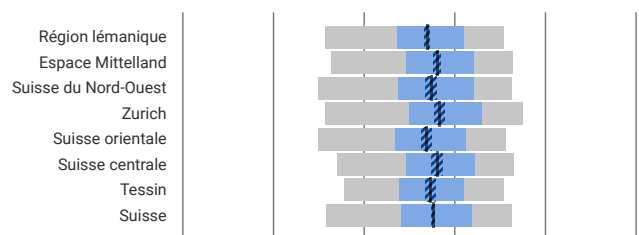
En littératie, la moitié de la population âgée de 16 à 65 ans ne dépasse pas le niveau 2 (voir graphique G2.3.4a). Zurich obtient des résultats relativement meilleurs, avec 57% des participants atteignant au moins le niveau 3. On relève des performances légèrement inférieures à la moyenne nationale dans la région lémanique et en Suisse orientale, où environ 47%

Littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) par grande région G2.3.3

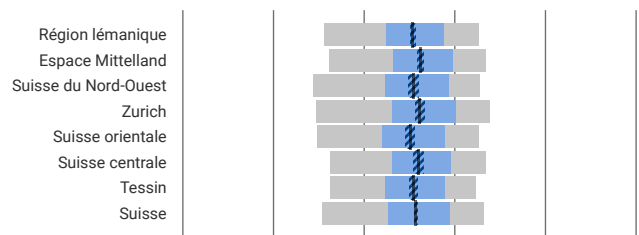
Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



Numératie



Résolution adaptative de problèmes



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

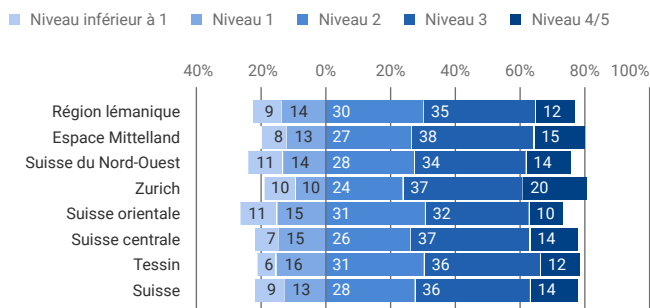
État des données: 07.10.2024 gr-f-15.08.01.10
Source: PIAAC – 2022/23 © OFS 2024

et 42% respectivement des personnes dépassent le niveau 2. En numératie, 56% de la population suisse atteint le niveau 3 ou plus (voir graphique G2.3.4b). Les régions Zurich et Espace Mittelland réalisent également dans ce domaine de compétences de meilleures performances, tandis que la région lémanique et la Suisse orientale se situent entre 5 et 6 points de pourcentage en dessous de la moyenne suisse.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'analyse des résultats internationaux, 25% de la population suisse ne parvient pas au niveau 2 de l'échelle de compétences en résolution adaptative de problèmes (voir graphique G2.3.4c), avec des différences assez petites entre les régions. À l'autre extrémité de l'échelle, Zurich obtient des résultats légèrement supérieurs à la moyenne nationale, avec 9% des répondants qui atteignent le niveau 4. Au Tessin et dans la région lémanique par contre, la proportion de personnes atteignant le niveau le plus élevé est inférieure à la moyenne suisse de respectivement 3 points et 2 points de pourcentage.

Littératie – Répartition en pourcentage des niveaux de compétences par grande région G.2.3.4a

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

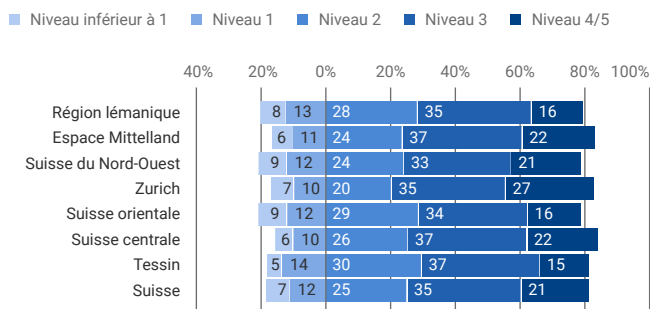


Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.
Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024 gr-f-15.08.01.11
Source: PIAAC – 2022/23 © OFS 2024

Numératie – Répartition en pourcentage des niveaux de compétences par grande région G.2.3.4b

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

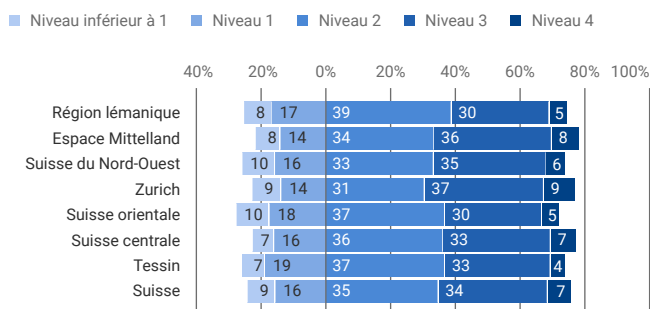


Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.
Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024 gr-f-15.08.01.12
Source: PIAAC – 2022/23 © OFS 2024

Résolution adaptative de problèmes – Répartition en pourcentage des niveaux de compétences par grande région G.2.3.4c

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.
Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024 gr-f-15.08.01.13
Source: PIAAC – 2022/23 © OFS 2024

3 Répartition des compétences en relation avec les caractères socio-démographiques

Dans le chapitre précédent, la répartition des compétences a été comparée d'abord sur le plan international, puis au niveau national, entre les régions linguistiques et entre les grandes régions. L'accent ici est mis à nouveau sur la Suisse. Différents caractères socio-démographiques sont considérés, qui pourraient être en lien avec des différences dans les compétences des adultes.

3.1 Âge, sexe, formation et statut sur le marché du travail

Âge

Les graphiques G3.1.1a-c montrent la répartition entre les différents niveaux pour les trois compétences selon les groupes d'âge. Le graphique G3.1.1a révèle au premier coup d'œil que les personnes âgées ont des compétences en littératie inférieures à celles de leurs cadets. Plus les personnes sont âgées, moins elles sont nombreuses à parvenir aux niveaux 4/5 et plus elles sont nombreuses à n'atteindre que le niveau 1. Parmi les 16 à 25 ans, 19% se situent aux niveaux 4/5 et 10% aux niveaux 1 ou inférieur à 1. Par comparaison, dans le groupe des 56 à 65 ans, la part se situant aux niveaux 4/5 est nettement plus basse (5%), tandis que la part des personnes atteignant au mieux le niveau 1 est bien supérieure (32%).

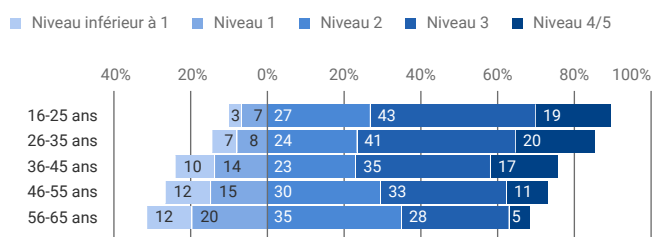
Un schéma analogue est observable pour la numératie et la résolution adaptative de problèmes (voir graphique G3.1.1c). Les différences entre les groupes d'âge sont un peu moins prononcées en ce qui concerne la numératie (voir graphique G3.1.1b).

Vu que la Suisse participe pour la première fois à l'enquête PIAAC, il n'est pas possible de savoir si les compétences diminuent avec l'âge ou si les compétences des générations plus anciennes étaient inférieures à la base, en raison du système éducatif.

Dans les graphiques G3.1.1a-c, l'âge est pris en compte de manière isolée. Une analyse multivariée révèle cependant que l'âge présente un lien significatif avec les compétences lorsque d'importants caractères socio-démographiques et d'autres facteurs sont pris en compte (voir tableau TA A2 dans l'annexe).

Littératie – Répartition en pourcentage des niveaux de compétences selon l'âge G3.1.1a

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

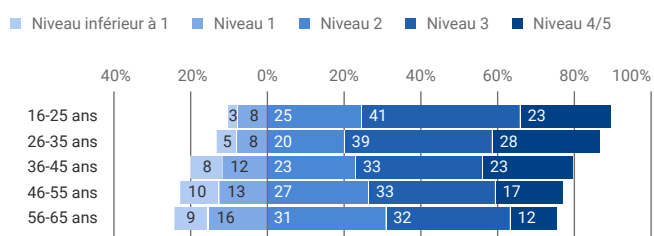


Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024 gr-f-15.08.01.14
Source: PIAAC – 2022/23 © OFS 2024

Numératie – Répartition en pourcentage des niveaux de compétences selon l'âge G3.1.1b

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

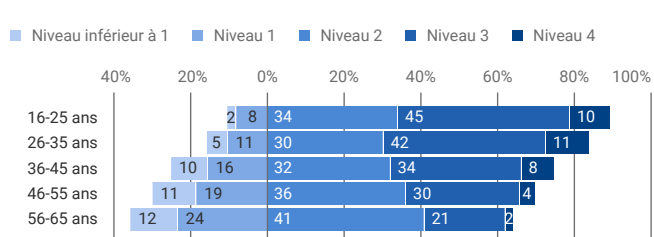


Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024 gr-f-15.08.01.15
Source: PIAAC – 2022/23 © OFS 2024

Résolution adaptative de problèmes – Répartition en pourcentage des niveaux de compétences selon l'âge G3.1.1c

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024 gr-f-15.08.01.16
Source: PIAAC – 2022/23 © OFS 2024

Résultats multivariés

Les graphiques utilisés dans le texte reposent sur des analyses descriptives tenant compte d'une variable ou de deux au plus. Pour évaluer le lien effectif entre une variable et les compétences, il faut faire appel aux principaux caractères socio-démographiques et à d'autres facteurs à titre de contrôle. Cette vérification se fait à l'aide d'analyses multivariées. En l'occurrence, une régression linéaire est calculée avec le score atteint (0–500 points) comme variable dépendante. Les variables indépendantes utilisées sont: l'âge, le sexe, le niveau de formation, le niveau de formation des parents, le statut sur le marché du travail, les profils migratoire et linguistique, si le titre le plus élevé a été acquis en Suisse ou à l'étranger et si seule l'interview courte a été complétée. Un modèle de régression distinct est établi pour chaque domaine de compétences, littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes. Le profil migratoire a été conceptualisé selon trois facteurs: région d'origine, nationalité et moment de l'immigration. Ces variables étant toutefois très fortement corrélées, elles sont présentées dans des modèles séparés. Tous les résultats multivariés figurent dans les tableaux TAA2, TAA3 et TAA4 dans l'annexe.

Sexe

Les différences entre les sexes varient selon la compétence considérée (voir graphique G3.1.2). En littératie, hommes et femmes ont des capacités plus ou moins égales. La part de femmes atteignant le niveau 2 (29%) est un peu plus élevée que chez les hommes (26%); en revanche, il y a proportionnellement plus d'hommes (16%) que de femmes (13%) qui parviennent aux niveaux 4/5. Ces différences ne sont toutefois pas significatives si l'on inclut d'autres variables (voir tableau TAA2 dans l'annexe).

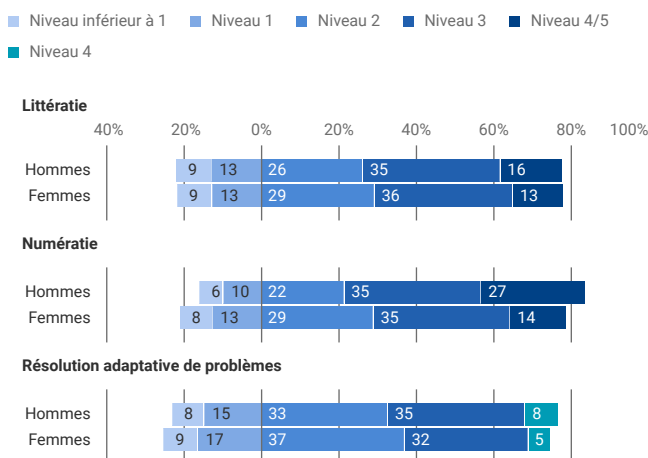
Les écarts entre les sexes sont particulièrement marqués en numératie: 21% des femmes et seulement 16% des hommes se situent aux niveaux 1 ou inférieur à 1. La différence est encore plus grande pour les personnes qui ont un haut niveau de compétences: 27% des hommes parviennent aux niveaux 4/5, contre 14% seulement des femmes. Ces résultats corroborent le modèle de régression multivarié.

Dans le domaine de la résolution adaptative de problèmes, les différences entre les sexes ne sont pas très importantes. Néanmoins, le pourcentage d'hommes atteignant le niveau le plus élevé (8%) est plus grand que celui des femmes (5%), résultats qui viennent confirmer le modèle de régression. Les femmes obtiennent en moyenne des scores légèrement inférieurs à ceux des hommes.

Littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes - Répartition en pourcentage des niveaux de compétences selon le sexe

G3.1.2

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.
Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.17
© OFS 2024

Le graphique G3.1.3 ne représente pas la répartition entre les niveaux, mais compare les scores moyens atteints sur l'échelle allant de 0 à 500 points. L'âge et le sexe y sont également pris en considération. Le graphique montre clairement qu'il y a une corrélation négative entre l'âge et les compétences dans les trois domaines.

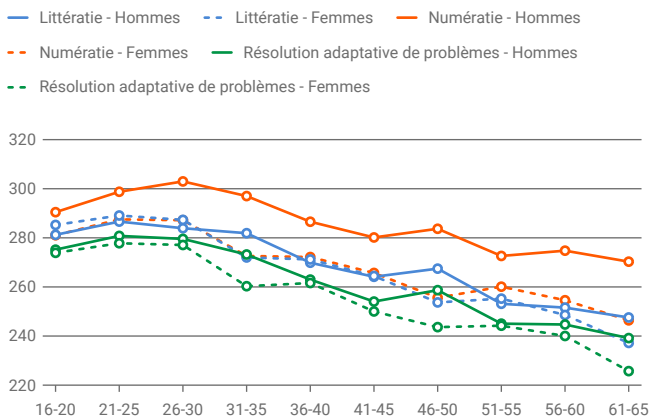
Dans le cas de la littératie, il n'y a pas de différences évidentes entre les sexes. Les performances sont légèrement supérieures tantôt chez les hommes, tantôt chez les femmes, selon le groupe d'âge. Globalement, les deux sexes se situent cependant toujours plus ou moins au même niveau.

Pour ce qui est de la résolution adaptative de problèmes, les scores moyens des deux sexes sont à peu près égaux dans la plupart des groupes d'âge, bien que ceux des hommes soient systématiquement plus élevés que ceux des femmes. On note des écarts nets dans trois groupes d'âge uniquement: les 31 à 35 ans, les 46 à 50 ans et les 61 à 65 ans.

C'est encore une fois en numératie que l'on note la plus grande différence entre les sexes. Les hommes obtiennent un score plus élevé que les femmes dans tous les groupes d'âge. L'écart s'étend de 9 points (16 à 20 ans) à 28 points (46 à 50 ans).

Littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) selon l'âge et le sexe G3.1.3

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC - 2022/23

gr-f-15.08.01.18
© OFS 2024

Formation

Bien que les tests de compétences de l'enquête PIAAC ne mesurent pas les prestations scolaires, mais les aptitudes dans la vie quotidienne, on observe de fortes différences selon la plus haute formation achevée. D'abord, les compétences de base acquises jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire peuvent influencer sur le parcours de formation ultérieur.¹ Ensuite, les compétences de base peuvent être consolidées et étendues par des formations subséquentes. La compétence à lire des textes constitue notamment un aspect primordial pour toute acquisition de connaissances. Autrement dit, les compétences de base et la formation sont étroitement liées. Le graphique G3.1.4 montre la répartition des niveaux dans les trois compétences selon la plus haute formation achevée. Une tendance nette se dessine pour tous les domaines de compétences: plus le niveau de formation est haut, plus les compétences sont élevées.

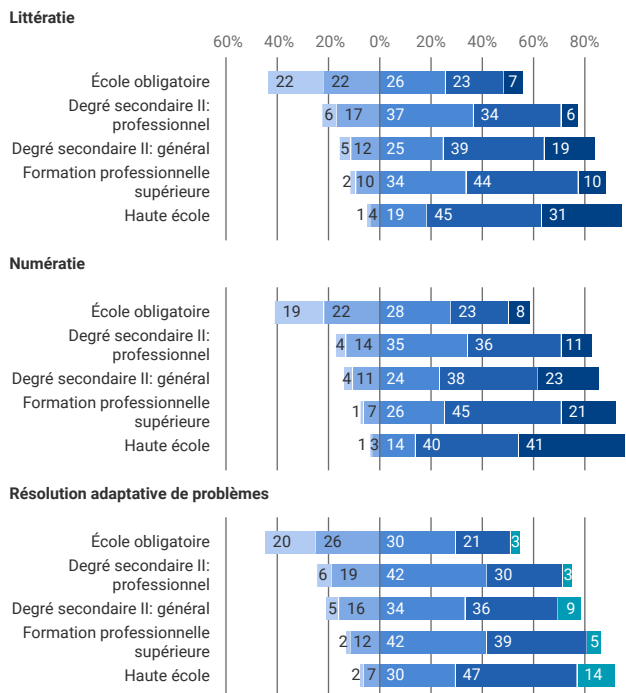
Parmi les personnes sans diplôme postobligatoire, plus de 40% se situent aux niveaux 1 ou inférieur à 1 dans les trois compétences. Cette part est déjà presque divisée par deux chez les personnes qui ont achevé le degré secondaire II. En l'occurrence, il vaut la peine de distinguer entre formation générale et formation professionnelle. Des différences apparaissent surtout pour les personnes ayant un niveau de compétences élevé. Parmi celles qui ont achevé une formation générale du degré secondaire II, 19% atteignent les niveaux 4/5 en littératie et 23% en numératie, alors que ces pourcentages sont de respectivement 6% et 11% chez celles qui ont suivi une formation professionnelle. Dans le domaine de la résolution adaptative de

¹ OFS/TREE (2003). Parcours vers les formations postobligatoires. Les deux premières années après la fin de l'école obligatoire: Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE Série «Monitoring de l'éducation en Suisse». Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes - Répartition en pourcentage des niveaux de compétences selon le niveau de formation G3.1.4

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Niveau inférieur à 1 ■ Niveau 1 ■ Niveau 2 ■ Niveau 3 ■ Niveau 4/5
■ Niveau 4



N'inclus pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC - 2022/23

gr-f-15.08.01.19
© OFS 2024

problèmes, 9% des personnes qui ont accompli une formation générale atteignent le niveau 4, contre 3% de celles qui ont terminé une formation professionnelle du degré secondaire II.

Au niveau tertiaire, on note également des différences entre les personnes qui ont accompli une formation professionnelle supérieure et celles qui ont obtenu un diplôme d'une haute école. En littératie, respectivement 12% (formation professionnelle supérieure) et 5% (haute école) se trouvent aux niveaux 1 ou inférieur à 1; en numératie, ils sont respectivement 8% (formation professionnelle supérieure) et 4% (haute école); en résolution adaptative de problèmes respectivement 14% (formation professionnelle supérieure) et 9% (haute école). Cette différence entre les types de formation est visible également chez les personnes obtenant des scores de haut niveau. En littératie, 31% des personnes sortant d'une haute école atteignent les niveaux 4/5, en numératie, elles sont même 41%. Parmi les personnes qui ont accompli une formation professionnelle supérieure, ces pourcentages sont de respectivement 10% (littératie) et 21% (numératie). Dans le domaine de la résolution adaptative de problèmes, 14% des personnes issues de la filière Haute école parviennent au niveau 4, contre 5% seulement de celles qui ont

achevé une formation professionnelle supérieure. Il apparaît que les personnes qui ont une formation générale du degré tertiaire sont plus nombreuses à atteindre les niveaux 4/5 et moins nombreuses à rester aux niveaux 1 ou inférieur à 1 que les personnes qui ont accompli une formation professionnelle supérieure.

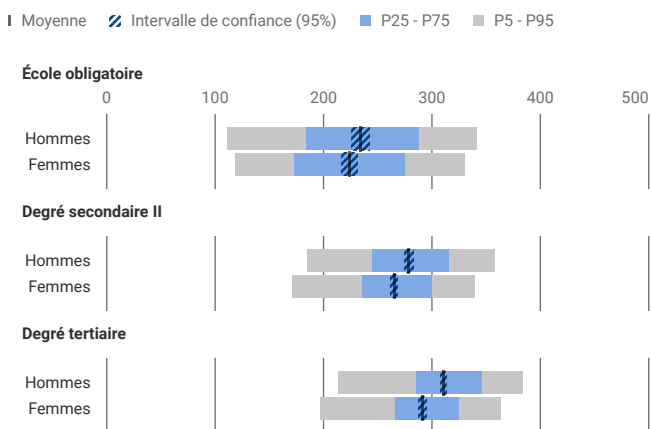
Ces résultats confirment d'ailleurs l'analyse multivariée. Les compétences dépendent fortement du niveau de formation (voir tableau TAA2 dans l'annexe). Le modèle de régression tient en outre compte de la variable «niveau de formation des parents», car le contexte familial influe de manière significative sur les compétences. En littératie, les personnes dont un parent a accompli une formation du degré tertiaire obtiennent en moyenne 28 points de plus que celles dont aucun des parents n'a achevé une formation du degré secondaire II. L'écart est de 22 points en numératie et de 21 points en résolution adaptative de problèmes.

Le graphique G3.1.5b montre les performances en numératie en relation avec le niveau de formation et le sexe. L'écart entre les hommes et les femmes se creuse avec l'augmentation du niveau de formation. Parmi les personnes ayant uniquement accompli la scolarité obligatoire, le score moyen des hommes est de 10 points supérieur à celui des femmes; l'écart est de 14 points au niveau secondaire II et de 20 points au niveau tertiaire. Le choix des branches d'études pourrait expliquer le fait que le système de formation accentue les différences entre hommes et femmes en numératie. Les hommes sont en effet plus nombreux que les femmes à suivre des formations axées sur les mathématiques (filières MINT). L'enquête PIAAC met en évidence ces différences pour les personnes dont la plus haute formation achevée est de niveau tertiaire (voir graphique G3.1.6), ce qui est d'ailleurs étayé par d'autres études.² La part d'hommes est supérieure à 50% dans les quatre domaines d'études³ MINT. Elle va de 60% en sciences naturelles, mathématiques et statistiques à 86% dans les filières Ingénierie et Industrie manufacturière. Les personnes issues de ces filières obtiennent généralement des scores plus élevés en numératie que celles qui ont un titre non MINT.

Les différences entre les sexes s'observent surtout en numératie. Les graphiques concernant les compétences en littératie et en résolution adaptative de problèmes ne révèlent aucune différence entre les sexes selon le niveau de formation (graphiques GA3.1.5a et GA3.1.5c dans l'annexe).

Numératie - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) selon le sexe et le niveau de formation G3.1.5b

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



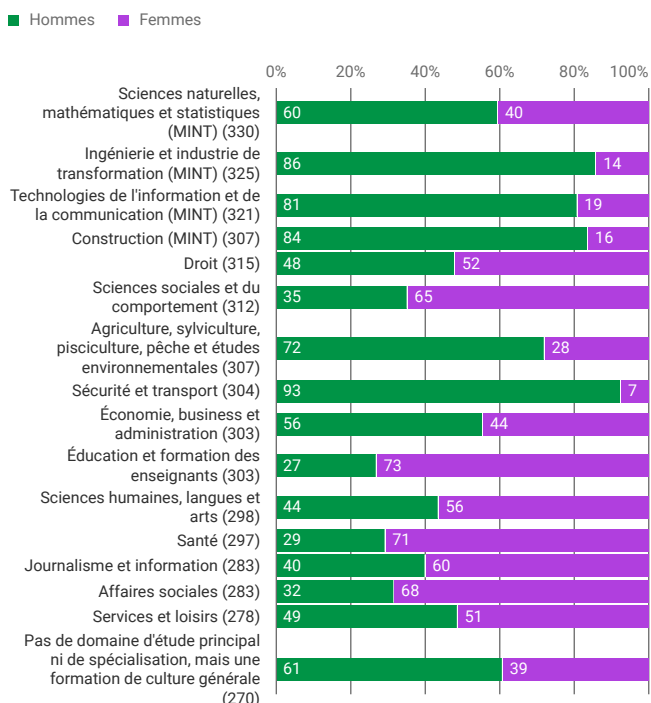
Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.21
© OFS 2024

Domaine d'études de la plus haute formation achevée de niveau tertiaire, selon le sexe, et score moyen en numératie (entre parenthèses) G3.1.6

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



N'inclus pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.23
© OFS 2024

² En Suisse, la part de femmes dans les études MINT des hautes écoles en 2022/2023 atteignait 35%, contre 59% dans les branches non MINT. (Les filières MINT dans les hautes écoles – Édition 2024 | Publication | Office fédéral de la statistique (admin.ch))

³ Nous utilisons les domaines d'études selon la Classification internationale type de l'éducation 2013 (CITE F) (voir <https://uis.unesco.org/fr/topic/classification-internationale-type-de-leducation-cite>)

La longueur des diagrammes à moustaches montre que, indépendamment du sexe, la dispersion des scores est la plus grande chez les personnes ayant uniquement accompli la scolarité obligatoire (voir le graphique G3.1.5b et les graphiques GA3.1.5a et GA3.1.5c dans l'annexe).

Ce large éventail de scores s'explique en partie lorsque l'on tient compte de l'âge. Le graphique G3.1.7b illustre l'interaction entre l'âge et le niveau de formation en prenant l'exemple de la numératie. Ce sont avant tout les personnes jeunes sans formation postobligatoire qui jouissent de compétences relativement bonnes en comparaison des personnes plus âgées qui n'ont pas dépassé ce niveau de formation. Chez les personnes dont le niveau de formation le plus élevé se situe au degré secondaire II ou au degré tertiaire, on n'observe pas de sauts entre les groupes d'âge, mais uniquement une diminution continue des compétences avec l'âge, comme cela ressortait déjà du graphique G3.1.1b. Les graphiques GA3.1.7a et GA3.1.7c dans l'annexe montrent la même chose pour la littératie et la résolution adaptative de problèmes.

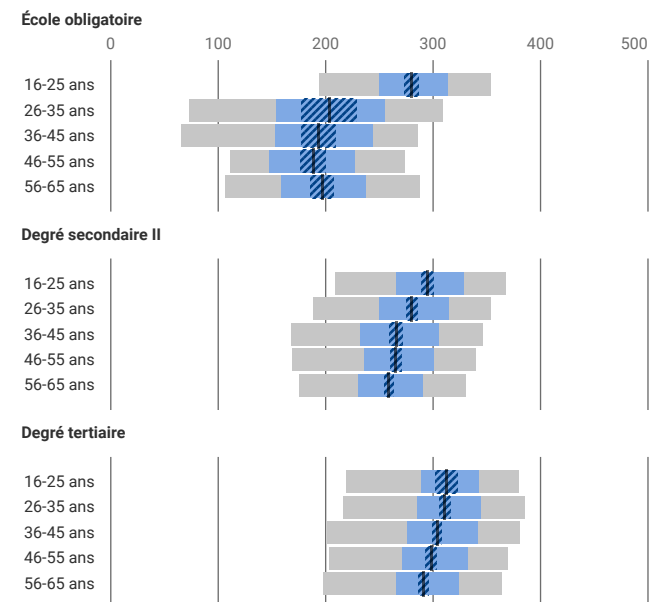
Les différences selon le niveau de formation apparaissent uniquement à partir de l'âge de 26 ans. Une explication possible de ce saut pourrait résider dans le fait que les jeunes sont toujours en formation et que leur formation achevée la plus élevée ne correspond pas encore à leur niveau de formation effectif.

Numératie - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) selon le niveau de formation et l'âge

G3.1.7b

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Moyenne ■ Intervalle de confiance (95%) ■ P25 - P75 ■ P5 - P95



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.25
© OFS 2024

Statut sur le marché du travail

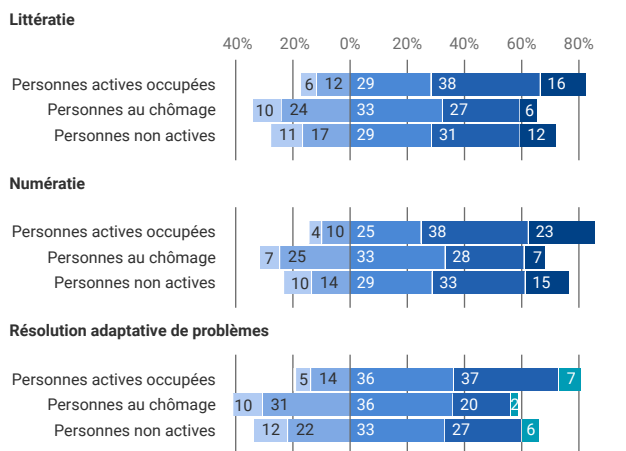
Les compétences varient fortement selon le statut sur le marché du travail (voir graphique G3.1.8). Une grande part des personnes sans emploi ont des aptitudes se situant aux niveaux 1 ou inférieur à 1. Si ce constat vaut pour les trois domaines de compétences, il est particulièrement vrai pour la résolution adaptative de problèmes, où 41% des personnes atteignent au mieux le niveau 1 (littératie: 34%; numératie: 32%). Ces mêmes observations valent pour les personnes non actives. Là encore, la part de personnes se situant aux deux niveaux les plus faibles est la plus grande (34%) dans le domaine de la résolution adaptative de problèmes (littératie: 28%; numératie: 24%). En comparaison, la part de personnes actives occupées se rangeant dans les niveaux les plus bas est plus ou moins identique pour les trois domaines de compétences.

Littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes - Répartition en pourcentage des niveaux de compétences selon le statut sur le marché du travail

G3.1.8

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Niveau inférieur à 1 ■ Niveau 1 ■ Niveau 2 ■ Niveau 3 ■ Niveau 4/5 ■ Niveau 4



N'inclus pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.27
© OFS 2024

En prenant également en compte d'autres caractères socio-démographiques, les compétences des personnes actives occupées sont significativement supérieures à celles des autres groupes (voir TA A2 dans l'annexe). Les différences entre les personnes non actives et les personnes au chômage ne sont par contre pas significatives. Les meilleurs résultats obtenus par les personnes non actives en comparaison aux personnes au chômage dans le graphique G3.1.8 sont notamment influencés par le groupe des 16-25 ans qui sont souvent en formation et ne sont donc pas encore sur le marché du travail.

3.2 Migration et contexte linguistique

En 2022, plus de deux millions de personnes de nationalité étrangère vivaient en Suisse de manière permanente, soit 26% de la population résidante permanente totale.⁴ Les immigrés qui s'établissent dans un pays d'accueil sont confrontés à des obstacles considérables au cours de leur parcours d'intégration économique et sociale, spécialement si leurs compétences-clés en traitement de l'information dans la langue locale ne sont pas suffisamment développées. L'évaluation des compétences des adultes offre une vue détaillée des compétences de la population migrante⁵ et fournit un éventail d'informations sur leur situation familiale et linguistique, leurs qualifications et leur participation au marché de travail.⁶

La présente section analyse les compétences selon l'origine et le profil linguistique, et examine l'importance du niveau de formation et du pays où le diplôme le plus élevé a été obtenu, en établissant une comparaison entre les natifs, c'est-à-dire les Suisses et les étrangers nés en Suisse, et les immigrés. Les profils de compétences de la population migrante sont également présentés en fonction du temps écoulé depuis leur arrivée en Suisse.

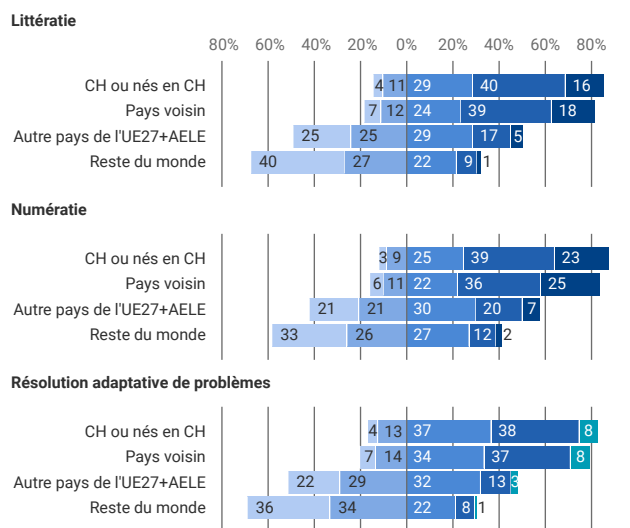
3.2.1 Profils migratoire et linguistique

Dans les trois domaines de compétences testés, les performances des natifs et des immigrés des pays voisins⁷ (9% de la population totale), sont très proches et partout supérieures à celles des immigrés des autres pays de l'UE27 et de l'AELE⁸ et de ceux du reste du monde (respectivement 7% et 9% de la population analysée). En numératie, par exemple, 12% de la population native et 17% des personnes originaires des pays voisins n'ont pas dépassé le niveau 1, contre 42% des immigrés venant des autres pays de l'UE27/AELE. Parmi les immigrés du reste du monde, cette proportion s'élève à 59% (voir graphique G3.2.1). L'analyse multivariée (voir TA A2 dans l'annexe) montre toutefois que, en tenant compte des principaux caractères socio-démographiques (p. ex. le niveau de formation et l'âge), seuls les immigrés du reste du monde obtiennent en moyenne un score significativement inférieur à celui de la population native dans les trois cadres d'évaluation.

Littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes - Répartition en pourcentage des niveaux de compétences selon la région d'origine G3.2.1

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Niveau inférieur à 1 ■ Niveau 1 ■ Niveau 2 ■ Niveau 3 ■ Niveau 4/5
■ Niveau 4



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.
N'inclus pas les apatrides.
Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024 gr-f-15.08.01.28
Source: PIAAC – 2022/23 © OFS 2024

L'évaluation des compétences des adultes a été conduite dans une des langues officielles du pays participant (en Suisse: allemand, français et italien). Les performances des personnes qui ont répondu dépend donc également de leur maîtrise de la langue du test. Plus d'un immigré sur deux a passé les tests dans une langue qui n'est pas sa langue principale, définie comme étant les première et deuxième langues apprises à la maison pendant l'enfance et comprises au moment de l'enquête. Les faibles scores obtenus par certains migrants pourraient donc, dans une certaine mesure, s'expliquer par une moins bonne maîtrise de la langue officielle plutôt que par un manque de compétences en littératie, en numératie et en résolution adaptative de problèmes.

Pour les analyses qui suivent, la population migrante n'est pas distinguée selon la région d'origine en raison de la taille trop petite de certains groupes. Effectivement, seuls 14% des immigrés venant des autres pays de l'UE27/AELE et du reste du monde ont passé le test dans une langue qui correspond à leur langue principale. Dans le cas des immigrés des pays voisins en revanche, l'allemand, le français ou l'italien ne constituait une langue étrangère que pour 9% d'entre eux (voir TA A5 dans l'annexe).

⁴ OFS (2022), Statistique de la population et des ménages, Neuchâtel
⁵ Dans la présente analyse, la population migrante comprend les personnes nées à l'étranger et de nationalité étrangère, qui sont également appelées «immigrés», «personnes migrantes» et «migrants». En revanche, les personnes de nationalité suisse, quel que soit leur pays de naissance, et les personnes de nationalité étrangère nées en Suisse font partie de la population native.
⁶ OCDE (2013), Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013: Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes, éditions OCDE
⁷ France, Allemagne, Italie, Autriche, Liechtenstein
⁸ Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie

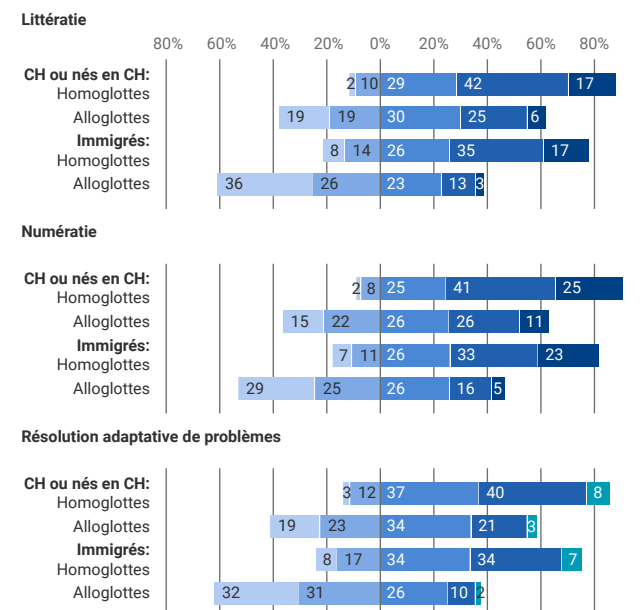
Le graphique G3.2.2 montre effectivement qu'après prise en compte du profil linguistique, les immigrés et les natifs homoglosses (pour lesquels la langue de test correspond à la langue principale) ont obtenu des résultats comparables s'agissant de la part d'adultes atteignant les niveaux 4 ou 5. À l'extrémité inférieure de l'échelle des niveaux de compétences, des différences importantes subsistent partout : en littératie par exemple, 22% des immigrés homoglosses n'atteignent pas le niveau 2, alors que chez les natifs cette proportion est de 12%. Quant aux différences entre les immigrés alloglosses (pour lesquels la langue de test ne correspond pas à la langue principale) et les natifs homoglosses, elles sont significatives dans les trois domaines. En littératie, environ 16% des immigrés atteignent le niveau 3 ou plus, alors que parmi les natifs, plus de 59% ont les compétences nécessaires pour atteindre au moins le niveau 3.

Littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes - Répartition en pourcentage des niveaux de compétences selon les profils migratoire et linguistique

G3.2.2

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Niveau inférieur à 1 ■ Niveau 1 ■ Niveau 2 ■ Niveau 3 ■ Niveau 4/5
■ Niveau 4



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte dans la catégorie alloglosses.
Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC - 2022/23

gr-f-15.08.01.29
© OFS 2024

Niveau de formation

La maîtrise de la langue officielle n'explique que partiellement les différences entre les natifs et la population migrante, d'où la possibilité que d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Comme souligné dans la section précédente, le niveau de formation a une nette influence sur les performances dans tous les domaines. Les immigrés sont surreprésentés à l'extrémité inférieure de l'échelle du niveau d'études en comparaison des natifs, avec des différences importantes entre immigrés homoglosses et alloglosses. Plus de la moitié des immigrés dont la langue principale est une langue officielle sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures et la part qui n'a pas dépassé la scolarité obligatoire est similaire à celle qui est observée dans la population native (voir TA A6 dans l'annexe).

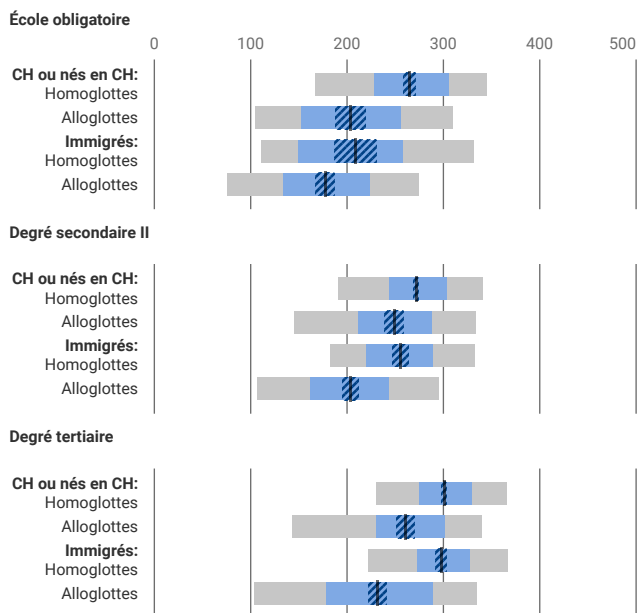
Les graphiques G3.2.3a et G3.2.3b montrent la répartition des scores en littératie et en numératie en fonction des profils migratoire et linguistique et du niveau de formation. Si l'on prend en compte la formation la plus élevée atteinte, l'écart moyen en points en littératie et en numératie entre natifs et immigrés diminue avec le niveau de formation, quel que soit le profil linguistique. C'est au sein de la population ayant le niveau d'études le plus faible que les différences de performances entre immigrés alloglosses et natifs homoglosses sont les plus importantes (88 points en littératie et 77 points en numératie). En revanche,

Littératie - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) selon les profils migratoire et linguistique et le niveau de formation

G3.2.3a

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Moyenne ■ Intervalle de confiance (95%) ■ P25 - P75 ■ P5 - P95



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte dans la catégorie alloglosses.

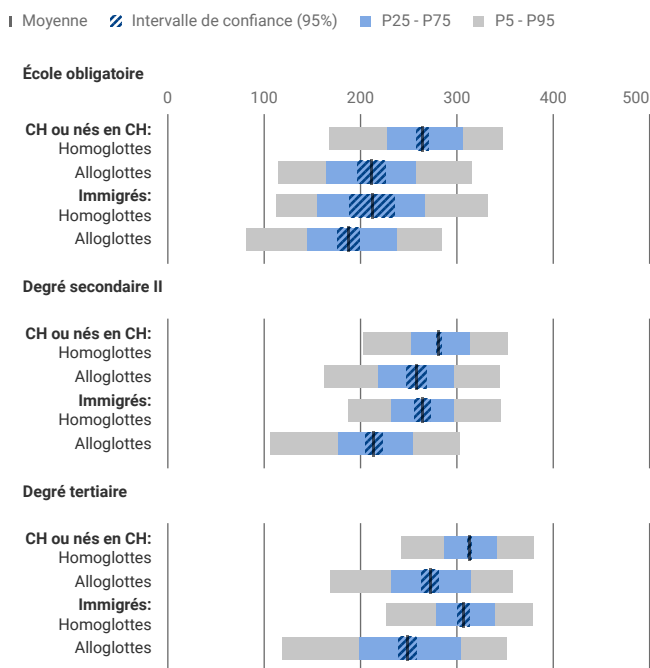
État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC - 2022/23

gr-f-15.08.01.30
© OFS 2024

Numératie - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) selon les profils migratoire et linguistique et le niveau de formation

G 3.2.3b

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte dans la catégorie alloglotte .

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC - 2022/23

gr-f-15.08.01.31
© OFS 2024

les résultats observés parmi les personnes qui ont un niveau d'instruction élevé sont proches entre les immigrés et les natifs dont la langue principale est une langue officielle.

Lieu d'obtention du diplôme

En plus du niveau d'études, le lieu où le diplôme de la formation la plus haute achevée a été obtenu influe sur les performances. Les différences de qualité du système éducatif entre les pays et la faible transférabilité des compétences acquises à l'étranger pourraient être des déterminants plausibles des écarts entre les résultats obtenus par la population native et par la population migrante.⁹

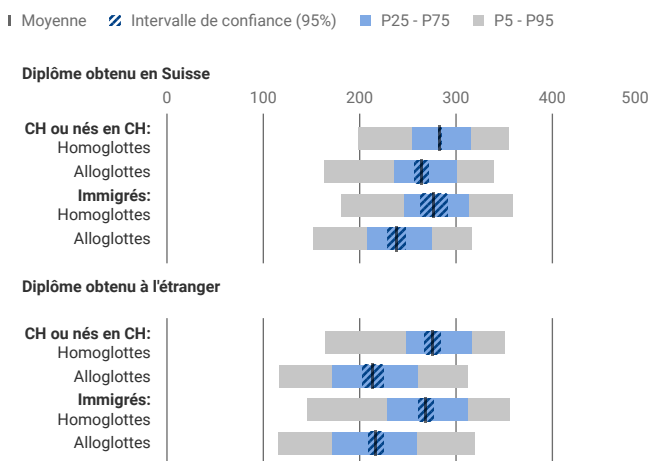
⁹ OECD (2014), Gérer les migrations économiques pour mieux répondre aux besoins du marché du travail, Éditions OECD.

La majorité (65%) des immigrés ont acquis leur qualification la plus élevée avant d'arriver en Suisse. Les graphiques G 3.2.4a et G 3.2.4b montrent la répartition des scores en littératie et en numératie en fonction des profils migratoire et linguistique et du lieu d'obtention du diplôme. Lorsque ce troisième facteur est également pris en compte, l'écart moyen en points en littératie entre natifs et immigrés homoglottes qui ont obtenu leur qualification en Suisse est presque réduit de moitié (de 12 à 6 points). On observe des différences significatives dans les performances en littératie et en numératie entre les natifs et la population migrante de langue étrangère, quel que soit le lieu d'obtention du diplôme. Néanmoins, les adultes qui ont obtenu leur qualification la plus élevée en Suisse affichent en moyenne de meilleurs résultats que ceux qui ont terminé leur formation à l'étranger; dans la population migrante alloglotte, ces différences sont par exemple les suivantes: 239 points contre 217 en littératie et 246 points contre 228 en numératie.

Littératie - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) selon les profils migratoire et linguistique et le lieu d'obtention du diplôme le plus élevé

G 3.2.4a

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans



N'inclus pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte et celles sans information sur le lieu d'obtention du diplôme.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC - 2022/23

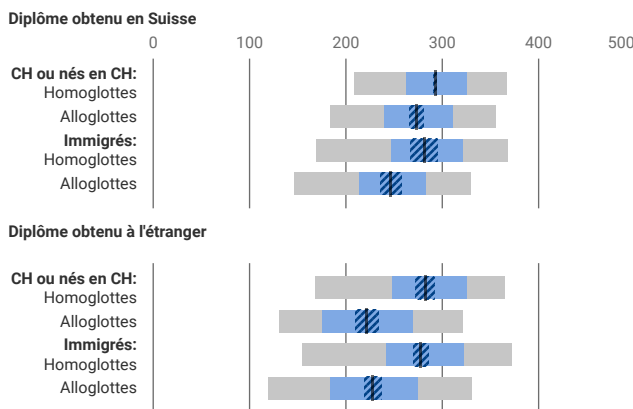
gr-f-15.08.01.32
© OFS 2024

Numératie - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) selon les profils migratoire et linguistique et le lieu d'obtention du diplôme le plus élevé

G3.2.4b

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Moyenne ■ Intervalle de confiance (95%) ■ P25 - P75 ■ P5 - P95



N'inclus pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte et celles sans information sur le lieu d'obtention du diplôme.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.33
© OFS 2024

Une fois neutralisés les effets de l'âge, du sexe, du plus haut niveau de formation atteint, du statut sur le marché du travail, du lieu d'obtention du diplôme et du niveau de formation des parents, la différence moyenne de score entre les immigrés alloglottes et les natifs homoglottes est d'environ 38 points sur l'échelle de compétences en littératie, de 34 points sur celle en numératie et de 31 points sur celle en résolution adaptative de problèmes (voir TAA3 dans l'annexe). Cependant, la différence dans les trois domaines testés entre les immigrés et les natifs dont la langue principale est une langue officielle est petite et n'est pas statistiquement significative.

3.2.2 Nombre d'années depuis l'arrivée en Suisse

L'ancienneté de la présence des migrants dans le pays d'accueil joue certainement un rôle dans le développement des compétences-clés en traitement de l'information nécessaires dans la vie quotidienne et professionnelle dans le pays hôte. À mesure que le temps passé dans le pays d'accueil augmente, la population migrante entre plus fréquemment en contact avec la société et la culture locales et améliore ses compétences linguistiques.¹⁰ Toutefois, en Suisse, les nouveaux immigrés, arrivés il y a cinq ans ou moins, ont réalisé des performances en moyenne supérieures à celles des anciens immigrés, arrivés il y a plus de cinq ans (voir G3.2.5). Ainsi, dans les trois domaines du test, la part de personnes qui n'ont pas dépassé le niveau 1 est supérieure

¹⁰ OECD (2014), Gérer les migrations économiques pour mieux répondre aux besoins du marché du travail, Éditions OECD.

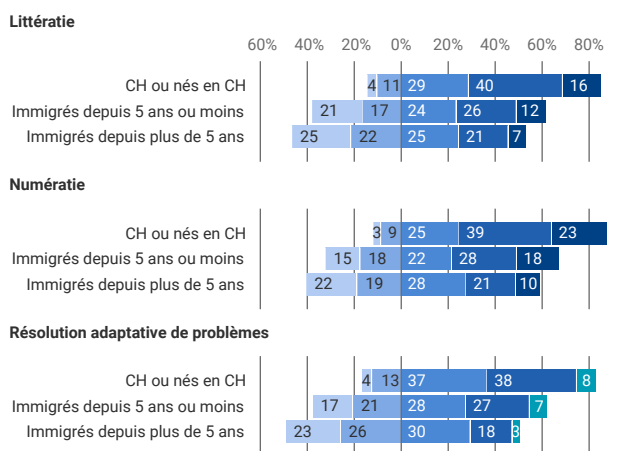
d'environ 10 points de pourcentage parmi les anciens immigrés que parmi ceux qui sont arrivés plus récemment (9 points en littératie, 8 en numératie et 11 en résolution adaptative de problèmes). Il y a néanmoins une part significative de nouveaux migrants qui se situent en dessous du niveau 2; cette part est 2,5 fois plus élevée que chez les natifs.

Littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes - Répartition en pourcentage des niveaux de compétences selon la date d'arrivée en Suisse

G3.2.5

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Niveau inférieur à 1 ■ Niveau 1 ■ Niveau 2 ■ Niveau 3 ■ Niveau 4/5
■ Niveau 4



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.
N'inclus pas les personnes sans information sur la date d'arrivée en Suisse.
Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

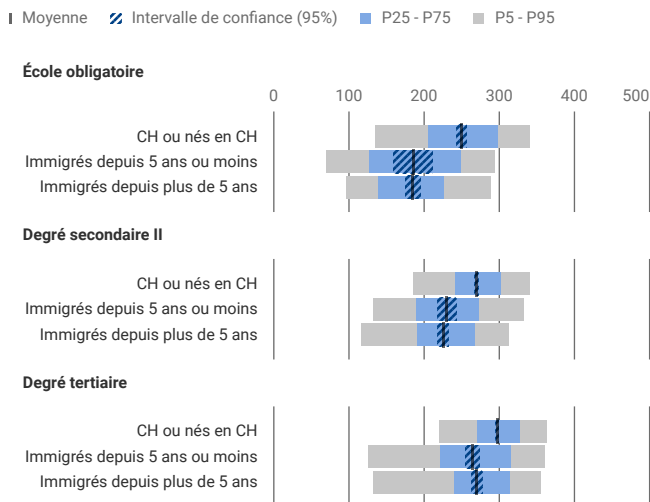
gr-f-15.08.01.34
© OFS 2024

La comparaison de quelques-uns des principaux caractères socio-démographiques qui, on l'a vu plus haut, tendent à être fortement associés à la maîtrise des compétences, révèle que ces groupes de population ont des profils sensiblement différents, qui se reflètent dans les résultats illustrés dans le graphique G3.2.5 (voir TA A7 dans l'annexe). Parmi les nouveaux et les anciens immigrés, plus de 55% de répondants ont une langue principale qui n'est pas une des langues officielles, alors que parmi les natifs, ils ne sont guère plus de 10%. En revanche, ceux qui ont accompli une formation tertiaire sont nettement plus nombreux parmi les immigrés récents (57%) que parmi les natifs (40%) ou les immigrés anciens (34%). On voit également que les migrants installés en Suisse depuis plus de cinq ans sont surreprésentés parmi les personnes qui ont un faible niveau d'études. Enfin, la structure d'âge indique que plus de la moitié des nouveaux immigrés ont entre 16 et 35 ans, alors que chez les anciens immigrés cette part est de 23% (37% chez les natifs).

Les graphiques G3.2.6a et G3.2.6b montrent que, lorsque le niveau de formation est pris en compte, les différences entre les natifs et la population migrante s'agissant du score moyen sur l'échelle de compétences en littératie et en numératie diminuent de façon similaire avec le niveau d'instruction, peu importe la date d'arrivée en Suisse. En littératie, l'écart entre les nouveaux immigrés et les natifs atteint 65 points pour ceux qui n'ont pas de formation post-obligatoire, alors qu'il n'est plus que de 33 points pour ceux qui sont au bénéfice d'une formation tertiaire. Pour les anciens immigrés, l'écart se réduit de 65 à 27 points. Il existe de très grandes variations entre les scores obtenus par les personnes ayant un même niveau de formation. La variabilité est plus grande chez les immigrés arrivés il y a cinq ans ou moins que dans la population native.

Littératie - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) selon la date d'arrivée en Suisse et le niveau de formation G3.2.6a

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans



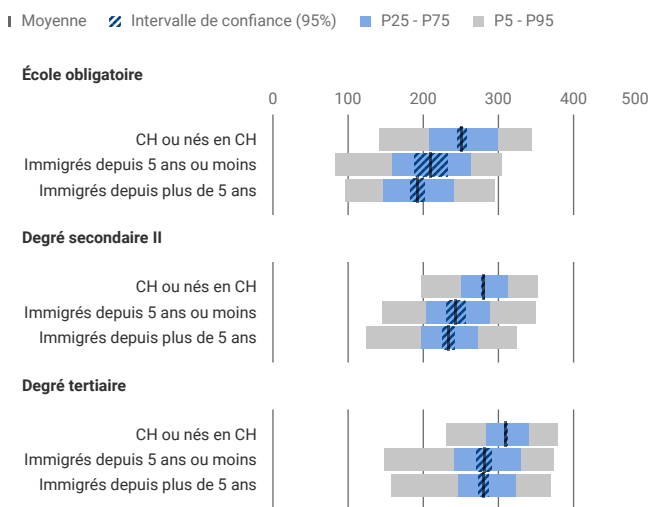
Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. N'inclus pas les personnes sans information sur la date d'arrivée en Suisse.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.35
© OFS 2024

Numératie - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) selon la date d'arrivée en Suisse et le niveau de formation G3.2.6b

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. N'inclus pas les personnes sans information sur la date d'arrivée en Suisse. Un cas aberrant a été exclu de l'analyse.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.36
© OFS 2024

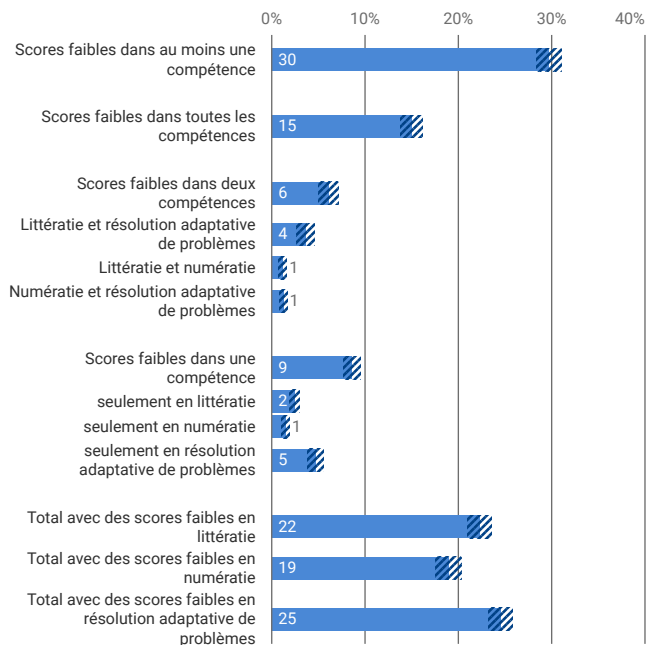
L'analyse multivariée (voir TAA4 dans l'annexe) indique qu'en moyenne les natifs obtiennent de meilleurs résultats en littératie que les immigrés. En revanche, en numératie et en résolution adaptative de problèmes, la différence entre les résultats des immigrés arrivés il y a cinq ans ou moins et ceux de la population native ne sont pas statistiquement significatifs. Si l'on compare les deux groupes d'immigrés, après prise en compte des principaux caractères socio-démographiques, les différences de score moyen ne sont statistiquement significatives dans aucun des domaines mesurés.

3.3 Personnes ayant de faibles compétences

Dans cette section, l'attention est portée sur les personnes ayant de faibles compétences (niveaux de compétence inférieur à 1 et 1). Comme le montre le graphique G3.3.1, un peu moins de 30% de la population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans ne dépassent pas le niveau 1 dans au moins l'une des compétences mesurées. Ce sont donc 1,67 million de personnes qui sont concernées.

Proportion de personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1) G3.3.1 Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

/// Intervalle de confiance (95%)



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.37
© OFS 2024

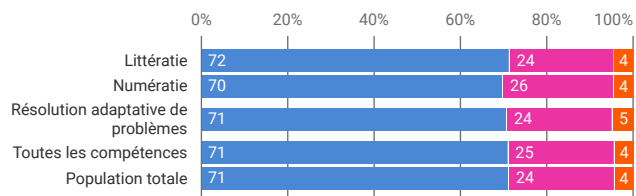
Dans la population ayant fait l'objet de l'enquête, 22% (1,25 million de personnes) ont un niveau de compétences faible en littératie, 19% (1,06 million de personnes) en numératie et 25% (1,38 million de personnes) en résolution de problèmes; 15% obtiennent des scores bas dans les trois domaines. En outre, 6% présentent d'importants déficits dans deux compétences et 9% dans un seul domaine (2,5% en littératie seulement, 1,5% en numératie seulement et 4,7% en résolution de problèmes seulement).

Répartition régionale des personnes ayant de faibles compétences

Indépendamment de la compétence considérée, la répartition des personnes ayant obtenu de faibles scores correspond à la répartition de la population totale entre les régions linguistiques: environ 71% résident dans les régions germanophones, 25% dans les régions francophones et 4% dans les régions italo-phones. Autrement dit, il n'y a aucune région linguistique où ces personnes seraient surreprésentées ou sous-représentées. Ce constat vaut également pour les personnes qui n'ont atteint le niveau 2 dans aucune des trois compétences (voir graphique G3.3.2).

Répartition en pourcentage des personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1) et de la population totale par région linguistique G3.3.2 Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Suisse alémanique ■ Suisse romande ■ Suisse italienne



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

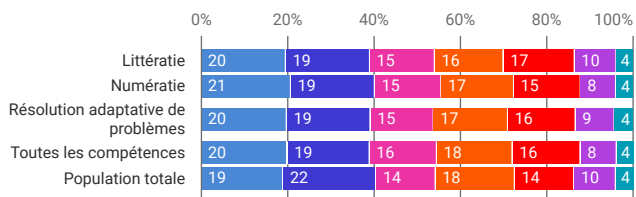
État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.38
© OFS 2024

Cette même affirmation vaut aussi pour la répartition entre les grandes régions (voir graphique G3.3.3). La part de personnes venant d'une grande région donnée dans la population ayant de faibles compétences correspond environ, pour les trois domaines testés, à la part de toutes les personnes de la grande région concernée dans la population totale. Autrement dit, il n'y a pas de concentration de personnes ayant de faibles compétences dans une ou plusieurs grandes régions.

Répartition en pourcentage des personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1) et de la population totale par grande région G3.3.3 Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Région lémanique ■ Espace Mittelland ■ Suisse du Nord-Ouest ■ Zurich
■ Suisse orientale ■ Suisse centrale ■ Tessin



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.39
© OFS 2024

Caractères socio-démographiques des personnes ayant de faibles compétences

Le tableau T3.3.1 donne un aperçu de la part de personnes ayant de faibles compétences en littératie, ventilée selon des caractères socio-démographiques choisis. Comme nous l'avons déjà mentionné, il n'existe pratiquement aucune différence entre les sexes; la part des personnes ayant de faibles compétences en lecture augmente avec l'âge et diminue avec le niveau de formation. Une grande part des personnes dont la langue principale ne correspond pas à la langue du test et des étrangers qui ont immigré il y a plus de cinq ans ne dépasse pas non plus le niveau 1 en littératie.

Le tableau T3.3.1 montre que les groupes présentant la plus forte proportion de personnes ayant de faibles compétences en littératie ne sont pas forcément les plus grands si l'on considère leur part dans la population totale. Ainsi, il y a plus de personnes parmi les titulaires d'un diplôme professionnel du degré secondaire II qui ont une compétence en littératie de niveau 1 au plus (environ 430 000) que dans le groupe qui n'a pas de diplôme postobligatoire (environ 403 000), bien que la part de celles affichant un niveau faible en lecture soit presque deux fois plus élevée dans ce groupe (44,2%) que dans le premier (22,9%). L'écart entre la part de personnes ayant un niveau de compétences faible au sein d'un groupe donné et la part correspondante dans la population totale présentant une faiblesse en littératie se retrouve également dans les profils migratoire et linguistique. Ainsi, 12,1% des personnes homoglosses (la langue du test correspond à la langue principale) de nationalité suisse ou nées en Suisse ont une compétence faible en littératie, soit environ 455 000 personnes. Dans le groupe des alloglosses (la langue du test ne correspond pas à la langue principale) ayant un même profil migratoire, cette part est de 38,4%, soit trois fois plus élevée, alors que ce groupe est nettement plus petit (174 000 personnes). Il y a également un peu plus de personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse que d'immigrés qui présentent une compétence faible en littératie.

Des observations analogues peuvent être faites pour les deux autres compétences (voir tableau TA A8 dans l'annexe).

Proportion de personnes ayant de faibles compétences en littératie (niveau inférieur à 1 et niveau 1) selon différentes dimensions d'analyse

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

T3.3.1

		Faibles compétences en littératie		
		%	± ¹	en 1 000
Total		22,3	1,3	1 254
Sexe	Hommes	22,5	1,9	637
	Femmes	22,1	2,1	617
Âge	16–25 ans	10,4	3,1	90
	26–35 ans	14,7	2,6	169
	36–45 ans	24,3	3,0	298
	46–55 ans	26,8	3,1	319
	56–65 ans	31,7	3,4	378
Niveau de formation ²	École obligatoire	44,2	4,6	403
	Degré secondaire II: professionnel	22,9	2,9	430
	Degré secondaire II: général	16,1	4,1	77
	Formation professionnelle supérieure	12,0	2,9	83
	Haute école	5,5	1,3	81
Statut sur le marché du travail ²	Personnes actives occupées	17,8	1,4	797
	Personnes au chômage	34,6	10,1	53
	Personnes non actives	28,1	4,3	222
Profils migratoire et linguistique ³	<i>Nationalité suisse ou nés en Suisse</i>			
	Homoglosses	12,1	1,3	455
	Alloglosses	38,4	6,2	174
	<i>Immigrés</i>			
	Alloglosses	21,9	5,9	130
Date d'arrivée en Suisse ⁴	<i>Nationalité suisse ou nés en Suisse</i>			
	Immigrés depuis 5 ans ou moins	14,9	1,4	630
	Immigrés depuis plus de 5 ans	38,5	6,3	159
		47,0	4,4	456

¹ Intervalle de confiance à 95%

² N'inclus pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

³ Les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte sont considérées comme alloglosses. Il s'agit de 0,5% des personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse, et de 12% des immigrés.

⁴ N'inclus pas les personnes sans information sur la date d'arrivée en Suisse.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2024

Profil linguistique des personnes ayant de faibles compétences

Les analyses et les données présentées dans la section 3.2 ont montré que les compétences dans la langue du test dépendent de la langue principale. C'est pourquoi les personnes sont regroupées ci-après selon la concordance entre la langue principale et la langue du test et réparties selon les caractères socio-démographiques utilisés plus haut. Pour ce faire, trois groupes sont formés:

Les personnes ayant des connaissances insuffisantes dans la langue du test

Ainsi que nous l'avons expliqué dans le chapitre 2, seule une brève interview a été menée avec les personnes présentant ce profil linguistique pour l'enquête PIAAC. Il est permis de supposer qu'elles

n'auraient obtenu que des scores situés au bas de l'échelle de compétences au vu de leurs connaissances insuffisantes dans la langue du test. C'est pourquoi l'on a renoncé à les soumettre aux tests. Les scores (et les niveaux de compétences qui peuvent en être dérivés) ont été déterminés à l'aide d'un modèle statistique et des informations disponibles.

Il est important de souligner que les personnes présentant ce profil linguistique auraient peut-être obtenu des scores nettement supérieurs si elles avaient pu participer à l'évaluation dans leur langue principale. Mais dans les langues nationales, allemand, français ou italien, elles ne peuvent pas mobiliser leurs compétences ou seulement de façon restreinte. On estime à 3% de la population résidente permanente de la Suisse âgée de 16 à 65 ans la part de personnes qui ont des connaissances insuffisantes dans la langue du test.

Les personnes pour lesquelles la langue du test ne correspond pas à la langue principale

Ce groupe comprend les personnes alloglottes, c'est-à-dire qui ont des connaissances suffisantes dans une langue nationale pour participer à l'évaluation des compétences. En l'occurrence, ces personnes auraient peut-être obtenu de meilleurs résultats si elles avaient pu faire les tests dans leur langue principale. Ces personnes représentent 19% de la population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans.

Les personnes dont la langue principale correspond à la langue du test

Les 78% restants de la population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans sont des homoglottes, qui ont donc pu passer les tests dans leur langue principale.

En raison du nombre parfois restreint de cas sur lesquels l'analyse repose, les groupes d'âge ont été légèrement agrandis (16 à 25 ans, 26 à 45 ans et 46 à 65 ans) et la distinction pour la formation achevée la plus élevée n'a plus été faite qu'entre «école obligatoire», «degré secondaire II» et «degré tertiaire».

Le graphique G3.3.4 représente la composition du groupe des personnes ayant de faibles compétences selon le profil linguistique. La répartition dans la population totale est indiquée à titre de comparaison. Il apparaît clairement que les personnes ayant des connaissances insuffisantes dans la langue du test constituent une part substantielle des personnes ayant de faibles compétences et sont donc nettement surreprésentées en comparaison de la population totale (dont elles constituent 3%). Si l'on considère les compétences séparément, la part de ces personnes se situe entre 13% (résolution de problèmes) et 16% (numératie).

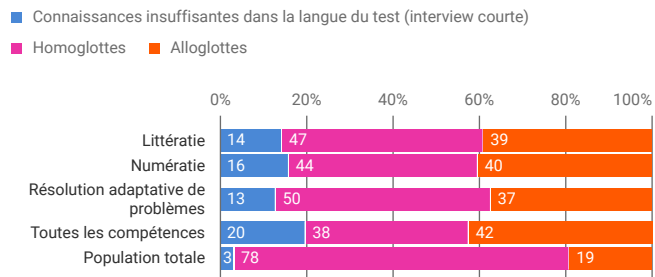
La part de personnes alloglottes ayant des connaissances suffisantes dans la langue du test est proportionnellement très élevée dans le groupe présentant de faibles compétences: de 37% (résolution de problèmes) à 42% (scores bas dans les trois domaines de compétences).

Par conséquent, la part des personnes homoglottes est nettement plus faible dans ce groupe – valeurs entre 38% (scores bas dans les trois compétences) et 50% (résolution de problèmes) – que dans la population totale (78%).

Répartition en pourcentage des personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1) et de la population totale selon le profil linguistique

G3.3.4

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

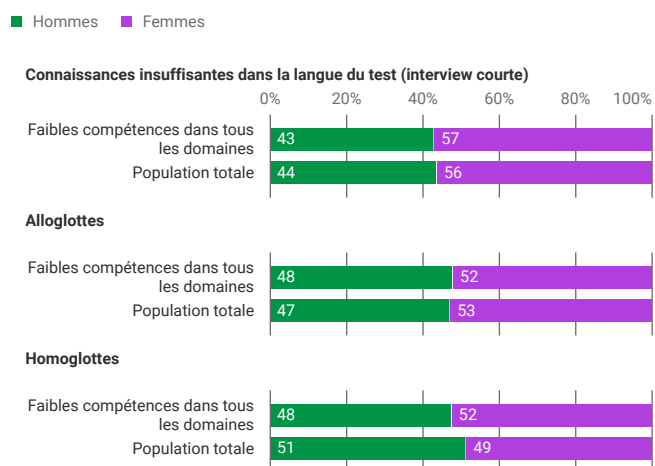
gr-f-15.08.01.40
© OFS 2024

Le graphique G3.3.5 montre clairement que la proportion d'hommes et de femmes parmi les personnes ayant de faibles scores dans les trois domaines de compétences (ci-après personnes ou groupe ayant de faibles compétences) correspond à celle dans la population totale. Chez les personnes homoglottes, les femmes sont, en comparaison de la population totale, légèrement surreprésentées dans le groupe ayant de faibles compétences. Cette différence n'est toutefois pas statistiquement significative.

Répartition en pourcentage des personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1) dans tous les domaines selon le profil linguistique et le sexe

G3.3.5

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.41
© OFS 2024

Le profil d'âge des personnes ayant de faibles compétences varie en fonction du profil linguistique de la personne (voir graphique G3.3.6). Dans le groupe des personnes ayant des connaissances insuffisantes dans la langue du test, la part des 16 à 25 ans est très basse (5%), alors que celle des deux autres groupes d'âge est plus ou moins équivalente (respectivement 48% et 47%). Étant donné que presque toutes les personnes de ce groupe ont de faibles connaissances dans la langue du test, la répartition des âges ne s'écarte guère de celle dans la population totale ayant ce profil linguistique.

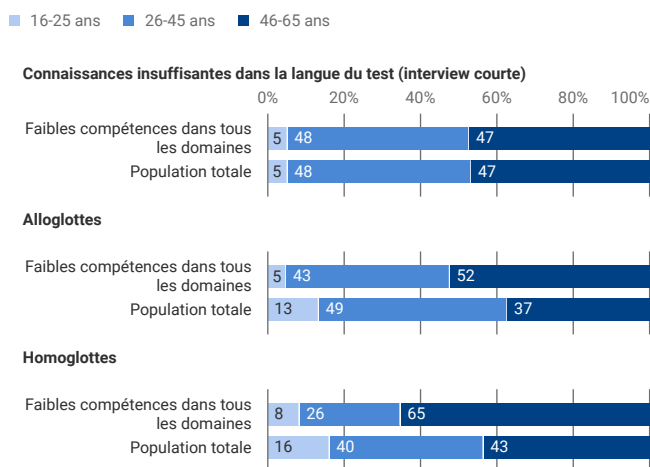
Dans le groupe des alloglottes, la répartition est analogue, avec toutefois une part légèrement inférieure des 26 à 45 ans (43%) et légèrement supérieure des 46 à 65 ans (52%).

Les personnes homoglottes ayant de faibles compétences présentent de loin l'âge moyen le plus élevé. Jusqu'à deux tiers ont entre 46 et 65 ans et un peu plus d'un quart ont entre 26 et 45 ans. En comparaison des autres groupes, les 16 à 25 ans sont un peu plus représentés ici, ce qui est cependant dû en premier lieu au fait que leur part dans l'ensemble de la population ayant ce profil linguistique est légèrement supérieure.

Répartition en pourcentage des personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1) dans tous les domaines selon le profil linguistique et l'âge

G3.3.6

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.43
© OFS 2024

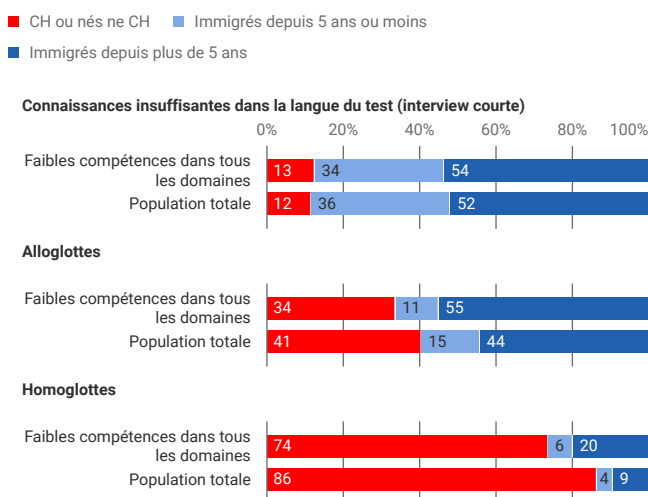
Parmi les personnes ayant de faibles compétences et des connaissances insuffisantes dans la langue du test, un peu plus d'un tiers ont immigré en Suisse il y a cinq ans ou moins. Les personnes de nationalité étrangère qui sont arrivées en Suisse il y a plus de cinq ans représentent un peu plus de la moitié de ce groupe. Le dixième restant a la nationalité suisse ou est né en Suisse.

Dans le groupe des alloglottes qui ont de faibles compétences, la moitié sont des personnes étrangères qui sont arrivées en Suisse il y a plus de cinq ans. En outre, il y a nettement plus de Suisses ou de personnes nées en Suisse (un tiers) que de personnes qui ont immigré dans notre pays il y a cinq ans ou moins (11%). Dans la population dont la langue principale correspond à la langue du test, 86% ont la nationalité suisse ou sont nées en Suisse. Ces personnes représentent 74% du groupe ayant de faibles compétences et présentant ce profil linguistique. Sont par contre surreprésentées dans ce groupe les personnes de nationalité étrangère qui ont immigré il y a plus de cinq ans (20% contre 9% dans la population totale ayant ce profil linguistique). Les personnes de nationalité étrangère qui sont arrivées en Suisse il y a cinq ans ou moins n'ont en revanche pas un grand poids dans ce groupe (voir graphique G3.3.7).

Répartition en pourcentage des personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1) dans tous les domaines selon le profil linguistique et la date d'arrivée en Suisse

G3.3.7

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. N'inclus pas les personnes sans information sur la date d'arrivée en Suisse. Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.45
© OFS 2024

Le dernier caractère utilisé pour décrire la composition du groupe de personnes ayant de faibles compétences selon le profil linguistique est la formation achevée la plus élevée (voir graphique G3.3.8).

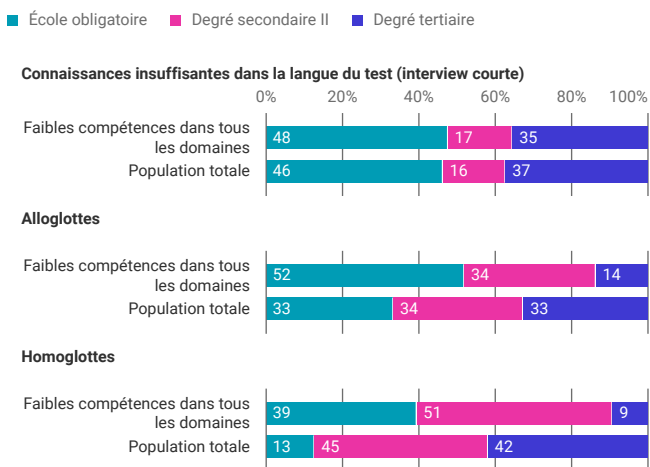
Près de la moitié des personnes ayant de faibles compétences et des connaissances insuffisantes dans la langue du test n'a pas de diplôme postobligatoire, 17% ont un diplôme du degré secondaire II et 35% ont achevé une formation tertiaire. Pour ces dernières, il y a lieu de présumer que leur compétence en littératie dans leur langue principale serait nettement meilleure qu'elle ne l'est dans la langue du test.

Parmi les personnes alloglottes ayant de faibles compétences, 52% n'ont pas de diplôme postobligatoire; 34% ont achevé leur formation la plus élevée au degré secondaire II et 14% au niveau tertiaire. Dans la population totale ayant ce profil linguistique, les trois niveaux de formation sont en revanche également répartis, représentant un tiers chacun. En d'autres termes, la part de personnes sans diplôme postobligatoire est nettement plus élevée dans le groupe ayant de faibles compétences que dans la population totale.

Dans le groupe des homoglosses ayant de faibles compétences, le niveau de formation le plus fortement représenté est le degré secondaire II (51%), alors que 39% ne sont pas allés au-delà de la scolarité obligatoire. En comparaison de la population totale ayant ce profil linguistique, les personnes sans diplôme postobligatoire (13% dans la population totale) et celles qui ont un diplôme du degré secondaire II (45% dans la population totale) sont surreprésentées. Dans ce groupe, 9% ont un titre du degré tertiaire, alors qu'ils sont 42% dans la population totale ayant ce même profil linguistique.

Répartition en pourcentage des personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1) dans tous les domaines selon le profil linguistique et le niveau de formation G3.3.8

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.
Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC - 2022/23

gr-f-15.08.01.47
© OFS 2024

En substance, les personnes ayant obtenu des scores bas dans les trois compétences mesurées (15% de la population) peuvent être caractérisées comme suit sur la base de leur profil linguistique:

Personnes ayant de faibles compétences et des connaissances insuffisantes dans la langue du test

En Suisse, 20% des personnes obtenant de faibles scores dans les trois domaines de compétences appartiennent à ce groupe, lequel est donc nettement surreprésenté en comparaison de la population totale (3%). Si ces personnes ont de faibles compétences, c'est principalement parce qu'elles n'ont pas de connaissances suffisantes dans l'une des langues proposées pour le test et que leurs compétences ne peuvent de ce fait pas être évaluées. Concrètement, elles ne peuvent pas participer à l'enquête PIAAC, car elles ne maîtrisent aucune des langues nationales (français, allemand, italien).

Ce groupe est caractérisé par le fait qu'une part relativement grande des personnes ne vit en Suisse que depuis cinq ans au plus (35% environ). En outre, un nombre relativement élevé est titulaire d'un diplôme tertiaire (également 35% environ).

Personnes ayant de faibles compétences et dont la langue principale ne correspond pas à la langue du test

Dans ce groupe également (42% de toutes les personnes ayant obtenu des scores bas dans les trois domaines de compétences), les faibles compétences sont probablement liées au fait que la langue du test ne correspond pas à la langue principale. Ce groupe présente un profil d'âge relativement équilibré. Il se caractérise par une forte proportion de personnes immigrées de nationalité étrangère qui vivent en Suisse depuis plus de cinq ans (55%). Il ne comprend en revanche que peu de personnes étrangères arrivées en Suisse assez récemment (11% environ). Il compte un pourcentage spécialement élevé (52%) de personnes sans diplôme postobligatoire. En comparaison de la population totale (19%), les alloglottes sont surreprésentés dans le groupe ayant de faibles compétences.

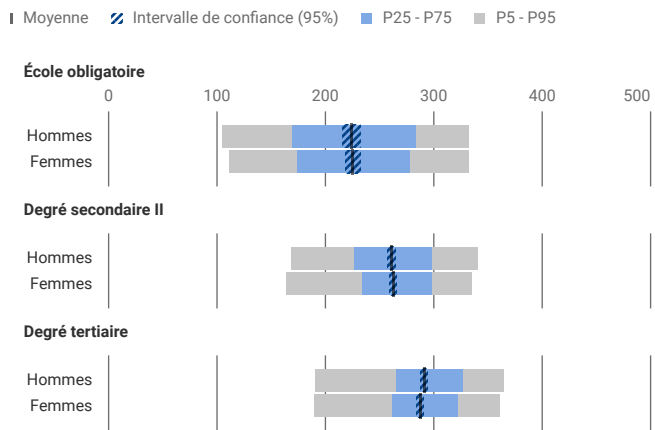
Personnes ayant de faibles compétences et dont la langue principale correspond à la langue du test

Ce groupe est constitué en majorité par des personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse (74%). Par comparaison aux autres groupes, la part des 46 à 65 ans y est nettement la plus élevée (65%). À la différence des deux autres groupes, le niveau de formation le plus élevé atteint se situe le plus souvent au degré secondaire II (51%). Globalement, ce groupe représente 38% des personnes ayant de faibles compétences en Suisse, alors que sa part dans la population totale ayant ce profil linguistique est de 78%.

Annexe A – Graphiques et tableaux

Graphiques

Littératie - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) selon le sexe et le niveau de formation
GA3.1.5a
 Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

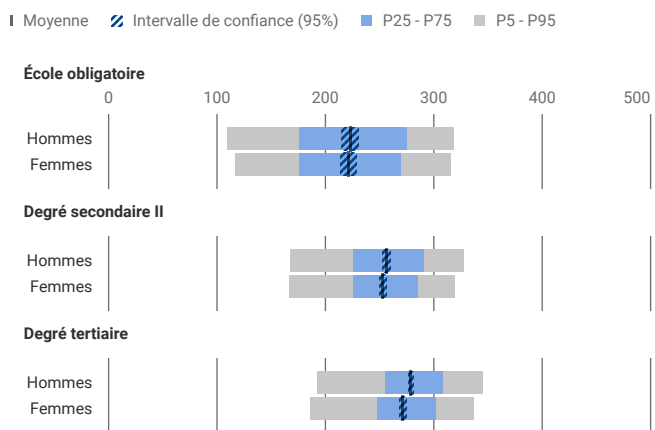


Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
 Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.20
 © OFS 2024

Résolution adaptative de problèmes - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) selon le sexe et le niveau de formation
GA3.1.5c
 Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

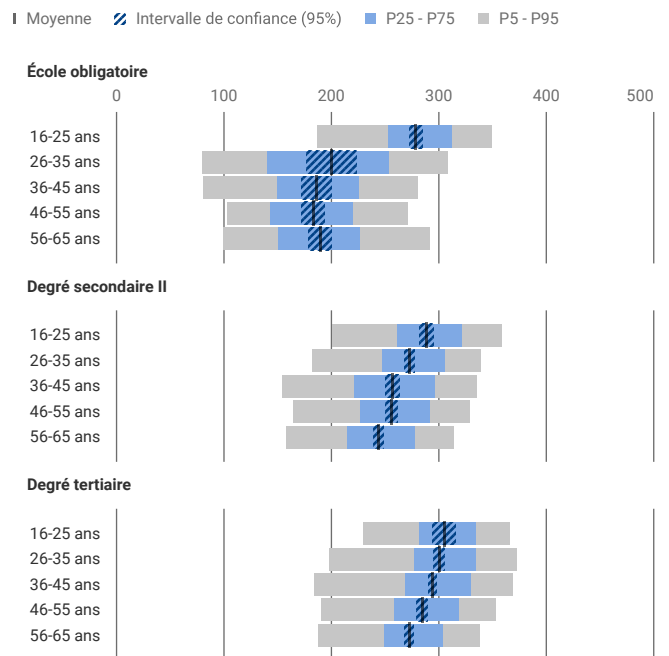


Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
 Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.22
 © OFS 2024

Littératie - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) selon le niveau de formation et l'âge
GA3.1.7a
 Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
 Source: PIAAC – 2022/23

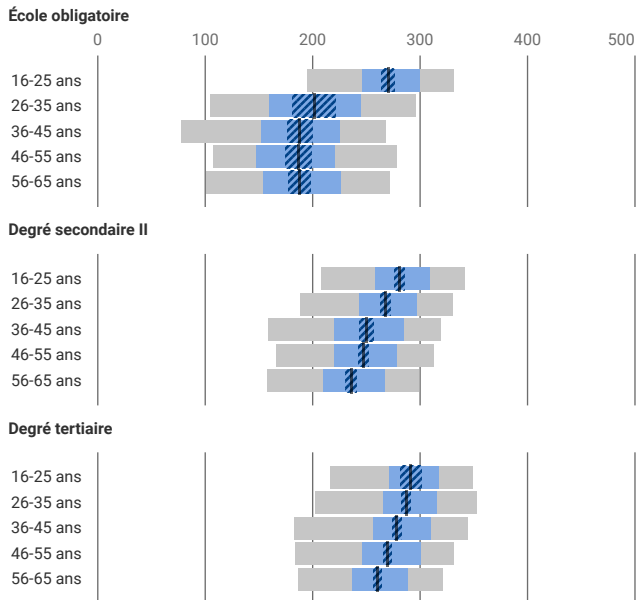
gr-f-15.08.01.24
 © OFS 2024

Résolution adaptative de problèmes - Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0 - 500) selon le niveau de formation et l'âge

GA3.1.7c

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Moyenne ▨ Intervalle de confiance (95%) ■ P25 - P75 ■ P5 - P95



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

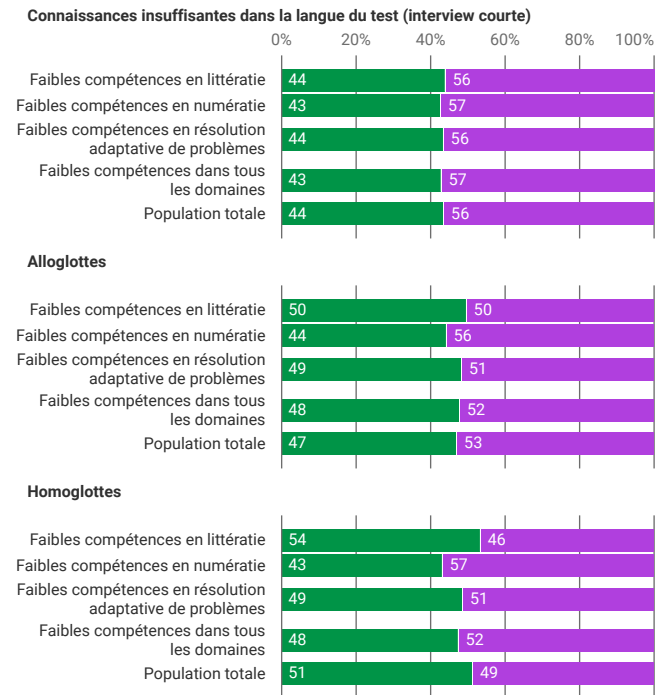
gr-f-15.08.01.26
© OFS 2024

Répartition en pourcentage des personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1) selon le profil linguistique et le sexe

GA3.3.5

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Hommes ■ Femmes



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

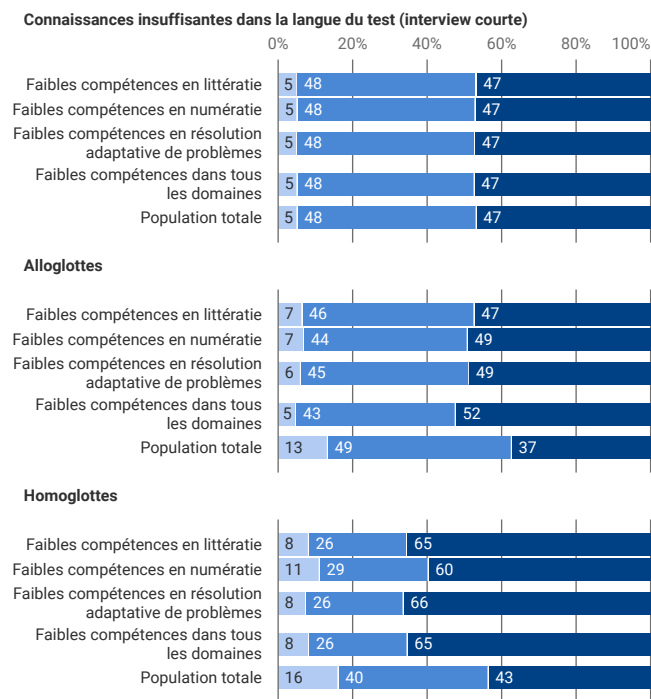
gr-f-15.08.01.42
© OFS 2024

Répartition en pourcentage des personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1) selon le profil linguistique et l'âge

GA 3.3.6

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ 16-25 ans ■ 26-45 ans ■ 46-65 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.
Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

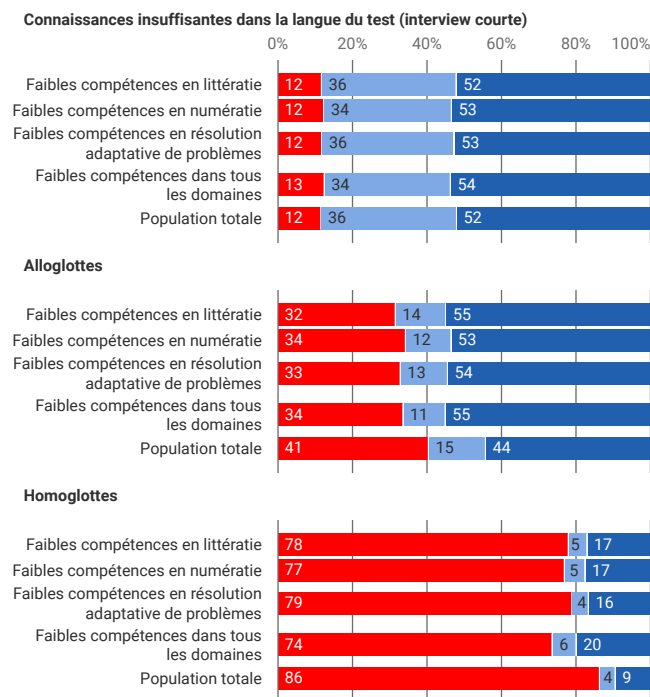
gr-f-15.08.01.44
© OFS 2024

Répartition en pourcentage des personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1) selon le profil linguistique et la date d'arrivée en Suisse

GA 3.3.7

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ CH ou né(e) en CH ■ Immigrés depuis 5 ans ou moins
■ Immigrés depuis plus de 5 ans



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.
N'inclus pas les personnes sans information sur la date d'arrivée en Suisse.
Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

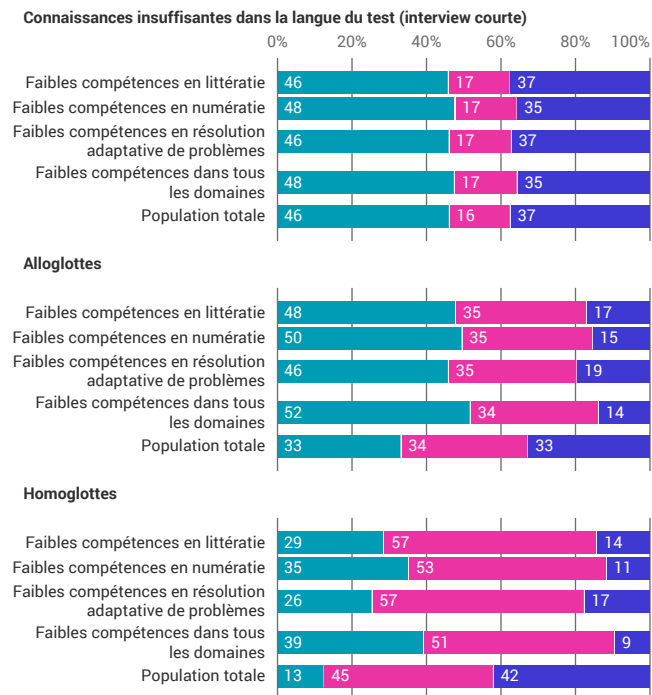
gr-f-15.08.01.46
© OFS 2024

Répartition en pourcentage des personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1) selon le profil linguistique et le niveau de formation

GA3.3.8

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans

■ École obligatoire ■ Degré secondaire II ■ Degré tertiaire



Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.
Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08.01.48
© OFS 2024

Tableaux

Littératie – Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0–500)
selon différentes dimensions d'analyse

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TA A1a

		Moyenne		5 ^e centile		10 ^e centile		25 ^e centile		Médiane		75 ^e centile		90 ^e centile		95 ^e centile		
		Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	
Suisse		266,3	1,4	146,2	7,2	181,4	5,5	232,8	2,7	275,8	2,1	308,6	2,1	335,2	2,5	350,5	2,9	
Région linguistique	Suisse alémanique	266,7	2,2	141,6	9,9	178,1	8,3	232,7	3,9	277,3	2,9	310,2	2,8	336,7	3,3	352,1	3,9	
	Suisse romande	265,4	2,3	154,9	9,6	186,2	8,9	232,9	4,9	273,0	2,8	304,5	3,0	331,5	3,6	346,8	4,7	
	Suisse italienne	265,0	5,0	169,2	17,6	189,8	10,3	232,3	10,1	271,8	5,8	303,1	5,4	329,5	6,4	343,0	7,9	
Grande région	Région lémanique	263,5	2,7	152,4	9,9	181,9	10,4	230,5	5,5	271,5	3,6	303,5	3,5	330,3	4,3	346,1	5,4	
	Espace Mittelland	270,9	3,8	155,5	17,8	191,0	12,3	238,2	6,7	280,1	4,4	310,8	4,7	337,4	4,3	351,4	6,7	
	Suisse du Nord-Ouest	262,6	6,1	135,3	21,7	171,0	21,8	226,7	10,6	272,3	8,6	307,7	6,6	332,9	7,8	348,2	9,8	
	Zurich	273,1	5,3	137,8	21,5	178,0	20,0	243,1	10,0	285,0	6,2	317,6	5,2	344,3	7,4	359,4	6,7	
	Suisse orientale	256,2	5,4	134,6	18,4	168,8	22,2	221,2	11,8	264,6	7,3	299,6	6,8	326,7	8,4	341,3	8,6	
	Suisse centrale	268,4	5,8	156,6	25,2	191,1	15,4	232,6	11,3	278,1	8,4	310,1	6,2	336,1	7,4	352,0	10,3	
	Tessin	266,5	5,2	169,9	19,0	191,9	11,3	235,3	9,1	273,2	6,7	304,0	5,6	330,1	6,1	343,7	8,3	
Âge	16–25 ans	285,3	4,1	195,4	19,8	223,4	12,3	258,5	5,7	290,4	4,7	318,5	4,6	341,3	6,3	355,4	8,3	
	26–35 ans	281,2	4,5	154,7	27,8	204,2	12,5	253,3	7,0	291,0	4,8	319,4	4,2	346,0	5,4	362,0	6,4	
	36–45 ans	267,4	3,9	138,8	18,8	174,6	12,3	227,8	8,8	279,7	4,6	314,4	4,4	340,9	5,8	356,3	7,0	
	46–55 ans	257,1	4,2	137,8	13,8	167,7	12,3	221,4	8,2	266,8	5,1	300,7	4,3	327,5	4,8	341,9	5,5	
	56–65 ans	246,4	3,8	140,5	16,0	167,9	13,0	212,5	6,8	254,5	4,4	287,1	3,6	312,3	5,5	326,5	5,9	
Sexe	Hommes	267,7	2,7	147,6	11,9	180,4	7,6	232,6	4,8	277,8	3,5	311,1	3,5	337,7	3,6	353,0	4,5	
	Femmes	264,9	2,6	145,2	9,7	182,8	8,3	232,8	4,6	273,9	3,5	306,0	2,9	332,4	3,5	347,8	4,2	
Niveau de formation ²	École obligatoire	234,1	5,4	125,0	13,8	143,4	13,2	184,8	12,7	237,9	9,3	285,2	7,3	317,1	7,7	333,8	9,8	
	Degré secondaire II: professionnel	259,5	2,9	172,1	10,5	195,5	6,4	229,5	5,2	265,0	3,3	293,1	3,1	316,0	4,1	330,0	6,1	
	Degré secondaire II: général	280,1	5,8	179,1	18,8	202,5	16,0	248,1	10,2	288,8	6,7	318,2	6,3	341,7	6,6	355,7	10,2	
	Formation professionnelle supérieure	276,0	3,7	198,0	12,1	220,5	9,3	251,2	5,9	280,2	4,7	304,8	4,8	326,4	5,4	339,3	6,7	
	Haute école	302,5	2,4	222,9	9,2	244,9	5,9	277,2	3,8	306,6	3,4	332,6	3,1	355,1	4,1	369,0	4,7	
Statut sur le marché du travail ²	Personnes actives occupées	274,0	1,6	170,8	7,1	200,7	4,9	242,9	3,0	280,8	2,0	311,6	2,2	337,4	2,6	352,6	3,3	
	Personnes au chômage	247,3	10,5	154,5	32,1	173,1	21,2	212,5	18,5	247,5	13,3	287,2	13,1	312,8	17,4	329,5	17,9	
	Personnes non actives	258,0	4,9	144,4	16,9	171,8	14,2	218,4	11,9	265,3	6,6	302,5	4,9	331,0	6,8	345,7	7,5	
Région d'origine ³	Nationalité suisse ou nés en Suisse	277,7	1,6	182,6	6,8	209,3	5,2	248,7	2,5	283,4	2,1	313,0	2,2	338,0	2,4	352,9	3,4	
	Pays voisin	276,1	6,8	157,8	32,1	192,3	20,3	245,5	13,8	285,6	7,0	316,5	6,8	342,9	8,9	358,6	9,8	
	Autre pays de l'UE27+AELE	221,0	6,7	100,0	25,0	127,0	16,4	176,1	16,4	226,6	10,7	268,4	10,8	306,5	14,5	326,0	15,2	
	Reste du monde	193,6	8,0	94,4	16,8	111,6	11,3	145,8	14,3	194,7	12,3	239,8	12,6	276,5	17,1	296,0	16,9	
Profils migratoire et linguistique ⁴	<i>Nationalité suisse ou nés en Suisse</i>																	
	Homoglottes	282,5	1,6	196,9	6,1	219,3	5,0	254,0	2,6	286,6	2,1	315,2	2,1	339,5	2,6	354,4	3,6	
	Alloglottes	237,9	6,8	120,0	17,7	142,4	18,0	192,4	14,2	248,8	10,0	285,5	8,1	315,2	7,1	331,7	8,9	
	<i>Immigrés</i>																	
	Homoglottes	270,2	7,1	148,3	33,7	187,7	21,3	234,4	14,5	279,0	7,7	312,7	6,3	340,4	8,8	356,6	9,6	
	Alloglottes	203,3	5,9	93,6	13,7	114,0	9,3	153,8	9,6	206,7	8,6	251,8	8,3	291,3	9,4	312,3	11,5	
Date d'arrivée en Suisse ⁵	Nationalité suisse ou nés en Suisse	277,7	1,6	182,6	6,8	209,3	5,2	248,7	2,5	283,4	2,1	313,0	2,2	338,0	2,4	352,9	3,4	
	Immigrés depuis 5 ans ou moins	241,3	8,2	101,5	28,6	133,3	19,9	186,5	19,4	251,1	12,6	300,3	9,0	332,1	10,7	350,0	11,4	
	Immigrés depuis plus de 5 ans	227,9	5,1	109,2	8,5	128,4	10,2	176,1	12,2	231,9	8,9	282,5	6,7	316,9	7,0	335,4	9,4	

¹ Intervalle de confiance à 95%² N'inclus pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.³ N'inclus pas les apatrides.⁴ Les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte sont considérées comme alloglottes. Il s'agit de 0,5% des personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse et de 12% des immigrés.⁵ N'inclus pas les personnes sans information sur la date d'arrivée en Suisse.

Numératie – Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0–500) selon différentes dimensions d'analyse

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TAA1b

		Moyenne		5 ^e centile		10 ^e centile		25 ^e centile		Médiane		75 ^e centile		90 ^e centile		95 ^e centile		
		Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	
Suisse		276,1	1,4	158,3	7,0	191,5	5,5	241,6	2,6	284,5	1,8	319,1	2,0	347,1	2,3	363,0	2,8	
Région linguistique	Suisse alémanique	277,9	2,1	156,0	10,6	191,3	7,6	243,1	3,9	287,0	2,6	321,6	2,3	349,9	3,1	365,4	4,2	
	Suisse romande	271,7	2,4	159,4	9,5	190,2	8,9	238,4	4,6	279,3	2,9	312,3	3,3	340,2	3,5	355,9	4,5	
	Suisse italienne	271,7	5,4	175,8	16,3	200,2	13,2	237,3	9,2	276,7	6,6	309,5	5,4	337,0	6,9	353,3	8,3	
Grande région	Région lémanique	269,5	2,8	157,5	12,3	187,1	9,3	236,3	6,1	277,0	3,7	309,9	4,0	338,3	4,4	354,2	5,9	
	Espace Mittelland	280,4	3,7	164,1	16,4	199,3	14,0	246,7	6,6	288,9	4,5	321,6	3,9	348,5	4,7	363,9	5,6	
	Suisse du Nord-Ouest	273,9	6,3	149,2	24,6	183,6	19,2	236,9	11,5	282,7	8,8	320,5	6,4	347,3	7,4	362,4	8,6	
	Zurich	283,5	5,7	157,0	25,4	191,2	14,8	249,9	11,0	294,5	6,6	329,4	6,5	358,0	6,7	374,6	11,4	
	Suisse orientale	268,7	5,2	149,1	25,5	182,4	18,8	234,5	10,5	275,8	6,3	312,7	6,2	340,5	7,0	355,6	9,5	
	Suisse centrale	280,6	6,0	170,0	25,5	203,2	16,9	246,3	10,2	289,1	7,2	321,5	5,9	347,8	6,7	365,0	9,7	
	Tessin	273,0	5,6	177,5	16,0	202,1	13,7	239,5	9,8	278,0	6,8	310,2	5,6	337,6	6,7	354,0	8,4	
Âge	16–25 ans	289,2	4,2	201,1	12,5	223,3	11,1	258,8	6,6	294,4	5,1	323,8	5,2	348,5	5,8	363,4	8,6	
	26–35 ans	289,9	4,5	172,2	24,7	210,9	12,4	259,5	6,9	298,4	4,6	329,7	5,7	357,4	6,4	373,2	8,6	
	36–45 ans	276,3	4,1	149,2	17,7	185,9	10,3	239,2	7,0	286,6	4,9	323,4	3,6	352,3	4,6	368,4	7,0	
	46–55 ans	267,8	4,4	144,4	16,0	175,0	15,0	230,7	7,9	276,5	5,4	313,2	4,4	341,5	5,2	356,9	6,6	
	56–65 ans	261,6	3,8	153,7	15,2	180,7	10,6	226,9	8,3	268,6	4,2	302,7	4,8	330,6	5,3	346,6	6,5	
Sexe	Hommes	285,0	2,6	165,3	10,1	199,5	8,2	249,5	4,5	295,1	3,0	328,6	2,9	356,1	3,3	372,1	4,8	
	Femmes	267,1	2,8	151,7	10,5	184,6	8,0	234,4	5,4	275,3	3,4	308,0	3,4	335,5	3,6	350,2	4,1	
Niveau de formation ²	École obligatoire	236,7	5,8	127,9	13,4	146,0	14,6	190,3	10,9	242,6	8,3	286,2	8,0	320,0	7,5	338,8	8,1	
	Degré secondaire II: professionnel	269,9	2,9	183,5	9,0	206,3	6,9	239,9	4,6	273,3	3,8	304,0	3,0	329,3	4,5	344,5	5,9	
	Degré secondaire II: général	285,9	5,8	186,4	16,3	210,1	15,2	251,7	10,7	293,0	7,7	323,7	6,0	348,2	7,5	364,2	12,7	
	Formation professionnelle supérieure	291,1	3,5	212,7	12,1	233,4	8,9	264,4	6,6	294,8	4,4	321,1	4,5	344,5	6,4	356,8	7,5	
	Haute école	313,4	2,7	231,6	8,2	255,3	6,4	286,8	3,8	316,5	3,8	344,6	3,2	368,4	4,9	383,4	7,3	
Statut sur le marché du travail ²	Personnes actives occupées	283,9	1,5	181,0	7,5	209,5	4,9	251,1	2,9	290,2	1,9	322,7	2,3	350,1	2,7	365,5	3,9	
	Personnes au chômage	252,6	10,5	169,3	26,0	184,7	23,1	214,9	17,8	253,4	14,1	290,2	13,4	317,4	14,5	334,5	19,1	
	Personnes non actives	265,3	4,7	149,8	17,4	177,4	13,0	229,8	9,7	271,6	7,3	308,6	5,3	337,8	5,7	354,3	8,6	
Région d'origine ³	Nationalité suisse ou nés en Suisse	287,3	1,5	190,5	7,0	217,3	5,1	256,1	2,6	292,5	2,0	323,6	2,0	349,9	2,6	364,8	3,5	
	Pays voisin	284,8	7,2	167,7	34,8	202,7	18,4	250,8	13,7	291,9	7,8	326,7	8,3	356,7	9,4	373,7	9,5	
	Autre pays de l'UE27+AELE	232,4	6,9	113,9	19,3	136,5	17,2	185,8	13,9	238,9	11,3	281,2	13,4	316,7	13,3	336,0	19,3	
	Reste du monde	205,3	9,0	94,3	31,1	122,3	16,5	158,7	14,1	209,7	12,0	253,8	10,9	286,6	13,9	309,1	18,0	
Profils migratoire et linguistique ⁴	<i>Nationalité suisse ou nés en Suisse</i>																	
	Homoglottes	292,1	1,4	206,0	6,2	227,8	4,2	262,0	2,8	295,8	2,0	325,7	2,3	351,5	2,9	366,4	4,0	
	Alloglottes	247,3	7,3	135,1	15,9	157,9	18,0	200,2	13,9	253,9	11,6	296,1	7,9	328,6	9,7	346,1	11,1	
	<i>Immigrés</i>																	
	Homoglottes	278,4	7,2	160,5	28,0	197,2	20,3	242,9	11,4	284,4	7,8	321,8	8,0	353,5	9,4	371,1	9,6	
Alloglottes	215,6	6,1	101,9	19,5	125,0	11,1	166,7	10,0	218,7	10,8	264,7	8,2	304,9	10,9	323,7	10,9		
Date d'arrivée en Suisse ⁵	Nationalité suisse ou nés en Suisse	287,3	1,5	190,5	7,0	217,3	5,1	256,1	2,6	292,5	2,0	323,6	2,0	349,9	2,6	364,8	3,5	
	Immigrés depuis 5 ans ou moins	256,2	9,5	119,7	32,7	153,4	22,3	208,9	14,2	267,3	13,9	311,1	11,1	346,0	11,1	364,5	13,4	
	Immigrés depuis plus de 5 ans	236,6	5,2	116,6	12,7	137,8	11,5	185,2	10,3	243,5	7,0	288,8	7,3	325,9	7,8	348,3	11,3	

¹ Intervalle de confiance à 95%² N'inclus pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.³ N'inclus pas les apatrides.⁴ Les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte sont considérées comme alloglottes. Il s'agit de 0,5% des personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse et de 12% des immigrés.⁵ N'inclus pas les personnes sans information sur la date d'arrivée en Suisse.

Résolution adaptative de problèmes – Répartition des scores sur l'échelle de compétences (0–500) selon différentes dimensions d'analyse

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TAA1c

		Moyenne		5 ^e centile		10 ^e centile		25 ^e centile		Médiane		75 ^e centile		90 ^e centile		95 ^e centile		
		Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	Score	± ¹	
Suisse		257,1	1,5	153,9	7,1	182,7	5,7	227,0	2,8	265,3	1,6	294,4	1,9	317,9	2,3	331,8	2,8	
Région linguistique	Suisse alémanique	257,9	2,1	151,1	9,1	181,2	7,5	227,4	4,2	266,7	2,4	295,9	2,4	319,8	2,7	333,5	3,3	
	Suisse romande	255,5	2,7	160,1	9,4	186,7	8,3	226,9	4,5	262,4	2,9	290,0	3,8	313,6	4,7	327,6	5,1	
	Suisse italienne	253,1	4,5	161,3	14,5	184,9	10,8	221,6	7,3	259,9	5,8	288,7	5,7	309,8	5,9	322,1	7,3	
Grande région	Région lémanique	253,5	2,9	156,5	10,6	183,4	9,5	224,6	5,3	260,5	3,1	288,2	4,0	312,3	5,4	326,5	6,4	
	Espace Mittelland	261,6	3,3	161,3	12,8	188,4	11,4	232,3	6,1	269,6	3,9	297,6	3,8	321,1	4,6	334,4	5,7	
	Suisse du Nord-Ouest	254,4	5,7	144,3	23,4	176,1	17,3	223,6	10,5	264,9	7,1	293,9	4,9	315,2	5,9	327,8	7,0	
	Zurich	261,3	4,8	147,0	18,9	183,2	15,7	230,8	9,3	272,1	5,4	300,7	5,3	324,7	6,6	338,5	6,7	
	Suisse orientale	250,9	4,9	148,1	18,9	174,8	18,6	220,1	9,3	258,6	5,9	288,6	5,4	312,9	7,3	326,3	7,9	
	Suisse centrale	259,6	5,4	162,3	24,9	191,7	13,7	230,2	9,9	265,3	6,1	295,3	5,4	319,9	5,5	333,8	9,0	
	Tessin	254,3	4,6	162,3	16,6	186,7	11,5	223,6	7,1	261,4	6,3	289,3	5,8	310,5	6,2	322,8	7,5	
Âge	16–25 ans	276,7	3,6	202,1	11,7	223,7	9,4	252,7	5,8	280,9	4,4	305,4	4,0	326,3	4,6	337,6	5,8	
	26–35 ans	272,4	3,7	173,0	19,7	203,3	11,1	248,5	5,7	279,7	4,0	305,6	4,5	328,4	5,9	342,6	7,4	
	36–45 ans	257,1	3,7	146,1	15,0	178,0	11,3	225,1	7,3	266,9	4,4	297,0	4,9	321,5	4,9	335,2	5,7	
	46–55 ans	247,6	3,7	143,2	14,3	170,4	11,4	216,0	6,6	255,6	4,4	286,5	3,7	309,3	4,0	321,5	5,0	
	56–65 ans	237,6	3,7	143,2	13,1	166,6	10,5	208,5	7,5	244,5	5,0	273,5	3,6	295,6	4,3	308,7	4,9	
Sexe	Hommes	260,2	2,5	155,7	9,5	184,4	8,2	229,8	5,1	268,8	2,8	297,9	2,6	321,9	3,1	335,9	3,6	
	Femmes	253,9	2,5	151,3	10,8	181,2	7,5	224,7	4,1	262,2	2,8	290,2	3,2	313,5	3,5	326,7	3,9	
Niveau de formation ²	École obligatoire	229,4	5,2	122,7	17,6	146,6	14,1	188,5	9,7	234,0	7,8	275,6	7,0	304,4	7,0	318,4	8,2	
	Degré secondaire II: professionnel	253,7	2,6	171,9	10,5	194,2	7,3	226,2	4,1	258,3	3,0	285,0	3,4	307,0	4,3	319,8	4,5	
	Degré secondaire II: général	264,5	5,2	175,7	14,1	194,9	14,2	233,2	10,8	270,2	6,1	299,0	6,2	322,7	7,6	336,9	8,2	
	Formation professionnelle supérieure	267,9	3,1	199,5	11,2	216,8	8,4	246,1	5,7	271,5	3,6	293,3	5,2	312,7	5,6	326,2	7,4	
	Haute école	284,3	2,4	209,8	9,3	231,5	6,5	260,5	3,3	287,6	3,0	312,1	3,0	333,6	3,8	346,6	5,6	
Statut sur le marché du travail ²	Personnes actives occupées	264,2	1,4	173,9	7,5	199,5	5,1	237,3	2,5	270,0	1,7	297,0	2,3	320,0	2,4	333,6	2,8	
	Personnes au chômage	237,4	9,9	155,0	25,0	175,4	24,5	206,9	16,8	236,6	13,1	272,5	16,5	298,8	12,7	312,1	17,2	
	Personnes non actives	245,6	4,4	143,5	13,6	167,8	14,0	209,0	9,1	252,0	6,3	285,7	4,9	313,2	7,0	327,5	8,0	
Région d'origine ³	Nationalité suisse ou nés en Suisse	266,7	1,5	180,8	6,6	205,1	5,1	240,6	2,5	271,9	1,8	298,1	2,5	320,7	2,6	334,2	2,9	
	Pays voisin	263,2	5,9	160,0	30,5	192,4	18,7	236,1	10,1	271,0	6,3	299,3	5,5	321,6	8,2	335,1	8,0	
	Autre pays de l'UE27+AELE	219,9	6,8	116,0	20,1	139,6	17,0	182,5	14,8	223,1	10,8	260,3	9,2	291,4	13,4	311,4	20,2	
	Reste du monde	197,1	8,2	102,2	23,1	123,2	17,8	158,3	14,0	197,2	10,3	237,5	13,5	273,4	13,5	289,6	13,2	
Profils migratoire et linguistique ⁴	<i>Nationalité suisse ou nés en Suisse</i>																	
	Homoglottes	270,9	1,4	194,0	6,4	214,7	4,6	245,6	2,2	274,5	1,9	300,1	2,6	322,1	2,6	335,5	2,9	
	Alloglottes	231,7	6,5	126,0	21,0	149,8	20,4	189,8	12,3	239,7	9,1	275,0	6,7	300,8	9,2	315,6	10,5	
	<i>Immigrés</i>																	
	Homoglottes	259,0	6,1	157,9	28,4	187,1	19,9	227,7	11,7	266,0	6,7	296,1	5,5	319,6	8,0	333,6	8,7	
	Alloglottes	205,0	5,8	105,7	17,7	125,8	14,8	163,7	9,0	206,6	7,7	248,2	7,9	280,9	8,5	299,5	12,5	
Date d'arrivée en Suisse ⁵	Nationalité suisse ou nés en Suisse	266,7	1,5	180,8	6,6	205,1	5,1	240,6	2,5	271,9	1,8	298,1	2,5	320,7	2,6	334,2	2,9	
	Immigrés depuis 5 ans ou moins	240,5	7,4	121,1	28,4	150,0	22,3	196,3	15,5	249,3	10,8	289,0	8,6	317,2	9,7	332,6	11,9	
	Immigrés depuis plus de 5 ans	222,7	4,7	117,2	14,2	137,4	12,3	179,9	10,8	226,4	7,4	269,0	6,0	299,3	6,1	315,1	7,3	

¹ Intervalle de confiance à 95%² N'inclus pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.³ N'inclus pas les apatrides.⁴ Les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte sont considérées comme alloglottes. Il s'agit de 0,5% des personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse et de 12% des immigrés.⁵ N'inclus pas les personnes sans information sur la date d'arrivée en Suisse.

Régression linéaire sur les scores de compétences sur l'échelle (0–500) selon différents caractères socio-démographiques, incl. la région d'origine

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TAA2

		Littératie		Numératie		Résolution adaptative de problèmes	
		Coefficient	± ¹	Coefficient	± ¹	Coefficient	± ¹
	Constante	277,2***	7,6	296,8***	8,0	265,9***	7,3
Sexe	Hommes (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Femmes	0,3	3,0	-14,9***	3,2	-3,1*	3,0
Âge	16–25 ans	19,0***	5,0	19,1***	5,4	23,1***	4,9
	26–35 ans	3,9	4,4	4,0	4,9	7,0**	4,4
	36–45 ans (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	46–55 ans	-9,7***	4,6	-7,6**	4,7	-9,4***	4,0
	56–65 ans	-21,0***	4,4	-14,1***	4,5	-19,5***	4,1
Niveau de formation	École obligatoire	-56,6***	6,4	-66,0***	6,4	-46,3***	5,5
	Degré secondaire II: professionnel	-41,2***	3,6	-43,5***	3,8	-29,4***	3,1
	Degré secondaire II: général	-23,1***	5,3	-27,1***	5,3	-20,9***	5,1
	Formation professionnelle supérieure	-24,6***	4,2	-24,3***	4,6	-14,8***	3,9
	Haute école (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Statut sur le marché de travail	Personnes actives occupées (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Personnes au chômage	-9,4	9,5	-11,9*	10,5	-13,0**	9,1
	Personnes non actives	-4,3*	4,2	-3,5	4,3	-8,8***	4,0
	Sans indication	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.
Niveau de formation des parents	Aucun des parents n'a terminé le degré secondaire II (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Au moins un des parents a un diplôme du degré secondaire II, mais pas du degré tertiaire	18,1***	6,0	16,6***	5,8	13,8***	4,9
	Au moins un des parents a un diplôme du degré tertiaire	28,3***	6,4	22,4***	6,1	21,2***	5,4
Lieu d'obtention du diplôme	Diplôme obtenu à l'étranger (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Diplôme obtenu en Suisse	19,4***	4,5	20,1***	5,3	16,8***	5,0
Profil linguistique	Homoglottes (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Alloglottes	-21,8***	5,4	-19,2***	5,8	-19,1***	4,9
Région d'origine	Nationalité suisse ou nés en Suisse (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Pays voisin	3,8	5,9	2,6	6,9	2,5	5,5
	Autre pays de l'UE27+AELE	-4,2	7,2	-3,5	7,5	-1,5	7,2
	Reste du monde	-29,6***	8,8	-27,5***	8,9	-23,1***	8,3
	Apatride	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.
Interview courte	Interview courte non effectuée (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Interview courte effectuée	-102,5***	14,1	-97,1***	12,8	-79,4***	14,5

Remarque:

Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

La catégorie «sans indication» de la variable «niveau de formation des parents» et de la variable «lieu d'obtention du diplôme» est incluse dans les modèles. Les coefficients ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Les coefficients des variables sociodémographiques indiquent la différence moyenne des scores de compétences par rapport à la catégorie de référence.

¹ Intervalle de confiance à 95%

n. R.: groupe exclu des analyses à cause de la taille trop petite

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2024

Régression linéaire sur les scores de compétences sur l'échelle (0–500) selon différents caractères socio-démographiques, incl. les profils migratoire et linguistique

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TAA3

		Littératie		Numératie		Résolution adaptative de problèmes	
		Coefficient	± ¹	Coefficient	± ¹	Coefficient	± ¹
	Constante	278,7***	7,7	298,3***	8,0	267,1***	7,3
Sexe	Hommes (référence)	Réf.		Réf.		Réf.	
	Femmes	0,1	3,0	-15,1***	3,2	-3,2*	3,0
Âge	16–25 ans	20,5***	5,0	20,4***	5,4	24,3***	5,0
	26–35 ans	4,5*	4,4	4,5	4,8	7,5**	4,4
	36–45 ans (référence)	Réf.		Réf.		Réf.	
	46–55 ans	-8,5***	4,7	-6,5**	4,8	-8,4***	4,2
	56–65 ans	-19,7***	4,3	-12,9***	4,5	-18,5***	4,1
Niveau de formation	École obligatoire	-57,7***	6,5	-66,9***	6,5	-47,1***	5,6
	Degré secondaire II: professionnel	-41,6***	3,7	-43,8***	3,9	-29,7***	3,2
	Degré secondaire II: général	-23,7***	5,5	-27,7***	5,5	-21,4***	5,2
	Formation professionnelle supérieure	-24,8***	4,1	-24,5***	4,6	-14,9***	3,9
	Haute école (référence)	Réf.		Réf.		Réf.	
Statut sur le marché de travail	Personnes actives occupées (référence)	Réf.		Réf.		Réf.	
	Personnes au chômage	-10,8*	9,3	-13,2*	10,1	-14,1**	8,9
	Personnes non actives	-4,8*	4,3	-3,9	4,4	-9,2***	4,1
	Sans indication	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.
Niveau de formation des parents	Aucun des parents n'a terminé le degré secondaire II (référence)	Réf.		Réf.		Réf.	
	Au moins un des parents a un diplôme du degré secondaire II, mais pas du degré tertiaire	18,9***	6,1	17,3***	5,9	14,4***	5,0
	Au moins un des parents a un diplôme du degré tertiaire	29,2***	6,5	23,2***	6,2	21,9***	5,5
Lieu d'obtention du diplôme	Diplôme obtenu à l'étranger (référence)	Réf.		Réf.		Réf.	
	Diplôme obtenu en Suisse	17***	4,8	17,9***	5,5	14,9***	5,3
Profils migratoire et linguistique	Nationalité suisse ou nés en Suisse						
	Homoglottes (référence)	Réf.		Réf.		Réf.	
	Alloglottes	-23,9***	5,9	-21,5***	6,5	-20,8***	5,7
	Immigrés						
	Homoglottes	-4,1	6,8	-4,7	6,9	-3,3	6,1
	Alloglottes	-38,2***	6,4	-34,2***	6,8	-31,1***	6,1
Interview courte	Interview courte non effectuée (référence)	Réf.		Réf.		Réf.	
	Interview courte effectuée	-106,1***	13,8	-100,5***	12,9	-82,3***	14,3

Remarque:

Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

La catégorie «sans indication» de la variable «niveau de formation des parents» et de la variable «lieu d'obtention du diplôme» est incluse dans les modèles. Les coefficients ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Les coefficients des variables sociodémographiques indiquent la différence moyenne des scores de compétences par rapport à la catégorie de référence.

¹ Intervalle de confiance à 95%

n. R.: groupe exclu des analyses à cause de la taille trop petite

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2024

Régression linéaire sur les scores de compétences sur l'échelle (0–500) selon différents caractères socio-démographiques, incl. la date d'arrivée en Suisse

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TAA4

		Littératie		Numératie		Résolution adaptative de problèmes	
		Coefficient	± ¹	Coefficient	± ¹	Coefficient	± ¹
	Constante	280,2***	7,6	298,8***	7,8	267,6***	7,3
Sexe	Hommes (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Femmes	0,1	3,0	-15***	3,2	-3,2*	3,0
Âge	16–25 ans	20,7***	5,1	20,2***	5,6	24,0***	5,0
	26–35 ans	4,7*	4,5	4,2	5,0	7,2**	4,5
	36–45 ans (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	46–55 ans	-8,4***	4,7	-6,3*	4,8	-8,2***	4,2
	56–65 ans	-19,6***	4,3	-12,6***	4,5	-18,3***	4,1
Niveau de formation	École obligatoire	-57,8***	6,3	-66,5***	6,4	-46,7***	5,5
	Degré secondaire II: professionnel	-41,8***	3,7	-43,7***	3,9	-29,6***	3,2
	Degré secondaire II: général	-24,0***	5,6	-27,7***	5,5	-21,4***	5,3
	Formation professionnelle supérieure	-24,9***	4,2	-24,4***	4,6	-14,9***	3,9
	Haute école (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Statut sur le marché de travail	Personnes actives occupées (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Personnes au chômage	-10,8*	9,2	-13,8**	10,3	-14,7**	8,9
	Personnes non actives	-4,8*	4,3	-4,1	4,3	-9,4***	4,1
	Sans indication	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.
Niveau de formation des parents	Aucun des parents n'a terminé le degré secondaire II (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Au moins un des parents a un diplôme du degré secondaire II, mais pas du degré tertiaire	18,8***	6,1	17,0***	5,9	14,2***	5,0
	Au moins un des parents a un diplôme du degré tertiaire	29,2***	6,5	23,1***	6,2	21,7***	5,5
Lieu d'obtention du diplôme	Diplôme obtenu à l'étranger (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Diplôme obtenu en Suisse	15,9***	4,7	17,8***	5,3	14,7***	5,1
Profil linguistique	Homoglottes (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Alloglottes	-28,7***	5,0	-25,2***	5,2	-23,9***	4,7
Date d'arrivée en Suisse	Nationalité suisse ou nés en Suisse (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Immigrés depuis 5 ans ou moins	-8,2*	7,8	-2,8	9,6	-1,5	7,7
	Immigrés depuis plus de 5 ans	-7,9**	5,0	-8,9**	5,2	-7,4**	4,4
	Immigrés sans information sur la date d'arrivée en Suisse	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.	n. R.
Interview courte	Interview courte non effectuée (<i>référence</i>)	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
	Interview courte effectuée	-108,5***	13,5	-103,0***	12,4	-84,5***	14,2

Remarque:

Inclus les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

La catégorie «sans indication» de la variable «niveau de formation des parents» et de la variable «lieu d'obtention du diplôme» est incluse dans les modèles. Les coefficients ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Les coefficients des variables sociodémographiques indiquent la différence moyenne des scores de compétences par rapport à la catégorie de référence.

¹ Intervalle de confiance à 95%

n. R.: groupe exclu des analyses à cause de la taille trop petite

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2024

Répartition des caractères socio-démographiques par région d'origine

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TA A5

		Nationalité suisse ou nés en Suisse		Pays voisin		Autre pays de l'UE27+AELE		Reste du monde	
		%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹
Proportion de la population résidente permanente de 16 à 65 ans		75,2	0,6	9,3	0,6	6,9	0,7	8,6	0,6
Âge	16–25 ans	17,8	0,5	6,2	2,3	8,2	3,3	9,6	3,1
	26–35 ans	19,4	0,8	27,0	4,0	18,8	4,4	24,3	5,3
	36–45 ans	18,3	0,9	27,3	3,9	31,6	5,5	38,7	5,8
	46–55 ans	21,1	1,4	21,0	4,4	26,7	4,9	17,3	3,8
	56–65 ans	23,4	1,2	18,5	4,3	14,8	3,7	10,2	3,3
Niveau de formation	École obligatoire	14,5	0,8	12,1	4,1	36,5	4,8	37,3	5,9
	Degré secondaire II	46,0	1,0	31,7	4,0	28,2	5,1	32,5	5,5
	Degré tertiaire	39,5	0,7	56,2	4,4	35,2	5,6	30,2	4,1
Profil linguistique	Homoglottes	89,3	1,2	91,2	3,2	13,9	5,0	13,4	4,3
	Alloglottes	10,7	1,2	8,8	3,2	86,1	5,0	86,6	4,3
Lieu d'obtention du diplôme	Suisse	90,5	0,9	19,3	3,5	19,2	4,2	23,8	4,8
	Étranger	8,7	0,9	80,1	3,4	62,7	6,0	52,7	5,6
	Sans indication	0,8	0,3	0,6	0,7	18,1	3,9	23,4	4,3

Remarque:

Les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte sont considérées comme alloglottes. Il s'agit de 0,5% des personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse, et de 12% des immigrés. N'inclus pas les apatrides.

¹ Intervalle de confiance à 95%

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2024

Répartition des caractères socio-démographiques selon les profils migratoire et linguistique

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TA A6

		Nationalité suisse ou nés en Suisse				Immigrés			
		Homoglottes		Alloglottes		Homoglottes		Alloglottes	
		%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹
Proportion de la population résidente permanente de 16 à 65 ans		67,1	0,8	8,1	0,9	10,5	0,8	14,3	0,9
Âge	16–25 ans	17,8	0,7	17,5	4,3	6,3	2,1	9,2	2,2
	26–35 ans	19,6	0,8	17,6	3,4	27,0	4,1	21,2	3,7
	36–45 ans	18,1	1,0	20,1	4,5	30,0	4,1	34,5	3,6
	46–55 ans	20,7	1,5	24,5	4,9	19,9	3,8	22,2	2,9
	56–65 ans	23,8	1,3	20,4	4,5	16,7	4,1	12,9	2,6
Niveau de formation	École obligatoire	12,2	0,9	33,2	5,2	15,8	4,6	36,4	4,3
	Degré secondaire II	47,6	1,1	32,9	4,4	31,9	4,1	30,6	4,3
	Degré tertiaire	40,2	0,9	33,8	4,4	52,3	4,0	32,9	3,3
Lieu d'obtention du diplôme	Suisse	94,5	0,7	56,8	4,5	22,0	3,9	20,0	3,2
	Étranger	5,2	0,7	38,3	4,3	77,9	3,9	56,7	3,7
	Sans indication	0,3	0,2	4,9	2,2	0,1	0,3	23,3	2,8

Remarque:

Les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte sont considérées comme alloglottes. Il s'agit de 0,5% des personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse, et de 12% des immigrés.

¹ Intervalle de confiance à 95%

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2024

Répartition des caractères socio-démographiques selon la date d'arrivée en Suisse

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TA A7

		Nationalité suisse ou nés en Suisse		Immigrés depuis 5 ans ou moins		Immigrés depuis plus de 5 ans	
		%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹
Proportion de la population résidente permanente de 16 à 65 ans		75,3	0,6	7,4	0,4	17,3	0,6
Âge	16–25 ans	17,8	0,5	12,2	3,3	6,3	1,7
	26–35 ans	19,4	0,8	41,4	5,0	16,4	2,6
	36–45 ans	18,3	0,9	29,7	5,0	33,8	3,0
	46–55 ans	21,1	1,4	13,3	3,5	24,2	3,3
	56–65 ans	23,4	1,2	3,4	1,9	19,4	2,9
Niveau de formation	École obligatoire	14,5	0,8	18,8	4,7	31,6	3,5
	Degré secondaire II	46,0	1,0	23,9	5,1	34,3	3,7
	Degré tertiaire	39,5	0,7	57,3	5,3	34,1	2,6
Profil linguistique	Homoglottes	89,3	1,2	44,3	6,0	41,8	4,0
	Alloglottes	10,7	1,2	55,7	6,0	58,2	4,0
Lieu d'obtention du diplôme	Suisse	90,5	0,9	10,9	3,6	25,3	3,3
	Étranger	8,7	0,9	72,2	4,4	62,8	3,2
	Sans indication	0,8	0,3	16,9	3,3	11,9	2,2

Remarque:

Les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte sont considérées comme alloglottes. Il s'agit de 0,5% des personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse, et de 12% des immigrés. N'inclus pas les personnes sans information sur la date d'arrivée en Suisse.

¹ Intervalle de confiance à 95%

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2024

Proportion de personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1) selon différentes dimensions d'analyse

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TA A8

		Faibles compétences en numératie			Faibles compétences en résolution adaptative de problèmes			Faibles compétences dans les trois domaines			
		%	± ¹	en 1000	%	± ¹	en 1000	%	± ¹	en 1000	
Total		18,9	1,4	1064	24,6	1,3	1381	15,0	1,2	844	
Sexe	Hommes	16,4	1,8	466	23,4	2,0	664	14,0	1,6	396	
	Femmes	21,5	2,3	598	25,7	2,2	717	16,1	1,9	448	
Âge	16–25 ans	10,6	3,0	91	10,8	3,0	93	6,1	2,2	53	
	26–35 ans	13,6	2,5	156	16,1	2,6	185	10,1	2,2	115	
	36–45 ans	20,3	3,1	250	25,4	2,8	313	16,4	2,6	202	
	46–55 ans	23,1	3,2	274	30,3	3,2	360	19,0	2,9	226	
	56–65 ans	24,6	3,4	293	36,1	4,1	430	20,8	3,2	247	
Niveau de formation ²	École obligatoire	41,5	5,4	378	45,3	4,9	414	34,2	4,9	312	
	Degré secondaire II : professionnel	17,6	2,7	329	24,9	2,7	468	12,6	2,0	236	
	Degré secondaire II : général	14,5	3,9	69	21,5	4,9	102	10,8	3,4	51	
	Formation professionnelle supérieure	8,0	2,2	55	13,7	3,1	95	5,1	1,9	35	
	Haute école	4,2	1,2	63	8,4	1,8	124	2,9	1,0	43	
Statut sur le marché du travail ²	Personnes actives occupées	14,7	1,3	657	19,3	1,4	868	10,7	1,2	481	
	Personnes au chômage	32,0	10,8	49	41,3	10,6	64	22,4	9,6	34	
	Personnes non actives	23,5	4,1	187	34,1	4,2	270	20,2	3,7	160	
Profils migratoire et linguistique ³	<i>Nationalité suisse ou nés en Suisse</i>										
	Homoglottes	9,5	1,2	357	14,4	1,5	543	6,2	1,0	234	
	Alloglottes	37,0	6,4	168	41,7	6,1	189	31,1	5,9	141	
	<i>Immigrés</i>										
	Alloglottes	53,6	5,3	431	62,6	4,8	504	47,7	5,0	384	
Date d'arrivée en Suisse ⁴	<i>Nationalité suisse ou nés en Suisse</i>										
	Immigrés depuis 5 ans ou moins	12,4	1,4	525	17,3	1,6	732	8,9	1,1	375	
	Immigrés depuis plus de 5 ans	32,8	7,0	135	38,2	6,2	158	28,3	6,2	117	
		41,0	4,0	398	49,7	4,0	482	35,8	4,1	347	

¹ Intervalle de confiance à 95%² N'inclus pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.³ Les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte sont considérées comme alloglottes. Il s'agit de 0.5% des personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse, et de 12% des immigrés.⁴ N'inclus pas les personnes sans information sur la date d'arrivée en Suisse.

Annexe B – Informations sur le PIAAC

Informations de base concernant l'enquête

Le Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC, Programme for the International Assessment of Adult Competencies) est une enquête internationale de grande envergure menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) afin de mesurer à intervalles réguliers les compétences de base des adultes. Le premier cycle, constitué de trois vagues de relevés, a commencé en 2011/2012. Le deuxième cycle a été lancé en 2018, les principaux relevés étant réalisés en 2022/2023 dans 31 pays.¹

En Suisse, l'enquête PIAAC a été réalisée conjointement par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce dernier était responsable de la mise en œuvre de l'enquête en Suisse. Quant au travail sur le terrain, il a été accompli par M.I.S. Trend (Lausanne/Berne).

L'univers de base comprenait les personnes âgées de 16 à 65 ans qui, au moment du relevé, étaient domiciliées dans le pays d'enquête, indépendamment de leur nationalité ou de leur langue. N'étaient pas incluses les personnes se trouvant dans des hébergements collectifs institutionnels tels que prisons, hôpitaux ou EMS. Les différents pays ont créé des échantillons aléatoires représentatifs à partir de cet univers de base. En Suisse, c'est le registre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH) de l'OFS qui a servi de cadre d'échantillonnage. Il se compose des données actuelles tirées des registres des habitants des cantons et des communes.

Les interviews personnelles ont été menées à l'aide de tablettes par du personnel spécialement formé, généralement au domicile des répondants.

Ces interviews étaient constituées de deux parties: un questionnaire de base et des exercices pour mesurer les compétences (voir figure 1). Pour les personnes qui ne maîtrisaient aucune des trois langues nationales, il existait une version abrégée du questionnaire (voir l'encadré sur l'interview courte à la section 2.1). Ces personnes n'ont pas fait les exercices.

¹ Allemagne, Angleterre (Royaume-Uni), Autriche, Canada, Chili, Croatie, Corée du Sud, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Flandre (Belgique), France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Singapour, Slovaquie, Suède, Suisse, Tchéquie

Initialement, les données du deuxième cycle PIAAC devaient être relevées d'août 2021 à mars 2022, après un test qui devait être réalisé en été 2020. La période d'enquête a cependant dû être reportée d'une année en raison du COVID-19. Le relevé des données a finalement eu lieu de septembre 2022 à mai 2023. La pandémie a été source de difficultés, car, pour PIAAC, les personnes sont interrogées personnellement à leur domicile, par du personnel spécialisé. Dans un certain nombre de pays, il a fallu prolonger d'un à deux mois la phase d'enquête en raison du faible taux de retour.

Environ 5000 personnes ont été interrogées dans chaque pays participant. En Suisse, 4000 interviews étaient visées en allemand, 2000 en français et 1000 en italien.

Au total, il y a eu plus de 160 000 interviews dans tous les pays participants. En Suisse, 22 091 personnes ont été invitées à participer par lettre. Celles qui n'ont pas réagi ont ensuite été contactées personnellement ou, si possible, par téléphone. Finalement, 6431 personnes ont participé à l'évaluation: 3325 ont été interrogées en allemand, 2177 en français et 929 en italien. En plus, 217 personnes ont répondu à l'interview courte.

Méthodologie

Structure et contenu de l'interview

Le schéma de la figure 1 représente le déroulement de l'entretien de manière simplifiée. L'entretien comprenait deux parties: le questionnaire (fond jaune) et les exercices (le reste du schéma), que les participants ont faits de manière autonome.

Dans un premier temps, le personnel chargé des interviews a posé les questions figurant dans le questionnaire et a inscrit les réponses sur une tablette. Cette étape a duré en moyenne 45 minutes. Le questionnaire portait sur les thèmes suivants:

- contexte démographique (âge, sexe, pays de naissance, langues)
- formation et formation continue (formation formelle la plus élevée achevée, branche d'études, participation à des formations non formelles, certificats obtenus)
- statut d'activité au moment de l'enquête et expérience professionnelle (travail rémunéré et non rémunéré)
- actuelle activité professionnelle ou indépendante (désignation de la profession, tâches, détails concernant le secteur économique/la branche, revenu, type de contrat de travail, nombre d'heures de travail)

- dernière activité professionnelle ou indépendante (désignation de la profession, tâches, etc., et raison de l'actuel chômage)
- utilisation des compétences dans le travail actuel et précédent (lecture, mathématiques)
- utilisation des compétences au quotidien (utilisation de la technologie numérique, fréquence des tâches à exécuter, p. ex. lire des instructions, des lettres et des courriels)
- cadre de travail, tâches à accomplir au travail (collaborer, planifier et organiser, résoudre des problèmes, former, présenter)
- caractéristiques individuelles (santé, participation à des activités bénévoles)
- informations contextuelles (informations sur le ménage, situation familiale à l'âge de 14 ans, p. ex. professions des parents et leurs diplômes)
- personnalité socio-affective (modèle Big Five: ouverture, conscienciosité, extraversion, agréabilité, neuroticisme)

Dans un deuxième temps, la personne interrogée devait résoudre elle-même des exercices sur la tablette dans les domaines de la littératie, de la numératie et de la résolution adaptative de problèmes (voir figure 1). Comme les participants devaient accomplir cette tâche indépendamment, ils ont commencé par suivre un tutoriel concernant les fonctions de la tablette. La partie Exercices a commencé par huit tâches (locator) en littératie et en numératie, qui servaient à établir une première classification. Les personnes qui avaient de la peine dans ces domaines ne devaient ainsi pas compléter la totalité des exercices de mesure des compétences, mais résoudre des tâches plus simples (composantes). Il s'agit du chemin 1 dans le schéma. Les composantes mesurent la capacité à lire et à comprendre des phrases simples et des morceaux de texte courts. Dans le domaine de la numératie, les composantes mesurent la capacité à comprendre des concepts de base tels que des quantités et des grandeurs.

Les personnes qui ont réussi le locator, mais qui ont donné certaines réponses fausses, ont ensuite dû passer les composantes avant d'être amenées à la partie des tâches (chemin 2). La majorité des personnes qui ont passé le locator à un niveau très élevé ont été conduites directement vers la partie des exercices (chemin 3). À titre de contrôle, 12,5% de ce groupe ont dû remplir en plus les composantes.

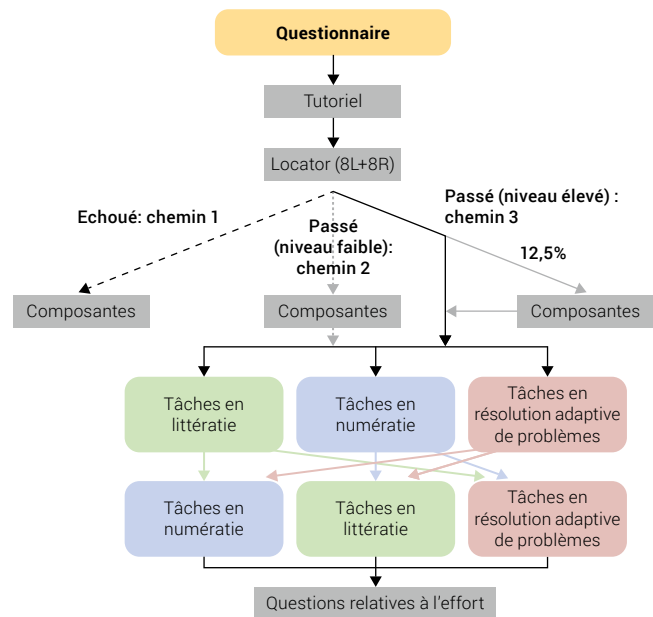
Dans la partie Exercices (cadres verts, bleus et oranges dans le schéma), les participants devaient remplir plusieurs tâches dans deux des trois domaines. Personne n'a dû résoudre des problèmes dans les trois domaines.

Il y avait environ 80 questions pour chaque domaine, mais les participants ne devaient répondre qu'à une toute petite partie d'entre elles.

Enfin, les personnes interrogées ont dû répondre à des questions relatives à l'effort: elles devaient estimer leur résultat et indiquer combien de peine elles s'étaient donnée.

La mesure des compétences a duré en moyenne une heure.

Schéma de déroulement de l'interview PIAAC Figure 1



© OFS 2024

Mesure des compétences

Plusieurs tâches ont été conçues pour chaque compétence, chacune d'entre elles étant constituée d'un ou de plusieurs stimuli (p. ex. un texte, un tableau) et de différentes questions à ce propos. Ces tâches ont été réunies dans des groupes appelés «unités», qui présentaient différents degrés de difficultés. Les unités ont été présentées aux participants en deux étapes. Des informations tirées du questionnaire, du locator et des composantes ont été utilisées pour sélectionner l'unité de test la mieux adaptée au participant pour le niveau 1. La performance au niveau 1 a été évaluée directement et utilisée pour le choix de l'unité de test de niveau 2.

Pour des raisons de temps, une seule sélection de tâches a été présentée aux participants. En conséquence, il n'y a pas de réponses de tous les participants à toutes les tâches, raison pour laquelle nous avons travaillé avec la théorie des réponses aux items (TRI). Dans le modèle TRI, les réponses aux unités de test ont été reliées à des informations tirées du questionnaire. Ainsi, des valeurs plausibles ont été estimées pour les trois compétences pour chacun des participants. Elles indiquent la probabilité qu'une personne soit en mesure de résoudre une certaine tâche correctement. Étant donné que cette estimation débouche sur une certaine incertitude, cette procédure a été répétée dix fois afin de parvenir à la meilleure valeur possible.

Ce modèle est très approprié pour déterminer les compétences d'un groupe ou d'une population. Les résultats ainsi obtenus ne permettent toutefois pas de faire une interprétation au niveau individuel.

Les résultats de la mesure des compétences sont indiqués sur une échelle allant de 0 à 500 points, un nombre de points élevé correspondant à de bonnes compétences. Pour faciliter leur interprétation, l'échelle a été subdivisée en niveaux de compétences. Six niveaux ont été définis pour les compétences en littératie et en numératie, cinq pour la résolution adaptative de problèmes. Ils vont du «niveau inférieur à 1» au «niveau 5» ou au «niveau 4».

Les tâches servant à mesurer les compétences peuvent être classées sur la même échelle que les compétences. Si le degré de difficulté d'une tâche correspond à la compétence d'une personne, la probabilité que celle-ci la résolve correctement est de 67%. Les tâches plus difficiles peuvent être résolues, mais la probabilité qu'elles le soient est alors plus basse.

Le degré de difficulté d'une tâche dépend de plusieurs facteurs. La manière de poser le problème, à savoir la clarté des instructions, influe déjà sur la compréhension de la tâche à résoudre, tout comme le matériel de stimulation, la longueur d'un texte par exemple, la complexité d'un tableau ou la structuration de l'information. Enfin, la combinaison entre tâche et stimulus est importante. Y a-t-il des informations qui sont distrayantes (distracteurs) ou non pertinentes? Combien d'étapes sont nécessaires pour remplir la tâche?

Les tâches correspondent à des problèmes quotidiens et ne sont pas compliquées artificiellement. Les trois contextes dont sont dérivées les tâches sont le travail/la vie professionnelle, l'environnement privé et la vie sociale/publique.

Les informations relatives à la conception du programme PIAAC et à la mesure des compétences sont tirées du rapport sur le design de l'enquête² et du rapport technique³ de l'OCDE. Ces documents contiennent diverses autres informations complémentaires.

Littératie

Dans le cadre du programme PIAAC, la littératie est définie comme suit: «utiliser, comprendre, évaluer et étudier des textes écrits afin d'atteindre ses propres objectifs, d'étendre ses connaissances et son potentiel et de participer à la vie en société».⁴

La difficulté des tâches en littératie dépend de trois groupes de facteurs: les caractéristiques du texte (stimulus), les caractéristiques de la tâche et la combinaison entre la tâche et le texte. Les facteurs peuvent également être regroupés selon les trois exigences cognitives qui sont fixées dans la définition et qui sont pertinentes pour la littératie. Les principaux facteurs sont énumérés dans le tableau TAB2.

Les textes varient en fonction de leur type (description, récit, argumentation), de leur format (continu ou non), de leur organisation (quantité d'information, densité du contenu) et de leur source (un seul ou plusieurs textes).

Le degré de littératie est mesuré sur une échelle allant de 0 à 500 points, qui est divisée en six niveaux de compétences: les niveaux 1 à 5 et le «niveau inférieur à 1». Les caractéristiques des tâches pour les différents niveaux sont décrites en détail dans le tableau TAB1.

Description des niveaux de compétences en littératie

TAB1

	Caractéristiques des textes et des tâches
Niveau inférieur à 1 0–175 points	Les textes sont très courts et ne comprennent aucun ou peu d'éléments structurants familiers tels que des titres; pas de distracteurs, ni d'aides numériques à la navigation (p. ex. liens); les tâches décrivent clairement ce qu'il faut faire et comment; elles n'exigent qu'une compréhension d'une seule phrase ou de deux phrases voisines simples; l'information recherchée consiste généralement en un seul mot ou en une seule phrase.
Niveau 1 176–225 points	Les textes peuvent être suivis, non suivis ou mixtes; ils se rapportent à un environnement imprimé ou numérique; leur longueur est généralement d'une page comprenant quelques centaines de mots; peu de distracteurs; les textes peuvent comprendre un ou plusieurs paragraphes, éventuellement avec des images ou des diagrammes simples; les tâches consistent en des questions simples, qui fournissent des indices sur ce qu'il faut faire; la résolution ne requiert qu'une seule étape; concordance évidente entre question et information cible.
Niveau 2 226–275 points	Les textes peuvent comporter plusieurs paragraphes répartis sur une longue page ou sur plusieurs pages courtes; l'information cible n'est en partie accessible que par le biais d'aides à la navigation numériques et peut comporter des contenus inhabituels et quelques distracteurs; les tâches sont liées indirectement au texte; elles peuvent contenir de longues instructions avec peu d'indices sur la manière de les résoudre; réfléchir sur une information ou réunir des informations en plusieurs étapes.
Niveau 3 276–325 points	Les textes sont denses ou longs, comportent plusieurs pages, plusieurs références, qui apportent différentes informations; ils requièrent l'appréhension de structures rhétoriques; ils contiennent du vocabulaire inhabituel et des structures argumentatives; les tâches consistent à identifier, interpréter ou évaluer plusieurs informations et à tirer des conclusions; elles comprennent des questions longues et complexes, sans instructions évidentes; le participant doit ignorer les contenus non pertinents, inappropriés ou concurrents.
Niveau 4 326–375 points	Les textes comportent des situations abstraites et inhabituelles; long contenu et nombreux distracteurs; il faut argumenter sur la base de questions intrinsèquement complexes, dont le lien avec le contenu du texte n'est qu'indirect, en tenant compte de différentes informations réparties dans l'ensemble du matériel mis à disposition; preuves / affirmations subtiles; il y a des informations conditionnelles à prendre en considération; la solution peut requérir l'appréciation ou le traitement d'affirmations complexes.
Niveau 5 376–500 points	Les textes sont denses et contiennent des distracteurs placés bien en vue; la résolution des tâches requiert l'application et l'évaluation d'idées et de relations complexes; l'appréciation de la fiabilité des références et la sélection d'informations-clés sont importantes.

© OFS 2024

² OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC

³ OCDE (à paraître), Survey of Adult Skills 2023 Technical Report

⁴ OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 42, traduction libre

Liste des facteurs influant sur la difficulté des tâches de lecture

TAB2

	Texte	Tâche	Combinaison texte et tâche
Facteurs influant sur toutes les tâches	<ul style="list-style-type: none"> – Longueur des textes et nombre de textes – Contenu inconnu, vocabulaire inconnu, grammaire complexe – Aides (p. ex. table des matières, titres, puces) 	<ul style="list-style-type: none"> – Longueur de l'énoncé de la tâche – Instructions explicites (p. ex. précision des passages pertinents) 	<ul style="list-style-type: none"> – Utilisation des termes du texte dans l'énoncé de la tâche – Distracteurs (p. ex. mêmes termes que dans l'énoncé de la tâche, mais pas pertinents)
Facteurs influant sur l'« utilisation » des textes	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation des textes, plusieurs pages, liens 	<ul style="list-style-type: none"> – La solution est répartie entre plusieurs passages au lieu de consister en une seule information 	<ul style="list-style-type: none"> – Aides (p. ex. titres) correspondant à l'énoncé de la tâche
Facteurs influant sur la « compréhension » des textes	<ul style="list-style-type: none"> – Textes présentant une structure implicite ou inhabituelle – Plusieurs textes contenant des éléments contradictoires 	<ul style="list-style-type: none"> – Quantité d'information exigée – Faut-il tirer des conclusions ou l'information peut-elle être reprise directement 	<ul style="list-style-type: none"> – Questions de compréhension ou marquage directement dans le texte – Combinaison de diverses informations contenues dans différents textes
Facteurs influant sur l'« évaluation » des textes	<ul style="list-style-type: none"> – Références inaccoutumées, incomplètes ou peu évidentes – Structure argumentative inhabituelle, arguments incomplets 	<ul style="list-style-type: none"> – Contenus familiers – Imprécisions factuelles ou erreurs dans la structure argumentative 	<ul style="list-style-type: none"> – Textes contenant des références non fiables, qui fournissent cependant des informations sur le thème traité

© OFS 2024

Numératie

La compétence en numératie est définie comme suit: «accéder à des contenus, des idées et des informations mathématiques représentés de diverses manières, les utiliser et s'en servir pour une argumentation critique afin de répondre à des exigences mathématiques qui peuvent se présenter dans différents contextes et situations de la vie quotidienne à l'âge adulte».⁵

La difficulté d'une tâche réside dans les processus cognitifs requis, le contenu mathématique et sa représentation. Il y a toujours un certain nombre de questions-clés qui déterminent la complexité d'une tâche et qui peuvent être réparties entre trois processus cognitifs pertinents.

Ces trois processus et les questions-clés correspondantes sont les suivants:

- «Saisir et évaluer des situations en termes mathématiques»
 - Comment les mathématiques sont-elles représentées et intégrées dans le monde réel? Quel est le degré d'informalité, de formalité ou de complexité des informations mathématiques?
 - Quel degré de modification est nécessaire pour que la situation quotidienne puisse être transformée en problème mathématique? À quel point la solution mathématique est-elle implicite ou explicite/évidente?
- «Appliquer et utiliser les mathématiques»
 - Quel est le degré de difficulté et de complexité du concept mathématique qui doit être appliqué?
 - Combien d'étapes sont nécessaires?

- «Évaluer, réfléchir et évaluer de manière critique»
 - La tâche requiert-elle un choix de solutions possibles? Celles-ci doivent-elles être évaluées quant à leur pertinence et à leur qualité?
 - À quel point est-il difficile de relier les preuves mathématiques avec les principaux éléments du problème réel?

Une tâche requiert généralement plusieurs processus. Les problèmes de la vie quotidienne n'ont pas toujours une nature mathématique évidente. Il faut commencer par identifier le problème avant de décider quels concepts mathématiques sont appropriés pour le résoudre. Enfin, il faut évaluer si la solution est adéquate, si la précision est suffisante ou si les arguments suffisent pour prendre une décision.

Il est possible de classer les contenus mathématiques de différentes manières. Une approche consiste à se fonder sur les concepts mathématiques fondamentaux. Le programme PIAAC se concentre sur les quatre concepts suivants:

- quantités et chiffres
- dimensions et formes
- fonctions et relations
- données et probabilités

Ces contenus thématiques ne s'excluent pas l'un l'autre. Plusieurs concepts peuvent être combinés pour une tâche.

⁵ OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 93, traduction libre

La représentation du problème revêt une grande importance en mathématiques, spécialement lorsqu'il s'agit de reproduire une situation quotidienne. Dans la vie de tous les jours, la tâche ne se présente pas sous la forme $0,8 * 7,8$, mais on aura une publicité indiquant qu'il y a 20% de rabais sur un shampoing qui coûte 7 fr. 80. Quatre modes de représentations ont été choisis pour l'enquête PIAAC :

- textes et symboles
- images d'objets physiques (déterminer le nombre, mesurer, etc.)
- informations structurées (tableaux, graphiques, cartes, horaires, etc.)
- applications dynamiques (convertisseurs de monnaies, applications en ligne, tableurs, etc.)

La littératie influe également sur la compétence en numératie. Comme c'est le cas dans la réalité quotidienne, les tâches mathématiques du programme PIAAC sont souvent combinées avec un énoncé écrit du problème. Cependant, pour limiter au maximum l'influence de la littératie, les textes ont été formulés le plus simplement possible. Des images et des tableaux ont été utilisés quand cela était faisable.

Le degré de numératie est mesuré sur une échelle allant de 0 à 500 points, qui a été divisée en six niveaux de compétences : les niveaux 1 à 5 et le «niveau inférieur à 1». Les caractéristiques des tâches pour les différents niveaux sont décrites en détail dans le tableau TAB3.

Description des niveaux de compétences en numératie

TAB3

	Caractéristiques des tâches
Niveau inférieur à 1 0–175 points	Nombres entiers, images d'objets ou informations structurées de manière simple dans des contextes authentiques, quotidiens ; peu ou pas de texte ; pas de distracteurs.
Niveau 1 176–225 points	Nombres entiers, nombres décimaux, pourcentages ou fractions courantes ; les informations mathématiques sont présentées de manière légèrement plus complexe, dans des contextes authentiques où le contenu mathématique est explicite ; représentations spatiales simples (p. ex. échelle sur une carte, diagrammes à barres, listes) ; distracteurs minimaux.
Niveau 2 226–275 points	Évaluer des affirmations simples, interpréter des informations, formes complexes (p. ex. diagrammes circulaires, diagrammes à barres empilées ou échelles linéaires), processus mathématiques multiniveaux, trier des diagrammes interactifs, fractions, nombres décimaux, heures, dimensions et pourcentages moins courants, représentations géométriques bidimensionnelles, quelques distracteurs.
Niveau 3 276–325 points	Informations mathématiques formelles qui présentent une plus grande complexité, sont moins explicites et sont tirées de situations inconnues ; plusieurs sources de données ; passage de représentations tridimensionnelles à bidimensionnelles, nombres entiers, nombres décimaux, pourcentages, fractions, valeurs de mesures et calculs de rapports.
Niveau 4 326–375 points	La résolution des problèmes doit se faire en plusieurs étapes ; réflexions sur des affirmations, des conclusions et des arguments statistiques, et évaluation de leur pertinence ; rapports et proportions, grands jeux de données, diagrammes.
Niveau 5 376–500 points	Informations mathématiques formelles et complexes ; représentations dynamiques ; concepts statistiques ; jeux de données pouvant appuyer ou infirmer une affirmation.

© OFS 2024

Résolution adaptative de problèmes

À l'ère numérique actuelle, les problèmes sont causés essentiellement par la multitude de technologies disponibles. Il existe une grande variété d'informations et d'outils, la difficulté étant de les utiliser efficacement. Dans le cadre du programme PIAAC, la résolution de problèmes est par conséquent définie comme suit : «la capacité d'atteindre ses buts dans une situation dynamique où la méthode pour la solution n'est pas d'emblée disponible. Il faut exécuter des processus cognitifs et métacognitifs pour définir le problème, rechercher des informations et appliquer une solution dans une variété de champs d'informations et de contextes».⁶

Ainsi que l'indique la définition, la résolution adaptative de problèmes requiert des processus tant cognitifs que métacognitifs, qui peuvent être divisés en trois étapes : «définir le problème», «rechercher des informations» et «appliquer la solution».

Dans le cadre de la définition du problème, un exemple de processus cognitif est l'organisation de l'information dans un modèle mental ; un processus métacognitif consisterait à définir un objectif intermédiaire.

Dans le domaine de la résolution adaptative de problèmes, trois grandes dimensions caractérisent une tâche. Les facteurs influant sur le degré de difficulté d'une tâche peuvent être classés dans ces trois dimensions :

- Énoncé du problème
 - nombre d'éléments, interconnexions et actions
 - notoriété et accessibilité des éléments de commande
 - interactions entre les éléments du problème
 - nombre de tâches parallèles et d'objectifs
- Dynamique de la situation
 - nombre d'éléments qui changent et leur importance
 - importance du changement
 - fréquence du changement
 - obstacles / impasses
- Conditions-cadres
 - ampleur des informations
 - part d'informations non pertinentes
 - structure du cadre
 - nombre de sources d'information

La compétence en résolution adaptative de problèmes est mesurée sur une échelle allant de 0 à 500 points, qui est divisée en cinq niveaux de compétences : les niveaux 1 à 4 et le «niveau inférieur à 1». Les caractéristiques des tâches pour les différents niveaux sont décrites en détail dans le tableau TAB4.

⁶ OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 159, traduction libre

Description des niveaux en résolution adaptative de problèmes

TAB4

	Caractéristiques des tâches
Niveau inférieur à 1 0–175 points	Problèmes statistiques simples, contexte clairement structuré, peu d'éléments et pas d'informations non pertinentes, aucune exigence métacognitive.
Niveau 1 176–225 points	Nombre limité d'éléments, peu de distracteurs, peu d'étapes pour parvenir aux solutions, une à deux sources d'information, objectif défini de manière explicite, aucune exigence métacognitive, car les problèmes sont statiques.
Niveau 2 226–275 points	Problèmes dynamiques dont les changements sont transparents, ne surviennent que sporadiquement et se rapportent à une seule caractéristique du problème; environnement bien structuré; peu de distracteurs; des obstacles minimes peuvent se présenter, mais ils peuvent être écartés par une légère adaptation du processus de résolution du problème.
Niveau 3 276–325 points	Problèmes dynamiques qui requièrent une capacité d'adaptation; changements fréquents et permanents; évaluer si les changements sont pertinents pour le problème; poursuivre plusieurs objectifs simultanément; exige un suivi permanent du progrès et l'évaluation de la stratégie (métacognitif).
Niveau 4 326–500 points	Contextes non structurés avec une foison d'informations; plusieurs sources d'information; objectifs complexes; contextes changeant constamment et de façon inattendue; les processus métacognitifs sont déterminants pour la réussite (modèle mental; suivi et adaptation continus des stratégies; réactions immédiates et adéquates en réponse aux changements).

© OFS 2024

Exemples de tâches

Cette section contient quelques exemples de tâches pour faciliter la compréhension. Les tâches sont toujours structurées de la même manière. Un stimulus (p. ex. un texte, une image ou un tableau) est présenté sur le côté droit. L'énoncé du problème est formulé sur le côté gauche, où se trouve également le champ pour saisir la solution, si la question est posée de manière ouverte. Pour certaines tâches cependant, la solution doit être apportée différemment, par exemple en faisant des marquages directement dans le texte, en cliquant sur un lien ou en triant des valeurs.

Littératie

La figure 2 montre la tâche «règlement intérieur de la crèche». Elle fait partie du contexte «vie privée» et il s'agit d'une tâche relativement simple. La question est la suivante: «À quelle heure au plus tard les enfants doivent-ils arriver à la crèche?» La solution se trouve dans le texte: «Veuillez amener votre enfant pour 9 h 00.» L'exigence cognitive qui est nécessaire pour cette tâche est l'«utilisation» de textes. À titre d'aide, le texte est structuré avec des puces. Une seule information est demandée et elle peut être marquée directement dans le texte. Il y a toutefois des informations présentant le même format (heure) que la solution et qui peuvent être considérées comme distracteurs.

Exemple de tâche – règlement intérieur de la crèche

Figure 2

PIAAC

Unité 1 - Question 1 / 2

Examinez le règlement intérieur de la crèche. Touchez la liste pour répondre à la question ci-dessous.

À quelle heure au plus tard les enfants doivent-ils arriver à la crèche ?

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CRÈCHE

Bienvenue dans notre crèche ! Nous nous réjouissons à l'idée de passer une joyeuse année tous ensemble, tout en apprenant à nous connaître les uns les autres. Merci de prendre le temps de lire le règlement intérieur de notre crèche.

- Veuillez amener votre enfant pour 9 h 00.
- Habillez votre enfant avec des vêtements confortables et apportez une tenue de rechange.
- Les bijoux ou les suceries sont interdits. Si votre enfant fête son anniversaire, veuillez discuter avec le ou la responsable en charge de votre enfant de l'organisation éventuelle d'un goûter spécial pour les enfants.
- Veuillez amener votre enfant entièrement habillé, et non en pyjama.
- Le petit-déjeuner sera servi vers 7 h 30.
- Apportez une petite couverture ou un coussin pour la sieste. Veuillez laisser les jouets à la maison.
- Les médicaments doivent être apportés dans leur boîte d'origine, étiquetée, et doivent être inscrits sur la liste des médicaments située dans chaque salle.
- Pour toute question, veuillez vous adresser à la responsable en charge de votre enfant ou à Mme Mariène.

© OFS 2024

Numératie

La figure 3 montre la tâche «mélange de crépi». Elle fait partie du contexte «travail/vie professionnelle»; son niveau de difficulté est moyen (niveau 3). La question est la suivante: «Combien de kilogrammes (kg) de mélange de crépi vous faut-il pour un mur de 5 mètres sur 4?» Les participants reçoivent des informations sur ce qu'est le crépi et sur la quantité moyenne nécessaire pour une surface de 5 mètres carrés. De la question, il ressort que la surface à crépir est de 20 mètres carrés. Cette surface est quatre fois plus grande que la surface moyenne qui peut être crépie avec les 20 kilogrammes contenus dans l'emballage. La réponse correcte est par conséquent «80 kg».

Le processus cognitif qui est nécessaire pour cette tâche est «appliquer et utiliser les mathématiques». Pour résoudre le problème, il faut appliquer deux algorithmes de routine, à savoir le calcul de la surface et la résolution d'une simple règle de trois (attribution proportionnelle). Les contenus / concepts mathématiques auxquels se rapporte cette tâche sont «dimensions et formes» et le mode de représentation est l'«image d'un objet physique».

Exemple de tâche en numératie – mélange de crépi

Figure 3

Unité 1 - Question 1 / 1

Référez-vous à l'emballage du mélange de crépi. Touchez la case de réponse et utilisez le pavé numérique pour répondre à la question ci-dessous.

Le crépi est un matériau de construction utilisé pour revêtir un mur d'une dernière couche texturée afin de couvrir les briques ou le ciment. La surface que l'on peut couvrir en appliquant une couche d'épaisseur moyenne est indiquée sur l'emballage.

Combien de kilogrammes (kg) de mélange de crépi vous faut-il pour un mur de 5 mètres sur 4?

kg

MÉLANGE DE CRÉPI

20 kg

Couverture moyenne
5 mètres carrés (m²)

© OFS 2024

Résolution adaptative de problèmes

La figure 4 montre la tâche «meilleur itinéraire». Elle fait partie du contexte «vie privée» et son degré de difficulté est bas à moyen. Les participants doivent déterminer le trajet le plus court qui remplit les trois critères inscrits sur le billet jaune. Pour répondre à la question, ils doivent pointer directement sur la carte interactive. Les informations sur la durée des différents trajets n'apparaissent que lorsqu'une destination est pointée. À titre d'aide, la durée totale du trajet est calculée automatiquement.

Au haut de la carte, l'heure actuelle est indiquée, à savoir 8 h 00. Comme l'enfant doit être à l'école à 8 h 30 et que le trajet entre la maison et l'école dure 25 minutes, l'école est la première destination. Il faut ensuite réunir les informations sur la durée des différents trajets entre l'école et les magasins, et entre les magasins et la maison. En outre, il ne faut pas oublier que faire les courses dure 20 minutes. Il y a par conséquent trois itinéraires à choisir :

Itinéraire	Durée totale des déplacements	Courses	Arrivée
Magasin A	50 minutes	20 minutes	9 h 10
Magasin B	60 minutes	20 minutes	9 h 20
Magasin C	75 minutes	20 minutes	9 h 35

L'itinéraire avec le magasin C dure trop longtemps, puisqu'il faut être de retour à la maison à 9 h 30. Les itinéraires avec les magasins A et B satisfont à toutes les conditions figurant sur le billet jaune, mais l'énoncé de la question dit explicitement qu'il faut planifier l'itinéraire le plus rapide. La seule réponse juste est par conséquent : «maison → école → magasin A → maison»

Le processus cognitif nécessaire pour cette tâche est «chercher des informations». Le processus métacognitif est en l'occurrence «évaluer des informations». Il y a des informations concurrentes qui ne mènent pas à la réponse correcte, et la carte interactive représente un nouvel environnement numérique.

Exemple de tâche en résolution adaptative de problèmes – meilleur itinéraire

Figure 4

Unité 1 - Question 1 / 2

Examinez le plan et la liste ci-dessous. Touchez les destinations sur le plan pour répondre à la question ci-dessous.

Il est 8 h 00. Vous devez réaliser les tâches mentionnées sur la liste ci-dessous.

Planifiez l'itinéraire le plus rapide pour réaliser ces tâches. Gardez à l'esprit les contraintes de temps.

Lorsque vous avez terminé, touchez la flèche « SUIVANT » pour continuer. Si vous devez recommencer, touchez le bouton RÉINITIALISER. La durée totale du trajet affichée en bas du plan sera actualisée au fur et à mesure que vous planifiez votre itinéraire.

- Déposer mon enfant à l'école pour 8 h 30
- Faire les courses de la semaine (20 minutes)
- Être de retour à la maison avant la réunion de 9 h 30

8 h 00

Magasin A

Domicile

École

Magasin C

Magasin B

Durée totale du trajet : 60 min

RÉINITIALISER

© OFS 2024

Annexe C – Définitions

Statut sur le marché du travail

Trois catégories ont été distinguées :

- Personnes actives occupées : les personnes qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant, ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.
- Chômeurs au sens du BIT : les personnes qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence, qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et qui étaient disponibles pour travailler.
- Personnes non actives : les personnes qui ne font partie ni des actifs occupés, ni des chômeurs.

La détermination du statut sur le marché du travail se fonde sur les définitions du Bureau international du travail (BIT), reprises dans l'enquête suisse sur la population active.

Niveau de formation

Le niveau de formation est déterminé sur la base de la formation achevée la plus élevée, qui a été classée dans l'un des cinq degrés ci-dessous :

- école obligatoire (y compris 10^e année, formations transitoires);
- degré secondaire II général : école de culture générale, brevet d'enseignement, maturité gymnasiale, spécialisée ou professionnelle;
- degré secondaire II professionnel : formation élémentaire, formation professionnelle initiale;
- degré tertiaire, formation professionnelle supérieure (brevet ou diplôme fédéral, diplômes d'une école supérieure);
- degré tertiaire, haute école (université, haute école spécialisée, haute école pédagogique).

Certaines analyses sont fondées sur une échelle à trois niveaux : elle distingue entre école obligatoire, degré secondaire II et degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et haute école).

Profil migratoire

Le profil migratoire d'une personne est déterminé à partir de trois caractéristiques personnelles : «pays de naissance», «nationalité actuelle» ainsi que «année d'arrivée en Suisse». Le pays de naissance est repris du questionnaire, alors que les informations sur la nationalité et la date d'arrivée en Suisse sont tirées de la statistique de la population et des ménages (STATPOP)¹. La population analysée est d'abord répartie entre les deux groupes suivants sur la base du pays de naissance et de la nationalité :

- natifs : les personnes de nationalité suisse, quel que soit leur pays de naissance, et les personnes de nationalité étrangère nées en Suisse.
- immigrés : les personnes de nationalité étrangère nées à l'étranger.

Ensuite, pour des analyses spécifiques, la date d'arrivée en Suisse est prise en compte pour distinguer entre :

- les immigrés arrivés en Suisse il y a cinq ans ou moins.
- les immigrés arrivés en Suisse il y a plus de cinq ans.

¹ état de données au 31.12.2022

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (+41 58 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch). www.statistique.ch → Statistiques → Catalogue

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix. www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats. www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique. www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Centre d'information statistique

+41 58 463 60 11, info@bfs.admin.ch

Le Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC, Programme for the International Assessment of Adult Competencies) est une enquête internationale menée tous les dix ans par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) afin de mesurer les compétences des adultes.

L'enquête 2022/2023 été réalisée dans 31 États membres et pays partenaires de l'OCDE parmi lesquels – pour la première fois – la Suisse. La présente enquête, en plus de mesurer les compétences en lecture et en mathématiques déjà évaluées lors du premier cycle, apprécie également la résolution adaptative de problèmes.

Le rapport compare les premiers résultats du PIAAC pour la Suisse sur le plan international, puis au niveau national, entre les régions linguistiques et entre les grandes régions. Il vise à saisir les niveaux de compétences de la population en fonction de caractéristiques sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, le niveau de formation, le statut sur le marché du travail et le profil migratoire. Le rapport décrit en outre de façon détaillée les groupes ayant de faibles compétences.

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
order@bfs.admin.ch
tél. +41 58 463 60 60

Numéro OFS

2334-2300

ISBN

978-3-303-15701-5

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) n° 4 «Éducation de qualité», de l'Agenda 2030 des Nations Unies. En Suisse, c'est le système d'indicateurs MONET 2030 qui assure le suivi de la mise en œuvre de ces objectifs.



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030

**La statistique
compte pour vous.**

www.la-statistique-compte.ch